JOURNAL A NOUVELLES

# LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
[illegible]34,874

23me ANNEE—No 228 MONTREAL, MERCREDI 31 JUILLET 1907 12 PAGES CENTIN

## L'ECOLE POLYTECHNIQUE

### Mtre Honoré Gervais, C. R., obtient, du Conseil Privé, un jugement dans la cause de McCormick contre Simpson, qui confirme les droits de propriété de l'Ecole.

"La Presse" a reçu ce matin le càblogramme suivant :

"Londres, 31 — Jugement rendu, à midi, en faveur de l'Ecole Polytechnique."

(Signé) H. GERVAIS.

Par ce jugement du Conseil Privé, l'Ecole Polytechnique voit confirmer pleinement ses droits de propriété au terrain qu'elle occupe, square St Jacques, rue St Denis.

Ce terrain avait été, dans le temps, acheté par l'Université Laval, qui y construisit l'Ecole Polytechnique, de la succession James Cooper, mais le petit-fils de ce dernier, John Cooper McCormick, poursuivit les exécuteurs testamentaires de son grand-père, prétendant qu'en vertu du testament, ils n'avaient pas le droit de vendre ce terrain à l'université.

L'Ecole Polytechnique, dont les droits de propriété au terrain qu'elle occupe, rue Saint-Denis, viennent d'être confirmés par une décision du Conseil Privé.

Mtre Honoré Gervais, C. R., député, qui vient de gagner une cause importante devant le Conseil Privé.

Le testament de M. James Cooper léguait l'usufruit de toutes ses propriétés à sa femme, Phoebe Mountford, et, à la mort de celle-ci, à son fils, John Cooper. Celui-ci étant mort tout devenait la propriété absolue du fils aîné de John, ou, ce fils n'existant pas, à John lui-même. Dans le cas où John mourrait sans héritier mâle, la propriété passait au fils aîné de la fille du testateur, Mary Cooper, épouse de William McCormick, ce fils aîné étant John Cooper McCormick.

C'est ce dernier qui se prétendit appelé à la substitution créée par le testament de son aïeul.

Il institua une poursuite en Cour Supérieure, mais M. le juge Curran rendit jugement contre ses prétentions.

James C. McCormick interjeta appel en Cour de Révision, puis en Cour d'Appel. Ce tribunal, sous la présidence de sir Alexandre Lacoste, juge en chef, rendit un jugement unanime en faveur des exécuteurs testamentaires.

McCormick prétendait que James Cooper, son grand-père, étant né en Angleterre, où on a l'habitude de transmettre les propriétés de père en fils pour les garder dans une même famille, avait voulu, par son testament suivre cette coutume.

M. le juge Lavergne, rapporteur du jugement de la Cour d'Appel, déclara qu'il y avait à distinguer entre l'appelé à la propriété et le chargé de vendre, en d'autres mots, entre le propriétaire absolu et l'usufruitier d'un bien substitué. Lorsque Mme Cooper est morte, l'usufruit devait passer à son fils John, mais celui-ci était déjà mort et son frère James vivait. C'est le fils de John qui devait recevoir les biens en propriété absolue ; John Cooper étant mort sans enfants et James Cooper vivant, ce dernier a reçu la propriété absolue des biens.

James Cooper McCormick a invoqué l'intention du testateur et a insisté sur le fait que le testateur "a dû vouloir" que ses biens fussent recueillis, d'abord par les héritiers de son sang portant son nom et, à leur défaut, et après eux, par un héritier d'un autre nom, mais toujours de son sang.

Or, la règle qui veut qu'on cherche l'intention du testateur est une règle d'interprétation qui, comme toutes les autres, n'a d'application et de valeur que dans les cas où il y a quelque chose à interpréter, c'est-à-dire, lorsqu'on se trouve en présence d'un texte ambigu et obscur.

La Cour d'Appel a été unanime à déclarer que la clause du testament dont il s'agit contient, en termes clairs et précis, que l'appelé est bien James Cooper, fils du testateur.

La vente faite à l'Université Laval par les exécuteurs testamentaires de James Cooper est donc légale et le jugement de première instance a été maintenu.

C'est de ce jugement de la Cour d'Appel que James Cooper McCormick en appela au Conseil Privé. Le plus haut tribunal de l'Empire vient, comme nous le dit le tribunal, de confirmer les décisions des tribunaux de la province.

Le jugement que vient de rendre le Conseil Privé, dans la cause de James Cooper McCormick contre Samuel J. Simpson et al., est d'une grande importance pour l'Ecole Polytechnique.

Parmi les propriétés laissées par le testateur, James Cooper, était le lot cadastral 445, quartier Saint-Louis, valant $200,000. James Cooper, second fils du testateur, vendit ce lot à la corporation de l'Ecole Polytechnique qui y érigea un édifice valant environ $200,000. Le procès était intenté par James C. McCormick en réclamation des lots et de la somme de $150,000, revenu accru depuis la mort de James Cooper, fils, en 1903. Le fils de John, Sidney M. Cooper, était mort en 1883. C'est contre les exécuteurs de la succession, Samuel J. Simpson et al., qu'était dirigée la poursuite.

La cause fut instituée en Cour Supérieure, le 3 mars 1906. La cause fut portée en Cour d'Appel, le 25 octobre 1906.

Le demandeur était représenté par Mtres W. F. Lighthall, C. R., et T. Brosseau, C. R., la succession Cooper, par Mtres J. E. Martin, C. R., et J. A. Mann, de la maison légale Foster, Martin, Mann et Mackinnon, et par Mtre Donald Macmaster, C. R., du barreau de Londres ; l'Ecole Polytechnique, mise en cause, était représentée par Mtre Honoré Gervais, C. R., député.

## UN SAUT VERTIGINEUX

### Un touriste américain se souviendra toujours d'une visite qu'il fit au pont, en construction, de Québec. — Plongeon d'une hauteur de 175 pieds dans les eaux profondes du fleuve.

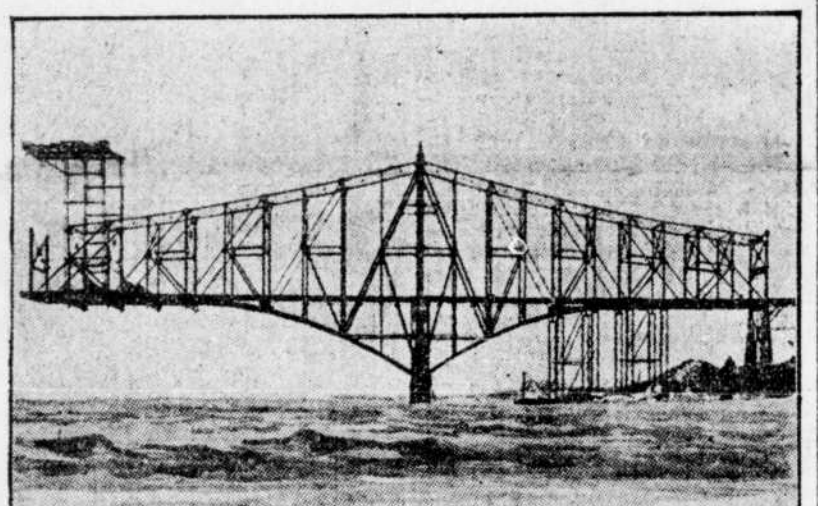

Vue des travaux de construction du pont de Québec, du haut duquel un touriste américain a fait un terrible plongeon hier.

Québec, 31 — Il est toujours dangereux de ne pas écouter les bons avis, témoin ce qui est arrivé, hier, à un citoyen américain, qui passe ses loisirs à visiter tous les endroits intéressants de notre province.

Parmi tous ces endroits, il n'en est pas qui soient plus attrayants pour les citoyens de l'autre côté de la 45e ligne, qu'une visite au pont de Québec.

Or, hier, comme un groupe d'Américains étaient à admirer cette gigantesque construction, l'un d'eux, malgré les avis contraires, voulut s'avancer jusqu'à l'extrémité des travaux.

Quand il fut rendu à l'endroit où son entêtement l'avait poussé, son oeil plongea avec délices dans le vide. Mais le fatal vertige le saisit, et le malheureux fit un plongeon qui aurait bien pu lui coûter la vie.

L'infortuné piqua une tête d'une hauteur de 175 pieds, au grand effroi de tous ceux qui le virent tournoyer dans l'air. Ce ne fut que l'affaire d'un instant, puis l'eau profonde du fleuve se referma sur le malheureux. Il allait être englouti, quand les employés de la compagnie de construction, se hâtèrent de lui porter secours. On eut toutes les peine du monde à le sortir de sa terrible position.

Quand le plongeur improvisé qui venait de faire un si grand tour de force, fut une fois sorti de l'eau, on s'empressa autour de lui et il reçut les meilleurs soins à l'hôtel Paradis en attendant le départ du "Frontenac", pour Québec.

Maintenant, le visiteur, dont la curiosité ne manquera pas d'être refroidie, repose assez confortablement à l'Hôtel-Dieu.

Bien que l'Américain ait une côte fracturée, et qu'il souffre d'un fort choc nerveux, sa vie n'est nullement en danger. Il en sera quitte pour quelques jours d'un repos forcé.

Il pourra se vanter d'avoir fait un saut que peu d'hommes voudraient tenter.

LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES AU COLLEGE DE JOLIETTE. — Façade latérale du côté de l'Evêché (58 pieds).

## TAMPONNEMENT

Ce matin, dans la cour du Pacifique, à Hochelaga, un train de fret a tamponné un autre convoi de fret. Plusieurs wagons ont été brisés et jetés à côté de la voie.

## MEFAITS DE LA FOUDRE

Lundi après-midi, la foudre a frappé deux tramways, l'un portant le No 824, circuit des rues Windsor et Saint-Laurent, ayant pour mécanicien, M. Martineau, l'autre, portant le No 595, circuit de la rue Centre, mécanicien Lalonde. Le frein à air comprimé du premier a été brisé.

Les deux mécaniciens ont reçu un léger choc électrique.

LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES AU COLLEGE DE JOLIETTE. — La façade principale. (207 pieds).

## LES PROJETS D'UN FORCAT

### Du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, il les confie à un hôtelier

DE GLEN SUTTON

**Le triste sire voudrait ni plus ni moins former un syndicat pour faire la contrebande.**

LETTRE IMPRUDENTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 31 — Une lettre, remarquable par sa singularité autant que par l'esprit de malhonnêteté qui l'a inspirée, vient d'être adressée à M. Brock, gérant de l'hôtel "Glen House", à Glen Sutton, qui abrite, à l'époque de la belle saison, tant de touristes américains et canadiens.

Cette lettre est signée par un forçat du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, dont la sentence est sur le point d'expirer.

Le signataire propose simplement à M. Brock la formation d'un syndicat pour exercer la contrebande au Canada et aux Etats-Unis.

Le forçat en question, voulant s'assurer une existence "honnête" de récidiviste, confia à M. Brock ce projet malhonnête.

L'auteur de la lettre ne manque pas d'arguments pour promettre l'impunité et les chances de succès à ceux qui voudraient s'associer à lui, dans cette dangereuse exploitation.

Le prisonnier confesse que la vie du contrebandier est mouvementée mais il ajoute qu'en retour, ce métier offre de nombreuses chances de succès.

L'auteur de cette missive étrange explique pourquoi il a songé à M. Brock, pour la réalisation de son projet.

"L'établissement que vous dirigez est à quelques minutes, dit-il, des frontières. Un poste de contrebande établi près de cet endroit par des amis sur la discrétion desquels on pourrait compter serait une source de revenus pour nous."

Va sans dire que M. Brock n'a pas encore répondu à l'auteur de cette lettre.

Comme on le voit, la plupart des forçats qui sortent du bagne, soit à l'expiration de leur terme ou sur un "ticket-of-leave", n'ont qu'un désir, celui de recommencer, par des moyens moins violents et plus dissimulés, leur existence criminelle.

## SAINT-BONIFACE EN LIESSE

**A L'OCCASION DU 25ième ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION SACERDOTALE DE Mgr LANGEVIN, HIER.**

Winnipeg, 31 — Saint-Boniface a été, hier, témoin d'une fête inoubliable, à l'occasion du 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Grandeur Mgr Langevin. Les cérémonies religieuses à la cathédrale ont été splendides. Jamais ce temple religieux n'avait vu plus grande affluence de fidèles.

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

De tous les points du diocèse des membres du clergé étaient venus présenter leurs félicitations et leurs hommages au distingué prélat. On remarquait aussi nombre de prêtres venus des autres provinces.

Mgr Langevin officia à la messe pontificale. Au choeur avaient pris place au milieu d'une centaine de prêtres Mgr Racicot, Mgr Pascal, de Prince Albert, Sask.; Mgr Dugas, vicaire général de Saint-Boniface, et son cousin, Mgr Dugas, de New York.

Ce fut Mgr Racicot qui prononça le sermon. Prenant pour texte de son sermon la parole des écritures : "Prêtre pour l'éternité", Mgr Racicot parla avec une haute éloquence du sacerdoce et de la mission du prêtre dans la société.

Après la grand'messe, un banquet réunissait à l'archevêché les membres du clergé. A l'issue du banquet des adresses furent présentées à Mgr Langevin. On lui remit aussi le montant d'une forte souscription qui sera versée au fonds de la nouvelle cathédrale.

Dans l'après-midi s'est continuée au collège de Saint-Boniface une retraite pour les membres du clergé que prêche le R. P. Belval, O.M.I. Soixante prêtres suivent les exercices de cette retraite. Commencée lundi elle se terminera vendredi. Les membres de l'Ordre des Oblats du Manitoba et de la Saskatchewan sont aussi en retraite à Saint-Boniface.

## FRACTURE DE LA CLAVICULE

Un nommé Paul Krupp a été blessé pendant qu'il travaillait, cet avant-midi, à Maisonneuve. L'infortuné a été transporté à l'hôpital Général, où les chirurgiens ont découvert qu'il souffrait de la fracture de la clavicule.

## APPEL DU FOND DES BOIS

### " La Presse " reçoit des plaintes étranges de la part de compatriotes employés à la construction d'un chemin de fer dans le Nouvel Ontario —Une enquête sur les lieux.

Les difficultés des relations entre les employeurs et les employés, particulièrement dans les chantiers et sur les chemins de fer en construction, deviennent de jour en jour plus grandes.

Souvent "La Presse" a eu l'occasion de signaler dans ses colonnes des différends ou des difficultés entre patrons et ouvriers, au sujet de la façon dont cinq se plaignaient d'avoir été traités par ceux-là ou par leurs contremaîtres. Nombreuses ont été les explications données de côté et d'autres et très difficile à déterminer la somme de droits ou de générosité réclamés par les uns ou les autres.

Une correspondance volumineuse, reçue, ce matin, de la région du Nouvel Ontario, nous signale un cas particulier de ces différends regrettables.

Cette communication est signée d'un nom responsable et les personnes que l'on y accuse y sont nommées en toutes lettres.

Les faits que l'on y relate sont-ils bien exacts, les circonstances dont il est question dans la lettre sont-elles présentées sur leur vrai jour par le correspondant dont l'indignation nous paraît très grande ?

Nous ne pourrions nous prononcer, évidemment, dans cette affaire, à moins d'être nous-mêmes sur les lieux. En attendant, nous croyons de notre devoir de résumer, dans les lignes qui suivent

LA PLAINTE

longuement libellée de notre correspondant.

Une Compagnie de construction de chemin de fer dans ces régions nouvelles et lointaines aurait fait venir de Montréal et d'ailleurs un grand nombre d'hommes qui, alléchés par l'espoir d'un bon gain, se seraient immédiatement mis en route pour les chantiers de construction situés au milieu des bois.

Long et pénible serait le voyage dans les chars et à travers les bois et les marécages, jusqu'au camp. "Et pendant ce temps, dit notre correspondant, ces hommes, conduits

COMME DES BESTIAUX,

n'obtiennent à manger qu'en montrant les dents."

Pour résumer autant que possible voici ce dont se plaignent en outre les ouvriers qui sont en majorité des Canadiens-français et des Français de la région de Montréal:

Qu'une fois au camp on les exploite honteusement en leur chargeant double leur passage, en leur faisant payer jusqu'à $3 pour l'usage des couvertures, en exigeant très cher pour leur pension, en faisant endetter les hommes le plus possible de façon à ce qu'ils puissent travailler assez longtemps sans pouvoir retirer une piastre de la compagnie—et que pour arriver à ce but on ne néglige rien.

Que les ouvriers sont malmenés, qu'on les traite à peu près de la même façon que

LES FORCATS

de la nouvelle Calédonie, au travail;

Que la nourriture est infecte et ne se compose journellement et invariablement que de cochon pourri qui rend les hommes malades;

Que les camps où ils sont couchés sont de véritables niches à chiens, malpropres;

Que dans ces conditions les ouvriers abandonnent l'ouvrage par bandes de 10, 15 ou 20 à la fois et s'enfuient, abandonnant le peu de linge qu'ils possèdent; qu'on les fait poursuivre dans les bois par des

LIMIERS A SOLDE;

qu'on les force à travailler en leur braquant le revolver sur le nez ; que, dans le cas où ils s'obstinent, après les avoir fouillés et enlevé tout ce qu'ils ont dans leurs poches, un tribunal improvisé leur fait un procès sommaire et leur inflige suivant le cas, plusieurs jours de prison.

Notre correspondant termine comme suit :

"Comme votre journal est l'organe des Canadiens-français, je pense que vous voudrez bien en la circonstance

PRENDRE LEUR DEFENSE

et tenter une action en faveur des malheureux qui gisent en ce moment dans leurs cachots au fond des bois.

"La Presse", tout en ne publiant que sous toutes réserves ces faits extraordinaires, s'est émue de cet appel, et dès ce soir, elle envoie sur les lieux un de ses représentants chargé de faire une enquête qui pourra nous donner les deux côtés de la médaille.

## UNE PLAISANTE MESAVENTURE

**DEUX CONSTABLES PRENNENT POUR UN CAMBRIOLEUR UN EPICIER QUI S'ETAIT REFUGIE DANS SON ETABLISSEMENT, LA NUIT.**

Soucieux de défendre et de protéger la propriété d'autrui contre les incursions de maraudeurs nocturnes, deux constables du poste No 12 viennent de commettre une méprise, dont le seul tort a été d'ennuyer, pendant quelques minutes, un citoyen bien connu du nord de la ville.

Vers une heure, dimanche matin, M. Arcade Tremblay, de l'épicerie Aubertin-Tremblay, 1046 Saint-Laurent, retournait chez lui après avoir été chez le barbier lorsqu'une pluie torrentielle accompagnée de grêlons le força de chercher un abri dans son magasin.

A peine avait-il pénétré à l'intérieur qu'il vit surgir deux constables dont l'un sans uniforme.

—Que faites-vous ici, lui demanda l'agent en uniforme?

—Je suis dans mon magasin, répliqua M. Tremblay, en riant.

—Ce n'est pas vrai repartit l'agent indigné, depuis deux ans que je fais le quart dans les environs, je ne vous ai jamais vu.

—Il est très possible, expliqua M. Tremblay, puisque je ne suis ici que depuis le mois de mai.

L'allure de notre concitoyen et ses explications n'ayant pas paru satisfaisantes aux gardiens de la paix, M. Tremblay fut prié de suivre les constables au poste.

L'épicier protesta vivement et proposa aux agents de les conduire chez le propriétaire ou chez un voisin qui pourrait établir son identité.

Les policiers y consentirent et quelques minutes plus tard, M. Gauthier, restaurateur des environs, déclarait aux fidèles serviteurs de Concordia que l'homme qui se tenait devant lui était bien le co-propriétaire du magasin où ils l'avaient arrêté. L'aventure a fini par faire rire les constables et leur prisonnier.

## DEUX VOLEURS SOUS VERROUS

**DEUX JEUNES GENS SONT LOGES EN PRISON APRES AVOIR PILLE UN MAGASIN A EAST BROUGHTON.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE.)

Tring Junction, Beauce, 31 — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des inconnus enfoncèrent le magasin de M. Drapeau, à East Broughton, et s'emparèrent d'une somme de $12.00 en sus de quelques bijouteries.

M. Drapeau ayant constaté le vol dont il venait d'être victime, avertit aussitôt ses confrères des paroisses environnantes d'avoir à se protéger contre la visite de ces maraudeurs.

Or, dès le lendemain, deux individus à mine suspecte descendaient du convoi du "Quebec Central", et se rendaient à l'hôtel Paré, à Tring Jonction. Le propriétaire ayant flairé quelque chose de louche dans l'allure des deux nouveaux arrivés, prévint, par téléphone, M. Drapeau de East Broughton qui vint établir l'identité des deux individus. M. Drapeau reconnut que ces jeunes gens avaient quitté le village de Broughton aussitôt après le vol. Il avertit en conséquence l'agent provincial, J. Rousseau, de Thetford Mines, qui conduisit les prévenus à la prison de Saint-Joseph de Beauce, après leur avoir fait confesser leur crime.

MM. J. Paré et E. Lagueux doivent être félicités pour leur flair en cette affaire.

## A MAISONNEUVE

Demain soir, à la station de police No 2, à Maisonneuve, aura lieu l'inauguration officielle du nouveau bureau de santé.

## ENTREPRISE COLOSSALE

### Le cahier des charges pour la construction de la conduite de l'aqueduc a été adopté.

### Les soumissions seront ouvertes le 6 septembre prochain et les travaux devront être terminés 12 mois après.

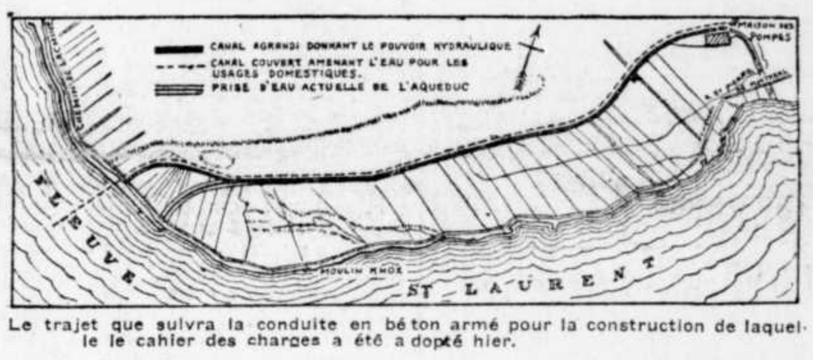


Le trajet que suivra la conduite en béton armé pour la construction de laquelle le cahier des charges a été adopté hier.

La construction de la conduite en béton armé qui amènera aux pompes de l'aqueduc 60 millions de gallons d'eau par jour, est maintenant entrée dans le domaine des réalités et dans treize mois, Montréal devrait avoir son approvisionnement quotidien d'eau pure porté au double de ce que nous avons aujourd'hui. La commission de l'aqueduc a eu, hier après-midi, une séance spécialement consacrée à la lecture du cahier des charges et ce document ayant été adopté, il a été décidé de demander immédiatement des soumissions lesquelles devront être ouvertes le 6 septembre prochain.

Ce cahier des charges ne comprend pas moins de 52 clauses qui indiquent minutieusement dans quelles conditions devra être fait le travail, quelle sera la qualité des matériaux employés. Il va de soi que nous ne pouvons entrer dans tout le détail de ces directions qui sont, en plus grande partie, techniques. Faisons cependant la remarque que seul un ingénieur connaissant à fond son métier pouvait dresser ces spécifications. Aussi la commission n'a-t-elle pas ménagé à ses auteurs, MM. G. Janin et T. A. Lesage, ses félicitations les plus sincères.

La conduite qui aura 27,300 pieds de long aura 9 pieds d'axe horizontal et l'axe vertical aura 7 pieds, 8 pouces et demi. L'épaisseur du béton variera de 8 pouces au sommet de la conduite à 12 pouces à la naissance de la voute. Il sera armé d'un treillis en acier dont les mailles ne devront pas avoir plus de 6 pouces carrés. Cette armature se comptera différemment selon que la conduite sera construite dans le roc ou dans un terrain moins solide. Dans le premier cas elle ne sera posée qu'à la couronne, dans le second elle sera posée dans tout le développement circulaire du tube. Dans les terrains de sable et de glaise, la conduite devra reposer sur des plates-formes construites sur pilotis.

Le cahier des charges indique avec un soin minutieux la qualité du ciment et du sable qui entreront dans la composition du béton.

Les essais qu'il prescrit du ciment ne laissent aucune place possible à la falsification ou à l'entrée d'un produit de qualité inférieure. Les devis recommandent le malaxage à la main du béton et tolèrent les malaxeurs mécaniques à certaines cosditions.

A environ 1 mille de l'ouverture de la prise d'eau actuelle avec le fleuve, le canal est déjà à la largeur qu'il devra plus tard avoir dans tout son parcours. A cet endroit la conduite devra se raccorder avec le canal par un branchement de mêmes dimensions que la conduite elle-même et long de trente pieds. L'entrepreneur devra poser une porte-vanne fournie par la ville. La construction de la partie du branchement de la porte-vanne au canal ne fait pas partie du contrat, elle sera faite par la Ville. A cet endroit la conduite s'embranchera avec le canal. Quand celui-ci aura été élargi sur toute sa longueur et que le puits de pompage aura été creusé près de la maison des machines, la conduite sera prolongée jusqu'à cinq cents pieds au large du fleuve. Un compteur Venturi sera posé en un point quelconque de la conduite pour calculer l'approvisionnement quotidien.

A ce propos, M. Janin a fait remarquer que, selon lui, le calcul de 38,000,000 de gallons donné par les compteurs des pompes et les turbines n'était pas juste et que la dépense quotidienne ne dépassait pas 30 millions et peut-être 28 millions de gallons d'eau. Les pompes sont vieilles et quoique les pistons enrégistrest

M. G. Janin, ingénieur en chef du service des eaux, dont le projet d'agrandissement de l'aqueduc est entré dans le domaine de la réalisation.

toujours les chiffres maximums, leur effet est beaucoup moindre. La conséquence est qu'il ne faut pas effrayer la population en lui faisant, à propos de tout, remarquer que les pompes, faites pour donner 38,000,000 de gallons au maximum risquent de se briser quand on les force à 38 millions et quart.

Toutes les précautions sont prises pour éviter la pollution de l'eau de l'aqueduc pendant les travaux.

La conduite devra être complétée douze mois après la signature du contrat. Pour garantir la mise à exécution de son contrat, l'entrepreneur devra déposer entre les mains du trésorier de la Ville une somme de $50,000.

## UN EDIFICE DE $500,000

A une réunion des gouverneurs de l'université McGill, hier, on a accepté les plans de MM. Brown et Vallance, architectes de cette ville, pour la construction d'un nouvel édifice, pour la Faculté de Médecine.

Les plans et devis indiquent que le nouvel édifice sera érigé dans l'avenue des Pins, en face de l'hôpital Royal Victoria. On estime le coût à près d'un demi-million.

Au cours de la réunion, on a aussi nommé M. D. A. Murray, du collège de Dalhousie, Halifax, professeur de mathématiques, en remplacement du professeur Chandler, décédé.

# LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York,
W. J. MORTON,
919 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 57 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.


## Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
20 JUILLET

| | |
|---|---|
| LUNDI | 93,494 |
| MARDI | 93,462 |
| MERCREDI | 93,449 |
| JEUDI | 93,554 |
| VENDREDI | 93,491 |
| SAMEDI | 116,916 |
| TOTAL | 584,366 |
| HEBDOMADAIRE | 50,508 |
| | 634,874 |

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

**97,394**

## LE CADAVRE D'UNE INCONNUE

LUGUBRE DECOUVERTE DANS LA RIVIERE OTTAWA, LUNDI MATIN — PAS DE CRIME — DESCRIPTION DE LA VICTIME.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Rockland, 31 — On a trouvé, lundi matin, dans la rivière Ottawa, vis-à-vis de ce village, le corps d'une jeune fille qui, d'après les médecins qui en ont fait l'examen, a dû séjourner dans l'eau 5 à 6 jours.

M. le Dr Ferguson, de Cumberland, coroner du district, a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

D'après les médecins, la jeune fille ne portait aucune trace de blessures.

Voici une description aussi détaillée que possible de l'infortunée : elle mesure environ 5 pieds et est d'assez forte taille. Elle avait une robe de toile blanche et un ceinturon en soie noire avec boucle de cuivre ; menottes de dentelle allant jusqu'au coude; bas bruns et souliers en toile blanche. On a trouvé sur le cadavre, une montre en "gun metal", et trois bagues. Les cheveux de la morte sont longs et noirs.

On ne rapporte pas de disparition dans les environs.

## IL PREND LA CLEF DES CHAMPS

Du correspondant particulier de "La Presse"

Sorel, 31 — Le grand connétable Wilbrenner qui était allé à Contrecoeur pour opérer l'arrestation d'un individu accusé d'un crime infâme, n'a pu réussir à l'amener à Sorel. Le triste personnage avait pris la clef des champs, et on croit qu'il s'est réfugié dans les bois environnants. La jeune fille victime de cet odieux attentat n'est âgée que de treize ans, et demeure près du village de Contrecoeur.

Les parents de la fillette sont bien déterminés à livrer à la justice son lâche agresseur qui n'en est pas à ses premiers exploits.


## Le Mauvais Sang

est la cause de toutes les humeurs, éruptions, clous, boutons, plaies scrofuleuses, eczéma ou herpès, sans oublier le rhumatisme, le catarrhe et les autres maladies. Le meilleur remède du sang contre toutes ces maladies, comme le prouve son record extraordinaire de guérison, c'est la

**Hood's Sarsaparilla**

100 doses $1.00. N'acceptez pas de substitution. A (287) w B


## Chronique

UN ELU

On vient de procéder, en France, aux élections des conseillers généraux. Ces conseillers, élus par le suffrage universel, ont pour mission de gérer les intérêts du département. Leurs fonctions font bascule et corrigent un peu les imperfections inévitables du pouvoir central confié à la Chambre et au Sénat.

Cet événement, qui est de première importance en France, ne nous présente qu'un très médiocre intérêt, et je n'en aurais pas parlé, si elles n'offraient une particularité assez piquante, savoir que M. Ferroul, l'ex-maire de Narbonne, que Clémenceau fit si proprement coffrer le mois dernier, a été élu conseiller général dans son département.

On se souvient que Ferroul fut un des meneurs dans la levée des viticulteurs. Marcelin Albret était le rédempteur du Midi, et Ferroul le sous-rédempteur.

Ces deux hommes ont mené le branle là-bas. Tant que les méridionaux se sont contentés de crier, le gouvernement les a paternellement laissé faire. "Le Midi bouge," disait-on, et on souriait. Il y aura du bruit, pensait le gouvernement, et après ? n'en fait-on pas à la Chambre.

Mais, un jour, la chose se gâta, et des violences meurtrières furent commises. Alors le gouvernement sévit, et les portes de la prison s'ouvrirent pour le sous-rédempteur Ferroul.

Au moment de son arrestation, cet agitateur méridional a eu une parole digne d'être recueillie. S'adressant aux braves gens qu'il avait exaltés et qui voulaient s'opposer par la force à son arrestation, au risque peut-être de leur vie, il s'écria :

"Tas de rosses ! Hâtez-vous de démolir vos baricades ; vous voulez donc me faire condamner à dix ans de travaux forcés ?"

J'admire ce bonhomme qui a la notion si exacte des peines qu'il encourt et qui veut bien obtenir la gloire, mais au plus juste prix. Il ne s'émouvait pas à la pensée des années de prison auxquelles il exposait les vignerons emballés ; mais du moment qu'il était menacé d'une pénalité, c'était une autre histoire.

Toute la psychologie des meneurs est dans ce cri du brave Ferroul.

Lorsqu'il a, par ses paroles enflammées, poussé quelques centaines de soldats à déserter en armes et à se rebeller contre l'autorité militaire, se plaçant ainsi dans des conditions qui les exposaient à des peines terribles, il n'a pas eu la vision des cachots ou de peloton d'exécution. Mais lorsque l'autorité vint lui mettre la main sur l'épaule en lui disant : Halte-là ! il se souvint alors qu'il y avait des lois, des gendarmes, des geôliers, et il qualifia de rosses ceux qu'il avait froidement surexcités.

Si ces électeurs de M. Ferroul avaient songé à cela, il est improbable qu'ils l'eussent élu conseiller général, même platoniquement.

Au sujet des soldats qui se sont mutinés sous l'empire des paroles de Marcelin Albert et de Ferroul, l'opinion publique et la presse d'Allemagne ont marqué beaucoup d'attention. Les agences allemandes disaient qu'il importait beaucoup de pénétrer le sens exact de cette rébellion.

Ce n'était pas bien difficile et il n'y avait nul besoin de se servir de lorgnettes perfectionnées à Iéna : les mutinns étaient tous des enfants du pays en ébullition, ils n'ont fait qu'obéir à une impulsion bien naturelle et presque irrésistible, résultant uniquement des circonstances. Quelques paroles vibrantes devaient suffire pour les égarer. Voir là-dedans un symptôme de désorganisation dans l'armée française, eût été faire preuve d'une naïveté excessive — ou d'un désir outré qu'il en fût ainsi.

A Paris, on comprit tout de suite, et c'est ce qui motiva l'indulgence dans la répression. On se contenta de faire changer le régiment de garnison.

Mais on frappa sévèrement les meneurs, et l'on fit d'autant mieux, que presque toujours ce sont les seuls qui échappent au châtiment des fautes et des crimes qu'ils ont provoqués.

Pauvre Ferroul ! Quand on l'eût arrêté, il se mit à la portière du wagon qui l'emmenait en captivité, il regarda sa ville qui fuyait et pleura. Lorsque je lus ce détail, je me mis à rire. Les larmes de Ferroul me rappelèrent "Le Dernier des Abencérages" : "Pleure comme une femme cette ville que tu n'as pas su défendre comme un homme." Il y avait longtemps que Châteaubriand n'avait hanté mon esprit, et je suis reconnaissant à Ferroul de m'avoir procuré cette réminiscence.

Mais c'est égal, quand on la glande lacrymale si sensible, on ne se mêle pas de conduire les autres ; on reste bien tranquillement chez soi, auprès de sa femme et de ses enfants ; on lit les journaux sans nuances en fumant une bonne pipe ; on paye régulièrement ses taxes, et on n'envoie pas les autres se faire casser les reins pour vous procurer une popularité dont on n'est pas digne, puisqu'à la moindre adversité on pleure comme un veau.

C'est ce braillard que les électeurs du département de l'Aube viennent d'élire conseiller général. Cela n'a pas d'importance puisqu'il est inéligible, mais cela prouve que les braves méridionaux n'ont pas de rancune.

LAURENT BART.

31-7—1907.

## LE DANGER DES EXPLOSIFS

UN BAMBIN ET SA PETITE SOEUR SONT HORRIBLEMENT BLESSES, A PROVIDENCE, R. I. — CURIEUX ACCIDENT.

Providence, R. I., 31 — Stanislas Barron, âgé de sept ans ,et sa soeur, 10 ans, enfants de M. et Mme François Barron, de l'avenue Douglas, viennent d'être victimes d'un horrible accident qui sera fatal au premier ; sa soeur a été aussi blessée mais elle survivra. Le jeune Stanislas, les poches remplies de cartouches et de gros pétards, allait gaiement dans la rue, avec l'intention de célébrer bruyamment le "Old Home Week". Soudain, il trébucha, puis tomba sur le trottoir. Une formidable explosion se produisit et les personnes qui se trouvaient près de là, virent avec épouvante les deux pauvres petits tout sanglants se débattre dans les affres d'une affreuse agonie. L'enfant avait à la poitrine une plaie béante. La fillette était cruellement brûlée à la figure et aux bras. Les deux petites victimes furent transportées d'urgence à l'hôpital Rhode Island.

## LES MINEURS DE L'OUEST

Ils seraient menaçants dans le district de Nashwauk, Minn., et les citoyens réclament la présence des troupes.

Duluth, Minn., 31. — L'avocat Thwing du comté d'Itaca et des citoyens de Naswauk Borez, Coleeine & Grand-Rapids, maintenant à Nashwauk, a télégraphié au Gouverneur lui demandant de maintenir en position le Sheriff Hoolikan, dont les chefs de la fédération des mineurs de l'Ouest vienent de demander la tête parcequ'un de ses députés aurait empêcher le drapeau rouge de figurer dans une parade. La situation est critique- à Nashwauk et l'avocat du comté suggère que les députés shérifs soient remplacés par les troupes.

## IL LUI TRANCHERA LA TETE

Tanger, 31 — Le ministre anglais à Tanger, Gerald A. Lowther, a reçu du caïd sir Harry Maclean une lettre l'informant que Raisuli menace de mettre à mort son prisonnier, si le gouvernement marocain ne retire sur-le-champ ses troupes du territoire des Elkmes.

## CET ACCIDENT DE VOITURE

Dans une nouvelle publiée lundi, sous le titre de : "Chute dans une excavation", il y a eu erreur de noms. C'est Mlle Frédéa et non Fédora Turcotte, qui a été légèrement blessée, deux roues de boghei lui passant sur le corps.

Mlle Turcotte et Mlle Emélie DesRochers, qui l'accompagnaient, demeurent à la Côte Saint-Michel, et non à la Côte Saint-Paul.

L'accident est arrivé au pied de la côte de la rue Amherst. Mlle Turcotte souffre de contusions plus douloureuses que sérieuses.


SOUS-VETEMENTS Garantis Pen-Angle

Marque de Fabrique comme ceci, en rouge, signe certain de valeur. Faits en plusieurs tissus et styles, à prix variés, en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants.

Ne peuvent rétrécir ni s'étirer, ni serrer ni bomber; durent plus longtemps que toutes les autres espèces ; et sont vendus avec une garantie qui vous protège contre tous défauts possibles.

Sous-Vêtement fait à ordre, car vous ne pourriez pas le surpasser en ajustement ni l'égaler en valeur. (309F)


# LES INSPECTEURS EN CONVENTION

Ils siegent pendant trois longues séances hier et un huis-clos le plus absolu est maintenu sur leurs délibérations et décisions.

LES NOUVEAUX OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DES INSPECTEURS D'ECOLES, EN CONVENTION A MONTREAL — En lisant de gauche à droite : Assis, le président, M. P. J. Ruel ; le vice-président, M. G. S. Vien. Debout, M. L. Bergeron, directeur ; M. G. E. Marquis, secrétaire ; M. J. B. Demers, directeur.

Les inspecteurs d'écoles ont siégé en convention toute la journée hier, ayant trois séances, l'avant-midi, l'après-midi et le soir.

Un rigoureux huis-clos est maintenu sur leurs délibérations et des décisions prises ou des résolutions adoptées, ils ne veulent rien communiquer au public.

Comme nous faisions part à M. le secrétaire G. E. Marquis de notre surprise de ce rigorisme absolu, voici la réponse qu'il nous donna: "Nos délibérations comme nos décisions doivent être absolument tenues secrètes. Il appartient au conseil de l'instruction publique d'en être informé le premier et de les communiquer au public s'il le juge à propos. Il y a trois ans une indiscrétion fut commise et lorsque nos délibérations et décisions furent soumises au conseil, ce dernier refusa d'en prendre connaissance et les jeta irrémédiablement au panier prétendant que nos décisions auraient dû lui être communiquées avant que de les livrer à la publicité des journaux."

"Ce que je puis vous dire sur les séances d'hier, c'est que nous avons discuté pendant plus de quatre heures sur une unique question sans en arriver à une décision, à savoir sur ce que pensent les inspecteurs d'écoles de la proposition du sous-comité catholique, à sa séance du mois de mai suggérant d'abolition des conférences d'automne, pour les remplacer par une visite d'inspection et aussi de celle de l'honorable Rod. Roy, secrétaire de la province, faite, l'hiver dernier, devant plusieurs inspecteurs d'écoles, à l'effet de diminuer au fur et à mesure qu'un district deviendra vacant, le nombre des districts d'inspection et d'accorder un salaire plus élevé à l'inspecteur qui se chargerait d'un nombre d'écoles plus grand qu'à l'ordinaire.

"Aujourd'hui, nous aurons à nous demander si la propagation des écoles normales, d'après le système actuel, est désirable et si les pouvoirs du Bureau Central sont trop étendus.

"Il sera aussi question de l'uniformité à adopter pour la distribution des primes aux municipalités dans tous les districts d'inspection ; des points généraux sur lesquels les inspecteurs d'écoles devront tous appuyer cette année dans leur rapport à M. le Surintendant ; de l'opportunité d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre des écoles modèles de garçons et par quels moyens les encourager ; de la résiliation de l'engagement des instituteurs et s'il ne vaudrait pas mieux la retarder au mois de juin ; du fonds de pension, à savoir s'il ne serait pas suffisant d'avoir enseigné au moins 3 ans pendant les 5 dernières années qui précèdent la demande de pension".

Des primes aux institutrices pour les succès remportés et pour les années d'enseignements et s'il est opportun de demander que ces deux sortes de primes soient fondues en une seule, feront aussi l'objet de nos délibérations de même que les livres de récompense, du nombre qu'il faudrait à chaque inspecteur et qu'elle serait le meilleur mode de distribution à adopter.

"En vue du numéro de l'"Enseignement Primaire" donné gratuitement par le gouvernement à chaque école, nous discuterons pour savoir si les commissaires ne devraient pas être tenus de fournir un abonnement à chaque instituteur dans les écoles où il y a plusieurs départements.

"Nous demanderons probablement au département de l'instruction publique de nous fournir gratuitement un exemplaire de tous les livres approuvés, en usage dans les écoles primaires, et au gouvernement de nous envoyer gratuitement un exemplaire du "Journal d'Agriculture".

CADEAU-SOUVENIR

MM. les inspecteurs d'écoles, les hôtes de M. l'abbé Dubois, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, lui ont présenté, cet après-midi, un magnifique cadeau-souvenir pour le remercier de sa gracieuse et généreuse hospitalité.


## Durant les Chaleurs

Vinol est aussi délicieux qu'une orange fraiche, et aussi adoucissant qu'il peut l'être pour les estomacs faibles, irrités. Il ramène l'appétit disparu, améliore la digestion et renforce tout l'organisme. Nous recommandons fortement Vinol à tous les faibles et les épuisés pour une cause quelconque, — particulièrement aux femmes et aux enfants délicats, aux vieillards et à ceux qui souffrent d'affections pulmonaires. L'argent est remis si après avoir essayé Vinol, vous n'en êtes pas satisfait.

HENRI LANCTOT
295 rue Sainte-Catherine,
320 rue St Laurent, 447 rue St Laurent.
(1) A yw


## A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — La foudre a considérablement endommagé les habitations de MM. M. Olmstead et Scharr, de Janeville, près Ottawa.

—Une dame Cadieux, de la Petite Ferme, Hull, se plaignait de Mme Pilon, sa voisine, parce que cette dernière donnait sur un graphophone, une chanson que Mme Cadieux croyait avoir été composée pour l'insulter. La chanson qui fait partie d'un répertoire français, a été rendue dans la cour, et le recorder Goyette a renvoyé la plainte.

—Sir Wilfrid Laurier est revenu dans la capitale, ce matin. Il retournera probablement à Arthabaska à la fin de la semaine, pour une courte vacance.

—Le cadavre du nommé Bouthot, de Hull, qui s'est noyé en compagnie de la fille Mary Ann O'Brien, a été pêché hier midi, près du quai de la Reine. Le coroner Baptiste tiendra une enquête.

—Quatre gamins d'Ottawa-est ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir brisé le sceau d'un char de fret dans la cour du Grand Tronc, et d'avoir volé une certaine quantité de grain.

—Hier soir, vers 8.30 heures, alors que la fanfare de Hull était à jouer les plus beaux refrains de son repereoire dans l'avenue McKenzie, à l'entrée du parc Major, deux batailles en règle se poursuivaient. Un citoyen bien connu voulut séparer deux des combattants, et pour ce il pria un de ses voisins de tenir pour un instant un paquet qu'il portait. La bataille terminée le paquet est demeuré introuvable, l'individu à qui il avait été confié avait jugé à propos de déguerpir.

—Les citoyens des environs de l'hôpital de la rue Water ont été en proie à un grand émoi, avant-hier soir, vers onze heures. Tout était calme à ce moment, et bon nombre de citoyens dormaient paisiblement. Tout à coup, on entendit une voix de désespéré qui criait de toute la force de ses poumons: "Au meurtre! au meurtre ! venez à mon secours: mon Dieu sauvez-moi." Ces cris épouvantables partaient d'une fenêtre du second étage de l'hôpital. On se porta en grand nombre vers la fenêtre d'où partaient les clameurs et on put voir le drame qui se déroulait. Un individu, — apparemment en proie à un délire quelconque — était à moitié suspendu hors de la fenêtre. Un homme de la police municipale le tenait sous les bras, et l'empêchait de se précipiter dans le vide. On s'empressa d'aller porter main forte au constable.

## MYSTERIEUSE DISPARITION

LA SURETE RECHERCHE ACTIVEMENT UNE JEUNE FEMME, DISPARUE DANS DES CIRCONSTANCES ETRANGES.

Le chef Carpenter vient de confier à deux de ses limiers la tâche de retrouver une jeune femme de la rue Iberville, disparue, il y a quatre semaines, dans des circonstances absolument mystérieuses.

Alexina Barbeau, épouse d'Edmond Rodier, 233a Iberville, partait, il y a environ quatre semaines pour se rendre à Saint-Isidore de Laprairie, où demeure l'une de ses soeurs, Mme Albina Longtin.

A son départ, Mme Rodier était en excellente santé et promit à son mari de lui écrire une petite note aussitôt après son arrivée à Saint-Isidore.

M. Rodier attendit deux jours, trois jours et même une semaine, sans recevoir de nouvelles de sa femme. Il adressa alors une lettre à sa femme mais ne reçut aucune réponse. Il écrivit alors à Mme Longtin, pour lui demander des nouvelles de sa femme et demeura stupéfié, lorsque sa belle-soeur lui annonça que sa femme ne s'était jamais rendue à Saint-Isidore.

On conçoit la vive inquiétude du mari qui fit aussitôt une tournée dans les hôpitaux de la ville et se rendit même à la morgue.

Alexina Barbeau, épouse d'Edmond Rodier, vivement recherchée par les agents du chef Carpenter, en ce moment.

N'ayant reçu aucune nouvelle de sa femme et ne sachant que penser de cette disparition inattendue, M. Rodier se rendit à la Sûreté et raconta son malheur au chef Carpenter. Ce dernier donna des instructions à deux de ses limiers qui jusqu'ici n'ont pu éclaircir le mystère.

Les époux Rodier sont mariés depuis onze ans mais n'ont pas d'enfant.

D'après le mari, il n'est survenu rien de désagréable entre eux qui pût éloigner la femme du foyer.

M. Rodier offre, en conséquence, une récompense à quiconque pourra lui fournir quelques renseignements au sujet de la disparue.


LISEZ ..... L'ANNONCE d'Allan

Dans "La Presse" demain

Occasions pour tous en fait de vêtements de toutes sortes pour hommes et garçonnets ; chapeaux de paille, de feutre et de toile, chemises d'été, articles de cou, etc.

Rappelez-vous que nos magasins ferment à 7 p. m., excepté le samedi à 11 p. m.

Allan Angle des Rues Craig et Bleury et 401 rue Ste Catherine Ouest.


## GRANDE ASSEMBLEE A SAINTE-ROSE

Une grande assemblée conservatrice aura lieu dimanche prochain, le 4 août, à Sainte-Rose, comté de Laval,

L'hon. P. E. LeBlanc, représentant du comté à la Législature Provinciale, invite tous les électeurs de Laval, Deux-Montagnes, Terrebonne et Jacques-Cartier sans distinction de parti, à aller entendre la discussion des questions politiques sur lesquelles ils auront à se prononcer aux prochaines élections.

Cette assemblée aura un cachet plus qu'ordinaire, du fait qu'elle suivra immédiatement la grande démonstration libérale de Châteauguay-Bassin où l'on s'attend à des déclarations importantes de la part de l'honorable M. Gouin et de ses collègues.

L'hon. M. Leblanc sera accompagné des orateurs suivants : MM. J. E. Léonard, représentant de Laval au parlement fédéral, J. M. Tellier, M.P. P., de Joliette, Alfred Labelle, avocat, Charles A. Pariseault, avocat, E. S. Patenaude, avocat, etc.

Les citoyens de Montréal, qui désireraient assister à cette réunion, auront toutes les facilités de le faire, en prenant les convois qui quittent la gare Viger à 8 hrs 30 et à 9 hrs 30 a. m. Le retour de Sainte-Rose s'effectuera par les convois de 7 hrs 58 et 9 hrs 35 p. m. Le prix du billet aller et retour n'est que de 60 cents. L'assemblée s'ouvrira à 2 hrs précises.

## LES CANADIENS L'EMPORTENT

Petawawa Camp, Ont., 31 — La coupe de défi Londonderry, et la coupe du Prince de Galles, demeureront au Canada. Nos équipes locales ayant défait celles que nous a envoyées la Grande-Bretagne.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

# L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

TROISIEME PARTIE

70 (Suite)

—Pourquoi n'y en aurait-il pas ?

—Ma Catinou, parce que je ne suis pas comme tout le monde, je te le répète.

—Est-ce que ça empêchera une jeune et jolie demoiselle de te donner son coeur et sa main ?

—Peut-être !

—Je suppose le contraire, mon petit, je te vois et tu ne peux dire autrement.

—Tu me vois, c'est vrai, avec les yeux pleins d'indulgence et d'affectueuse exagération... Si tu [illegible] en dehors des [illegible] qui m'intéressent [illegible] pas grand'chose.

Elle hésita, bouleversée.

Pourquoi ce retour dans le passé ? [illegible]

Un [illegible] sentiment allait-il se mettre [illegible] ?

Résolu, Lucien demanda :

—Qui m'a [illegible] ? [illegible] une question aussi nette ?

Presque à bout [illegible], Catinou répondit :

—Ton père et ta mère.

—En es-tu sûre ?

—Mais... je suppose...

—Un des deux t'a-t-il dit; "Je vous confie notre enfant, veillez sur mon fils".

—Les mots n'étaient pas ceux-ci; ton père a prononcé quelque chose d'approchant. Mon petit, je [illegible] dans la journée, [illegible] le soir très tard, il faisait [illegible] ton père avait l'air [illegible] sa douleur en disait plus long que ses paroles, ma pauvre dame.

—Sa douleur!... Ne consentait-elle pas à la séparation ?

Catinou [illegible] ses paroles. Que résulterait-il de cette conversation?

Elle savait que Lucien était tenace, et qu'il [illegible] à la recherche des auteurs de ses jours.


DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES. EN EMPLOYANT LE POISON LIQUIDE DE LYONS.

[illegible] 25c. En vente partout.

131-M-B


Cela l'attristait, l'ennuyait, cela la rendait jalouse!

Qu'adviendrait-il d'elle si Lucien parvenait à trouver sa vraie mère?

—Ne consentait-elle pas à se séparer de moi, renouvela le fils Boiselle?

—Elle avait l'âme brisée; ses yeux étaient pleins de larmes; à peine avait-elle la force de se tenir debout.

—Alors, c'est mon père qui agissait?

—C'est lui.

—Etait-ce bien mon père?

—Je le crois.

—N'éprouvait-il aucune peine extérieure de me laisser ici?...

—Il parlait brusquement, vite; ses phrases étaient coupées; [illegible] Il était pâle, si pâle, la pauvre, que ça fendait le coeur.

—[illegible] mère.

—Oh! elle était adorable: tout [illegible] grands yeux bleus comme les tiens. [illegible] caressante!... [illegible] elle s'est évanouie!...

Lucien pâlit.

—Tu l'as gardée longtemps chez toi?


UN ANCIEN MAL VAINCU

Pendant des années il a causé des maux sans fin, mais quand l'Extracteur de Cors de Putnam a été appliqué il a disparu complètement. [illegible] Putnam. S A W


Non... Ton père n'a pas voulu attendre. Avec le conducteur, nous avons transporté ta mère dans la voiture qui l'avait amenée ici.

—Comment!.,. livrer une femme évanouie aux cahotements d'un chemin pierreux... c'est infâme!... Cet homme ne peut pas, ne doit pas être mon père... Il m'arrachait aux caresses maternelles, il torturait la créature adorée qui m'avait donné le jour; il lui infligeait une torture morale, et il trouvait que ce n'était pas suffisant... Voulait-il donc quelle mourût!...

...Un obstacle!... j'étais un obstacle!.. on s'est débarrassé de moi comme d'un objet encombrant!... Voilà ce que je veux savoir; suis-je l'enfant légitime!.. [illegible]

Son cerveau était en ébullition. Ses tempes battaient.

—Que répondre?

—Qu'exigeait donc mon père de ma mère par sa dureté? renouvela-t-il.

Catinou balbutia.

—Il aurait voulu, sans doute plus de courage.

Une contraction passa sur le visage du jeune homme.

Il joignit les mains.

—Du courage! Quelle ironie! [illegible]

—Ma Catinou, je t'en conjure, [illegible] Elle a dû te parler, que t'a-t-elle dit?...

Comment résister à ces ardentes supplications?

—Ca été très court... Elle m'a dit que le sacrifice était au-dessus de ses forces, qu'elle ne savait pas ce qu'il en résulterait... Elle m'a demandé en grâce de ne rien négliger pour l'avertir, si tu devenais malade.

—Tu n'as jamais cherché...

Catinou l'interrompit.

—Ça m'aurait été difficile. A qui m'adresser? A cet homme d'affaires qui nous remet des fonds? J'en ai eu l'idée, mais je connaissais d'avance le résultat. Il m'aurait demandé de quel droit je questionnais. J'étais payée, largement payée!... — un argent que je n'ai [illegible]

—C'est affreux! dit Lucien, la tête dans ses mains.

Se redressant brusquement;

—Il se peut que cet intermédiaire ne t'ait rien dévoilé. A moi, à moi qui suis le fils, à moi l'enfant, il ne peut cependant me laisser dans l'ignorance de ce qui me concerne. Peut-il refuser de me dire d'où mon père lui adresse l'argent qui nous est exactement remis?...

Catinou ne répondit pas.

—Que sais-tu de ce notaire, demanda Lucien?

—C'est un homme d'affaires et je crois que, dans cette corporation, le plus honnête est retors..

—N'as-tu jamais entendu soupçonner sa loyauté?

—On le considère, je crois, comme finaud; le métier le veut...

Lucien réfléchissait.

[illegible]

savoir si tu accepterais la charge d'un enfant... Les connais-tu?

—Non.

—Qui donc t'a mise en relations avec eux?

—Je ne l'ai jamais su.

—Il n'est jamais venu chez toi des personnes qui t'ont donné à comprendre qu'elles étaient entrées pour quelque chose dans ma venue en Auvergne.

—Jamais.

—Le maire, le curé peut-être?...

—Je n'en sais rien, je ne le crois pas: j'en aurais su quelque chose un jour ou l'autre.

—Comment mon père s'est-il annoncé?

—Par une lettre.

L'oeil de Lucien brilla.

—L'as-tu conservée?

—Oui...

—Montre-la moi.

[illegible]

Lucien se leva également, [illegible]

Une lettre! Catinou possédait une lettre! [illegible]

Peut-être, allait-il trouver dans les lignes un indice, [illegible]

Quand Catinou revint, elle portait une petite boîte rectangulaire [illegible] serrure.

A SUIVRE.


CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

—Du bon vieux vin d'Oporto [illegible] voilà le "BYRRH". Le Tonique Apéritif par excellence. A r

# CE SOIR, LE COMBAT BRITT-NELSON

## Le constable Latrémouille encore vainqueur à Ottawa. --- Une victoire et une défaite pour le club Montréal.

## LA JOUTE NATIONAL II --- NATIONAL D'OTTAWA.

### BOXE

LE COMBAT BRITT-NELSON.

San Francisco, 31. — Tout est prêt pour la grande joute de boxe de ce soir entre Jimmy Britt et Battling Nelson, à l'Auditorium. Cette rencontre provoque un vif intérêt chez les amateurs de pugilat, et la vente des

Jimmy Britt, qui se battra ce soir avec Nelson.

billets fait prévoir que l'assistance sera nombreuse. Il se fait un grand nombre de paris. Nelson est favori La cote est de 10 contre 6. Les deux hommes se sont entraînés avec ardeur pendant plusieurs semaines, et

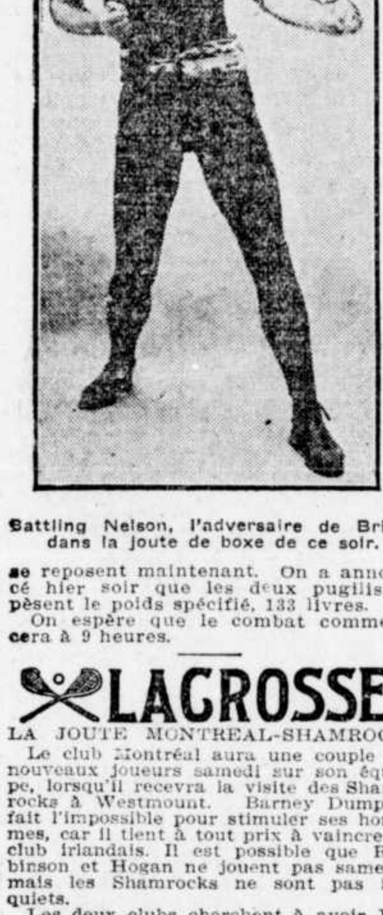

Battling Nelson, l'adversaire de Britt, dans la joute de boxe de ce soir.

se reposent maintenant. On a annoncé hier soir que les deux pugilistes pèsent le poids spécifié, 133 livres.

On espère que le combat commencera à 9 heures.

### LACROSSE

LA JOUTE MONTREAL-SHAMROCK

Le club Montréal aura une couple de nouveaux joueurs samedi sur son équipe, lorsqu'il recevra la visite des Shamrocks à Westmount. Barney Dumphy fait l'impossible pour stimuler ses hommes, car il tient à tout prix à vaincre le club irlandais. Il est possible que Robinson et Hogan ne jouent pas samedi, mais les Shamrocks ne sont pas inquiets.

Les deux clubs cherchent à avoir Joe Lally comme referee.

NATIONAL II vs NATIONAL D'OTTAWA

Le National ne jouera pas il est vrai samedi, mais une grande partie de crosse aura lieu tout de même à Maisonneuve. La seconde équipe du National recevra en effet la visite du National d'Ottawa. Ces deux clubs se sont déjà rencontrés à diverses reprises dans le passé, et nous ont donné des parties dignes de la vieille ligue.

Tous les partisans de notre club voudront aller encourager ces jeunes joueurs.

CANADIEN DE SAINT-HENRI vs SAINT-LOUIS

On nous annonce une intéressante joute de crosse pour dimanche, au terrain du National. Le Canadien de Saint-Henri se mesurera avec le Saint-Louis. Le public verra une bonne exhibition du jeu de crosse.

### LE CROQUET

NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Le jeudi, 8 août prochain, la société des Artisans, par l'entremise de quelques membres débrouillards, fera l'élection des officiers d'une nouvelle association sportive, composée d'Artisans. A cette réunion on expliquera le but et les moyens de l'organisation nouvelle, et M. J. E. Beaulieu, l'un des protagonistes du mouvement, fera connaître les travaux faits par la commission provisoire chargée de voir à l'organisation. On nous promet de jolis tournois pour cette saison.

LIGUE CANADIENNE DE CROQUET

Résultat des parties jouées dimanche, le 28, entre les clubs suivants :

1ère joute, Atwater vs Saint-Alphonse :

| Parties. | Gagnée par | Temps. |
|---|---|---|
| 1 | Saint-Alphonse | .60 m. |
| 2 | Atwater | .30 m. |
| 3 | Saint-Alphonse | .35 m. |
| 4 | Saint-Alphonse | .45 m. |
| 5 | Saint-Alphonse | .55 m. |

Récapitulation : Atwater, 1 ; Saint-Alphonse, 4.

Juge, M. A. Leduc.

2e joute, Saint-Charles vs Indépendant :

| Parties. | Gagnée par | Temps. |
|---|---|---|
| 1 | Indépendant | .55 m. |
| 2 | Indépendant | .32 m. |
| 3 | Indépendant | .40 m. |
| 4 | Saint-Charles | .55 m. |
| 5 | Indépendant | .50 m. |

Récapitulation : Saint-Charles, 1 ; Indépendant, 4.

Juge, M. A. Saint-Onge.

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | A j'r. | P.C. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Charles | 16 | 9 | 15 | 640 |
| Indépendant | 15 | 10 | 15 | 600 |
| Atwater | 10 | 10 | 20 | 500 |
| Saint-Augustin | 8 | 12 | 20 | 400 |
| Saint-Alphonse | 11 | 19 | 10 | 367 |

Le club de croquet Saint-Eustache Ind. a battu pour la deuxième fois le Saint-Joseph du Lac, devant une assistance de 300 personnes. Dimanche, le Saint-Eustache Ind. ira rencontrer le club de croquet Amateur, sur le terrain de ce dernier.

### LA COURSE

LE CARNAVAL SPORTIF D'OTTAWA

TOURNOI DE LA POLICE

Ottawa,31—La principale attraction du carnaval sportif d'Ottawa, hier, était le tournoi athlétique de la police. Il eut lieu au Parc Lansdowne, en présence de 3,000 spectateurs. La medaille d'or pour le plus grand nombre de points fut gagnée par le constable Latrémouille, de Toronto. Le détective Culver, d'Ottawa, et Zacharie Desmarteau, de Montréal, arrivèrent égaux pour la seconde place. McLarty, de Toronto, arriva quatrième et McArthur, aussi de Toronto, cinquième. Latrémouille remporta cinq premiers prix.

SOMMAIRE :

Lancer le boulet de 16 livres — Desmarteau, Montréal, 39 pieds 4½ pouces ; Bluteau, Montréal, 2, 39 pieds 1½ pouce; détective Culver, Ottawa, 3, 38 pieds 5 pouces.

Saut en longueur, arrêté — T. Latrémouille, Toronto, 1, 20 pieds 9 pouces ; M. Culver, Ottawa, 2, 19 pieds 4½ pouces ; Bluteau, Montréal, 3, 18 pieds 11½ pouces.

Course de 100 verges — T. Latrémouille, Toronto, 1 ; J. Maddison, Montréal, 2 ; Bluteau, Montréal, 3.

Temps, 10.45 secondes.

Saut en hauteur avec course — T. Latrémouille, Toronto, 1, 5 pieds 11½ pouces ; M. McLarty, Toronto, 2 ; M. Culver, Ottawa, 3.

Course d'un quart de mille — J. Maddison, Montréal, 1 ; T. Latrémouille, Toronto, 2 ; M. McLarty, Toronto, 3.

Temps, 59 secondes.

Lancer le marteau de 16 livres — Desmarteau, Montréal, 1, 128 pieds ; J. McArthur, Toronto, 2, 124 pieds et 7 pouces; M. McLarty, Toronto, 3, 112 pieds et 9 pouces.

Lancer le poids de 56 livres — Desmarteau, Montréal, 1, 38 pieds 2½ pouces ; M. Culver, Ottawa, 2, 27 pieds ½ pouce ; S. Bélanger, Montréal, 3, 24 pieds 5 pouces.

Lancer le disque—Desmarteau, Montréal, 1, 102 pieds ; T. Latrémouille, Toronto, 2, 99 pieds ; J. McArthur, Toronto, 3, 95 pieds 2 pouces.

Running hop, step and jump — T. Latrémouille, Toronto, 1, 39 pieds 6 pouces; M. Culver, Ottawa, 2, 38 pieds 4 pouces ; J. Maddison, Montréal, 3, 36 pieds 3 pouces.

Course avec obstacles, 120 verges — Latrémouille, Toronto, 1 ; M. Culver, Ottawa, 2 ; J. McArthur, Toronto, 3.

Temps, 18¼ secondes.

Course d'un demi-mille — M. McLarty, Toronto, 1 ; . Maddison, Montréal, 2; Brennan, Ottawa, 3.

Temps, 14⅕ secondes.

### CHEVAUX TROTTEURS

COURSES DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 31 — Voici le résultat les courses d'hier, à Saint-Hyacinthe :

2.30, amble, prix de $200 :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Merriman, H. Lagacé, Cartierville | | | 1 | 1 | 1 |
| Logan, Jr., Luke Livingston, South Hero, Vt. | | | 5 | 2 | 2 |
| Black Dick, M. Archambault, Saint-Dominique | | | 2 | 3 | 3 |
| Mabel S., D. Miller, Clarenceville | | | 3 | 4 | 4 |
| Roxton Girl, A. Masse, Roxton | | | 4 | 5 | 5 |

2.20, amble, prix de $200 :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| George Stevens, A. Labelle, Montréal | 4 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Queen Alexandra, N. N. Phelps, South Hero, Vt | 1 | 1 | 2 | 2 | 4 |
| Jim X., F. Michaud, Montréal | 2 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| Diamond Dick, A. Tétreault, Saint-Ours | 5 | 4 | 4 | 3 | 2 |
| C. Hester | 3 | 5 | 5 | 5 | r |

### BASE BALL

MONTREAL GAGNE UNE PARTIE ET EN PERD UNE

Montréal et Toronto ont encore joué deux parties hier, et comme dimanche, le club local en a gagné une et en a perdu une. L'équipe de Morgan a gagné la première joute, mais n'a pu faire un point dans la seconde.

Dans la première, Brockett fit un home run alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. Toronto avait trois points à ce moment, et Brockett se trouva à égaler le score. A la dixième inning, un hit de Corcoran fit entrer Brown au home. C'était le point décisif.

Dans la deuxième partie, le pitcher Moffit empêcha les joueurs locaux de faire plus de trois hits. Après la troisième inning, le Montréal ne put placer la balle en lieu sûr.

Afin de récompenser Brockett pour son home run, le chapeau fut passé parmi les spectateurs par Dan Allen, et Brockett reçut environ $25.

Scores :

Première partie :

MONTREAL

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Joyce, l.f. | 4 | 1 | 1 | 4 | 0 | 0 |
| Brockett, c.f. | 5 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Brown, 1b. | 5 | 1 | 1 | 16 | 2 | 0 |
| Needham, r.f. | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 |
| Morgan, 3b. | 2 | 0 | 1 | 1 | 3 | 1 |
| Corcoran, s.s. | 5 | 0 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Shean, 2b. | 4 | 0 | 1 | 1 | 5 | 0 |
| McManus, c. | 4 | 0 | 1 | 4 | 2 | 1 |
| Keefe, p. | 3 | 1 | 1 | 0 | 6 | 1 |
| Total | 33 | 4 | 9 | 30 | 19 | 5 |

TORONTO

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Thoney, l.f. | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Schafly, 2b. | 5 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 |
| Phyle, 3b. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Kelley, c.f. | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Carrigan, c. | 4 | 0 | 2 | 6 | 2 | 0 |
| Flynn, 1b. | 3 | 0 | 0 | 14 | 0 | 0 |
| Frick, s.s. | 3 | 1 | 1 | 3 | 4 | 0 |
| Wotell, r.f. | 4 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Jacobson, p. | 2 | 0 | 0 | 0 | 6 | 0 |
| xMitchell | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| McGinley, p. | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| Total | 35 | 3 | 5 | xx28 | 16 | 1 |

x A frappé pour Jacobson à la huitième inning.

xx Le point décisif a été fait alors qu'il y avait un homme de retiré.

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Toronto | .0001200000— 3 |
| Montréal | .0000003001— 4 |

SOMMAIRE

Innings, par Jacobson 7, par McGinley 3. Hits sur les balles de Jacobson 7, sur celles de McGinley 2. Buts sur quatre balles, par Keefe 1, par Jacobson 2, par McGinley 3. Struck out, par Keefe 3, par Jacobson 3, par McGinley 2. Home run, Brockett. Coup pour deux buts, Morgan. Sacrifice hits, Morgan 2, Keefe, Thoney, Needham. Buts sur erreurs, Toronto 3, Montréal 1. Buts volés, Shean, Schafly 2, Joyce. Laissés sur les buts, Montréal 9, Toronto 6. Double jeu, Frick à Schafly. Frappé par le pitcher, Frick. Wild pitch, Keefe. Umpire, Cusack.

Deuxième partie :

MONTREAL

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Joyce, l.f. | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Brockett, c.f. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Brown, 1b. | 3 | 0 | 1 | 11 | 1 | 0 |
| Needham, r.f. | 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Morgan, 3b. | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 |
| Corcoran, s.s. | 3 | 0 | 1 | 2 | 4 | 0 |
| Shean, 2b. | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Clarke, c. | 3 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 |
| Herbst, p. | 3 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 |
| Total | 29 | 0 | 3 | 27 | 14 | 1 |

TORONTO

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Thoney, l.f. | 2 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Schafly, 2b. | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Phyle, 3b. | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| Kelley, c.f. | 4 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Flynn, 1b. | 4 | 0 | 1 | 10 | 1 | 0 |
| Frick, s.s. | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| Wotell, r.f. | 4 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 |
| Hurley, c. | 3 | 1 | 1 | 7 | 1 | 0 |
| Moffit, p. | 2 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| Total | 29 | 3 | 6 | 27 | 10 | 0 |

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Toronto | .003000000— 3 |
| Montréal | .000000000— 0 |

SOMMAIRE

Buts sur quatre balles, par Herbst 3, par Moffit 1. Struck out, par Moffit 7, par Herbst 3. Coups pour deux buts, Flynn, Wotell. Sacrifice hits, Moffit 2, Shean. Buts volés, Thoney 2. Laissés sur les buts, Montréal 4, Toronto 5. Doubles jeux, Morgan à Corcoran à Brown ; Joyce à Clarke. Frappé par le pitcher, Schafly. Umpire, Cusack.

A Buffalo :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Buffalo | .0000003003— | 6 | 13 | 0 |
| Rochester | .0300000002— | 5 | 11 | 0 |

Batteries — Vowinkle, Currie et Ryan ; Henley et Doran. Umpire, Owens. Assistance, 1,442.

A Jersey City :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Newark | .100100001— | 3 | 9 | 0 |
| Jersey City | .40000000x— | 4 | 8 | 2 |

Batteries — McCarthy et Shea ; Pfanmiller et Butler.

A Providence :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Baltimore | .000000000— | 0 | 5 | 0 |
| Providence | .10000000x— | 1 | 9 | 1 |

Batteries — Burchell et Hearne ; Cronin et Paine. Umpire, McCarthy. Assistance, 1,700.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

| | Gag. | Perd. | P.C. |
|---|---|---|---|
| Toronto | 49 | 31 | 613 |
| Buffalo | 48 | 32 | 600 |
| Newark | 46 | 37 | 554 |
| Baltimore | 42 | 42 | 500 |
| Providence | 42 | 43 | 494 |
| Jersey City | 38 | 42 | 475 |
| Rochester | 33 | 48 | 407 |
| Montréal | 26 | 49 | 347 |

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Louis | .000000001— | 1 | 7 | 1 |
| Philadelphie | .000000011— | 2 | 7 | 2 |

Batteries — Powell et Spencer ; Bender et Powers.

A New-York :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | .000201201— | 6 | 13 | 0 |
| New-York | .100000000— | 1 | 6 | 3 |

Batteries — Killian et Schmidt ; Hogg et Thomas et Kleinow.

A Boston :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Boston | .20000010x— | 3 | 4 | 2 |
| Cleveland | .000000000— | 0 | 3 | 8 |

Batteries — Young et Shaw ; Clarkson et Bemis.

A Washington :

Deuxième partie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Washington | .000110000— | 2 | 6 | 2 |
| Chicago | .310000000— | 4 | 6 | 1 |

Batteries — Hughes, Falkenburg et Warner ; Patterson et McFarland et Sullivan.

Deuxième partie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Washington | .10000032x— | 6 | 11 | 2 |
| Chicago | .100001002— | 4 | 9 | 3 |

Batteries — Falkenberg, Warner et Heydon ; White et Hart.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

| | Gag. | Perd. | P.C. |
|---|---|---|---|
| Chicago | 55 | 36 | 604 |
| Détroit | 51 | 34 | 600 |
| Cleveland | 53 | 37 | 598 |
| Philadelphie | 50 | 36 | 581 |
| New-York | 41 | 46 | 471 |
| Saint-Louis | 36 | 52 | 409 |
| Boston | 35 | 52 | 402 |
| Washington | 28 | 56 | 333 |

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Louis | .010000202— | 5 | 9 | 3 |
| New-York | .000204230— | 11 | 17 | 1 |

Batteries — Lush, Walters et Marshall ; Lynch et Bresnahan.

A Cincinnati :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | .007010000— | 8 | 12 | 2 |
| Philadelphie | .000000000— | 0 | 6 | 0 |

Batteries — Hitt et McLean; Brown, Corridon et Jacklitsch.

A Pittsburg :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburg | .80020002x— | 12 | 15 | 1 |
| Boston | .010200000— | 3 | 8 | 4 |

Batteries — Phillippe et Gibson ; Dorner et Needham.

A Chicago :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Chicago | .0003000031— | 7 | 8 | 2 |
| Brooklyn | .3000001020— | 6 | 9 | 1 |

Batteries — Ruelbach, Overall, Moran et Kling ; Rucker et Ritter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

| | Gag. | Perd. | P.C. |
|---|---|---|---|
| Chicago | 66 | 24 | 733 |
| Pittsburg | 53 | 33 | 616 |
| New-York | 52 | 34 | 605 |
| Philadelphie | 46 | 38 | 548 |
| Brooklyn | 41 | 50 | 451 |
| Boston | 37 | 49 | 430 |
| Cincinnati | 37 | 52 | 416 |
| Saint-Louis | 21 | 73 | 233 |

DEUX PARTIES POUR LE CLUB INTERNATIONAL

Le club International a arrangé deux parties pour dimanche avec deux bons clubs. Ces joutes auront lieu au parc Mascotte. A 1 heure, l'International fera face au Mile End, et à 3 heures, il en viendra aux prises avec le Châteauguay. Ce sera à n'en pas douter deux grandes parties. L'International est prêt à jouer avec tout club de la province, le Balmoral préféré, pour un enjeu de $5 en montant. S'adresser à A. Lévesque, 288 rue Dorion.

NOUVELLE VICTOIRE DU BELL

Dimanche dernier, les jeunes St Jean ont répondu à l'appel du Bell, de Farnham. Devant une assistance assez nombreuse, les deux clubs se distinguèrent, entre autres les vaillants pitchers.

Le Bell remporta la victoire par un score de 15 à 8. Il est à s'organiser pour aller remettre la visite aux jeunes St Jean, le plus tôt possible.

Voici le score par inning :

| | |
|---|---|
| St Jean | .022200010— 7 |
| Bell | .43302003x—15 |

VICTOIRE DU ST HENRI

Le St Henri a ajouté une nouvelle victoire à son crédit, dimanche dernier, en battant les Stars Reserve, sur le terrain de ces derniers, par un score de 8 à 6.

Il était facile de voir dès le début de la partie que le St Henri remporterait la victoire, car la batterie du St Henri était supérieure à celle des Stars. Le St Henri a engagé deux nouveaux joueurs et compte remporter encore plusieurs victoires à l'avenir. Score :

ST HENRI

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Guay, s.s. | 3 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 |
| Madore, 2b. | 4 | 3 | 3 | 3 | 1 | 2 |
| Durand, 1b. | 4 | 1 | 1 | 9 | 0 | 3 |
| L. Trudeau, 3b. | 5 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Duchesne, c.f. | 3 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Tremblay, r.f. | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| F. Trudeau, r.f. | 4 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Beaudoin, c. | 4 | 0 | 0 | 11 | 0 | 0 |
| Bezeau, p. | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Total | 34 | 8 | 9 | 27 | 4 | 7 |

STAR RESERVE

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Williams, 2b. | 5 | 1 | 0 | 4 | 0 | 1 |
| J. Turner, s.s. | 4 | 2 | 2 | 4 | 0 | 2 |
| J. Killian, l.f. | 4 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Weir, c. | 4 | 1 | 0 | 8 | 0 | 0 |
| T. Turner, 3b. | 4 | 0 | 0 | 5 | 1 | 2 |
| Fortier, 1b. | 4 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| McMann, c.f. | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| C. Killian, p. | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Michaels, p. | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gordon, r.f. | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 36 | 6 | 4 | 27 | 2 | 6 |

Score par inning :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Star Reserve | .200000040— | 6 | 4 | 6 |
| St Henri | .002204000— | 8 | 9 | 7 |

SOMMAIRE

Coups pour 2 buts, L. Trudeau, Tremblay, F. Trudeau, J. Turner, J. Killian. Buts volés, Guay, Durand, Duchesne, 2 ; Bezeau, 2 ; Tremblay, 2 ; J. Turner, J. Killian, Fortier. Struck out, par Bezeau, 11 ; par Killian, 4 ; par Michaels, 2. Buts sur 4 balles, par Bezeau, 1 ; par Killian, 7 ; Michaels, 2. Laissés sur les buts, Star, 4 ; St Henri, 8. Umpire, San Tinsley.

LIGUE SOUVERAINE

BEDFORD VS. FRELIGHSBURG

Richmond, 31. — La partie de baseball jouée à Freligshsburg entre deux clubs de la Ligue Souveraine, le Bedford et le Frelighsburg, a été contestée comme jamais partie ne le fut sur le terrain de Frelighsburg.

Huit innings consécutives furent jouées sans que personne put compter pour son club.

Ce fut la neuvième inning qui décida de la partie. Les visiteurs réussirent à compter trois points, et le club local en fut quitte pour un blanchissage. Score :

BEDFORD

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Hungerford, 1b. | 4 | 0 | 1 | 10 | 0 | 0 |
| MacKenzie, s.s. | 4 | 1 | 1 | 2 | 1 | 0 |
| Leclair, 3b. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Goyette, c. | 4 | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 |
| A. Archambault, p. | 4 | 1 | 2 | 0 | 2 | 1 |
| Baldwin, c.f. | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Déry, r.f. | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Fontaine, 2b. | 3 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 |
| Saunders, l.f. | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Total | 32 | 3 | 7 | 27 | 5 | 2 |

FRELIGHSBURG

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Shepard, l.f. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Van Antwerp, c. | 4 | 0 | 0 | 9 | 1 | 0 |
| O'Neil, 1b. | 4 | 0 | 1 | 10 | 0 | 1 |
| Harvey, s.s. | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Towle, p. | 4 | 0 | 1 | 0 | 5 | 1 |
| Copsey, 2b. | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 |
| Goyette, c.f. | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reynolds, r.f. | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Fontaine, 3b. | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Isham, 3b. | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Total | 35 | 0 | 4 | 27 | 9 | 4 |

Umpire, Armstrong, de Richford, Vt. Temps, 1h. 40 m.

MAPLE LEAF VS. COATICOOK

Richmond, 31. — Une partie de baseball a été jouée samedi à Coaticook, entre le club Maple Leaf et celui de Coaticook.

La partie fut très intéressante du commencement à la fin, comme le fait voir le score qui fut de 7 à 6 en faveur du club local.

Position des joueurs :

Maple Leaf. — Archie Grady, c. ; E. Gilmant, p. ; F. Stevens, 1b ; H. Andrews, 2b ; H. Moyle, 3b ; H. O'Neil, s.s. ; G. Sisco, r.f. ; C. Smith, l.f. ; J. Kelly, c.f.

Coaticook — H. Henderson, c. ; B. Shaw, p. ; A. Girard, 1b ; W. Shaw, 2b ; G. Audet, 3b ; E. Champagne, s.s. ; R. Wilson, r.f. ; W. Galvin, l.f. ; Champagne, c.f. Umpire, G. Landers.

ST MICHEL DE NAPIERVILLE

Les débutants de St Michel sont fiers de leur journée de dimanche ! Les St Edouard, qui les avaient invités à aller les rencontrer sur leur terrain, les ont d'abord si bien battus, qu'à la fin, ils leurs ont appris à les battre.

Noms des joueurs :

St Michel — Jul. Mongeau, 1b ; Jos. Coupal, 2b ; Léo. Trudeau, 3b ; A. Pigeon, r.f. ; C. J. Coupal, l.f. ; Jos. Mongeau, c.f. ; L. G. Trudeau, s.s. ; Tom Bouchard, p. ; A. Monet, c.

St Edouard — J. Gagné, 1b ; Jos. Guérin, 2b ; H. Frégeau, 3b ; Jos. Ouellette, r.f. ; R. Poissant, l.f. ; O. Lestage, c.f. ; R. Guertin, s.s. ; F. Robillard, p. ; H. Guérin, c

Score par innings :

| | |
|---|---|
| St Michel | .20023111x—10 |
| St Edouard | .320010300— 9 |

De grands préparatifs se font pour recevoir dignement, dimanche, les Sherrington.

Le club Laval a triomphé du Dominion par un score de 2 à 0.

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Laval | .100000010— | 2 | 7 | 1 |
| Dominion | .000000000— | 0 | 6 | 0 |

Ce club lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans. Inf. chez J. Tardif, 1153 rue Boyer, boulevard St Denis.

Le club Longueuil Canadien accepte le défi du Mansfield pour le 4 août. Il lance en même temps un défi au St André et au Boulevard St Denis. Ecrire à Léon Lasnier, Longueuil.

Le club de crosse St Pierre a fait partie nulle dimanche, avec le club Mont-Royal, sur la ferme Fletcher. La partie fut contestée au possible, et se termina par le joli score de 2 à 2.

Le club aimerait à jouer avec le Canadien de la Pointe Saint-Charles, dimanche, à trois heures, sur la ferme Fletcher. Réponse par "La Presse," ou par lettre, Duchesneau, 459 Demontigny.

Le St Jean a défait le St Etienne par 16 à 12. Score :

| | |
|---|---|
| St Jean | .100413520—16 |
| St Etienne | .222600000—12 |

Le St Jean accepte le défi du St Louis. Il voudrait jouer avec le St Edouard, avec le jeune Yale. Inf. chez A. Hogue, 1289 rue Cadieux.

Le Jeune Rockland a triomphé du Rockland Est par 16 à 13.

Le club Longueuil aimerait à jouer avec n'importe quel club amateur, tels que Saint-Gabriel, Mile-End, Lachine, Chambly, Saint-Laurent, etc. Inf. chez Georges Quintal, 237 rue Wolfe.

Nous recevons la lettre suivante :

"Voulez-vous annoncer qu'à l'avenir je n'entendrai pas qu'on se serve de mon nom dans les rapports de lutte ou autre sport. Il y a déjà longtemps que je n'ai pas fait de lutte, et je n'ai nullement l'intention de lutter de nouveau avec qui que ce soit. En conséquence, vous voudrez bien en prendre avis et voir à ce que ma demande soit respectée.

"Vous remerciant d'avance, je demeure, cher Monsieur, votre dévoué,

"E. C. LECAVALIER."

Le Sainte-Cunégonde a battu le St Irénée par un score de 15 à 6. Le pitcher Dagenais retira 11 hommes au bâton.

Noms des vainqueurs : Gagné c., Dagenais p., Dominique 1b., Fortier 2b., Geoffrion s.s., Gauthier 3b., Duchesne l.f., Brunet c.f., Ladouceur r.f.

Ce club lance un défi au Canada II. Informations chez A. Duchesne, 300 Delisle.

Le Sainte-Marie ira jouer avec le Saint-Rémi dimanche. Ses joueurs seront choisis parmi les suivants : Picard, O. Morin, O. Brunet, Ed. Gascon, J. Saumure, Houle, Art. Houle, Alf. Plante, Labelle, W. Gagnon, Caron.

Le Sainte-Marie accepte le défi du Balmoral II pour un enjeu de $5, pourvu que la partie soit jouée à l'angle des rues Van Horne [illegible].

Le club de baseball Colonial Indépendant lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans : Les Opals II préférés.

Pour informations, s'adresser à A. Saint-Jean, 514 avenue Colonial.

Le jeune Boulevard Saint-Denis a vaincu le Saint-Michel par 24 à 3. Boileau, Sirois et Labelle firent chacun un home run. Le pitcher Boileau retira 14 hommes au bâton. Les vainqueurs voudraient jouer dimanche avec l'un des clubs suivants : Balmoral de Saint-Henri ; Aiglon, Ontario, Sainte-Marie, Amherst, etc. Informations chez Henri Croteau, 2304 rue Saint-Hubert, Villeray.

Le club Indépendant voudrait jouer dimanche avec le Loyola. Informations chez Ed. Brazeau, capitaine, 1333 avenue Hôtel de Ville.

Le Richelieu est allé rendre visite dimanche au fameux Jockey et l'a défait par 7 à 5. Parmi ceux qui se distinguèrent sont le pitcher Lalonde, H. J. Venne, W. Marchand, A. Ross et O' Hamelin.

Ce club jouera dimanche avec le Napoléon sur la ferme Fletcher. Il voudrait ainsi arranger des parties avec les Opals, Balmoral, Voltigeur, Mile-End. Informations chez H. Choquette, 1699 Notre-Dame Ouest.

Le Chénier a triomphé du club Hochelaga par 14 à 7. Le pitcher Breault a retiré 19 hommes au bâton. Les vainqueurs voudraient jouer avec le Saint-Paul, le Lachine, le Longueuil, etc. Informations chez G. Deniger, 55A Stadacona.

Le Balmoral Amateur désire jouer avec l'un des clubs suivants : Harmonie, Jeune St Vincent, St Pierre, St Edouard, etc. Inf. chez F. Désaulniers, 463 rue Wolfe.

Le club Davidson voudrait jouer avec l'Aiglon, le Balmoral Amateur, le Turcot II, le Cartierville Boy, l'Alpha, etc. Inf. chez G. Massie, 1ère avenue, Boulevard St Paul.

Le club de baseball La Gaieté, de Beauharnois, est allé, dimanche, à St Rémi, rencontrer le club de l'endroit. Une excursion avait été organisée pour la circonstance, par M. Z. Gagner, et 400 personnes accompagnèrent le club. Après une partie contestée, les visiteurs triomphèrent par un score de 4 à 1. Les excursionnistes sont revenus enchantés de leur réception.

Les Jockeys, de St Henri, ont triomphé du Turcot par 12 à 6. Le pitcher Mann retira 10 hommes au bâton. Le Jockey accepte le défi du Bordeaux pour le 18 août. Inf. chez Jos. Richer, 28 rue St Augustin.

Le St Gabriel a battu le Balmoral Ind. par 12 à 8. Les points saillants de la partie furent les home runs de Rioux, Ménard et Lewis. Les vainqueurs lancent un défi au Cartierville Boy, pour dimanche. Téléphoner à A. Elie, Est 286.

Le Ste Brigide invite le Longueuil Canadien à aller le rencontrer dimanche, au Parc Lafontaine. Inf. chez R. Charbonneau, 262 rue Maisonneuve.

Dimanche prochain, le Saint-Henri ira rencontrer le Balmoral sur le terrain de ce dernier. Le Saint-Henri invite tous ses amis à l'accompagner, car il compte remporter une éclatante victoire. Il voudrait arranger des parties avec le Saint-Laurent, le Lachine, l'Arlington, le Yale, le Marlborough, etc. Inf. chez J. U. Masse, 1612 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 2361.

Le Trilby a vaincu le club Amherst par 8 à 7. C'est là sa dixième victoire sur onze parties jouées. Le 4 août, le Trilby jouera avec le Balmoral amateur, à 1 heure au parc Mascotte, pour en enjeu. Le 18 août, il jouera avec le club Hochelaga, le 25 août, avec le Saint-Gabriel, le 1er septembre avec le Saint-Louis. Le 8 septembre, il voudrait jouer avec le Napoléon pour un enjeu. Inf. chez Albert Chartier, 668 rue Fullum.

Le club Maisonneuve récemment organisé lance un défi au St Paul, au St Vincent au Longueuil, à l'Harmonie, etc. Inf. au No 506 rue Sainte-Catherine, Maisonneuve.

VICTOIRE DU RICHMOND.

Le Richmond a mis une nouvelle victoire à son crédit en battant dimanche le fort club Marlborough par 3 à 1.

Le Marlborough compta son seul point dans la première reprise sur une erreur, tandis que le Richmond fit les siens sur des coups au champ.

Dugas et Landerman firent une batterie idéale. Dugas retira 10 hommes au bâton, et ne permit pas à ses adversaires de faire plus de trois hits. Par contre le Richmond fit 10 hits sur les balles de Larue. Comme dans tous ses parties précédentes, cette saison, le Richmond exécuta encore un double jeu. Ce furent Vézina, Lavoie et Robillard qui se distinguèrent en cette circonstance.

Score:

MARLBOROUGH

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bessette, c.f. | 3 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Pierce, l.f. | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Cohen, 2b. | 3 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 |
| Villeneuve, 1b. | 3 | 0 | 1 | 7 | 1 | 1 |
| Abrahams, 3b. | 4 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Jetté, s.s. | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 |
| Gold, r.f. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Goldstein, c. | 3 | 0 | 1 | 10 | 2 | 0 |
| Larue, p. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | 29 | 1 | 3 | 24 | 10 | 4 |

RICHMOND

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Martin, s.s. | 4 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Vezina, 3b. | 3 | 1 | 1 | 0 | 3 | 1 |
| Lavoie, 2b. | 4 | 0 | 2 | 6 | 5 | 0 |
| Duquette, c.f. | 3 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Leduc, r.f. | 4 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Landerman, c. | 4 | 1 | 2 | 10 | 2 | 1 |
| L'Etoile, l.f. | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Robillard, 1b. | 3 | 0 | 1 | 9 | 0 | 0 |
| Dugas, p. | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | 29 | 3 | 10 | 27 | 13 | 3 |

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Marlborough | 100000000 | 1 | 3 | 4 |
| Richmond | 01001010x | 3 | 10 | 3 |

Sommaire—Points mérités, Marlborough, 0; Richmond, 3 buts sur quatre balles, Larue, 3; Dugas, 3 struck out, par Larue, 10; par Dugas, 10 coups bon pour deux buts, Lavoie. Buts volés, Vézina (2), Lavoie, L'Etoile, Dugas, Abrahams (2) Gold (2). Frappé par Leduc, L'Etoile. Double jeu, Vézina à Lavoie à Robillard. Laissés sur les buts, Richmond, 9; Marlborough, 3. Temps 1.20 h. Juge, Fred. Ashton, marqueur Bill Charron.

STAR A.A.A. vs RICHMOND.

Le Star qui a défait le 9 juin dernier par 10 points contre deux, veut avoir sa revanche. La partie aura lieu dimanche prochain à trois heures sur le terrain du Star.

Le Richmond n'a aucune crainte de voir cette partie qui sera l'événement sportif par excellence dimanche prochain.

L'ARLINGTON VAINQUEUR

L'Arlington a triomphé dimanche du Saint-Jacques, mais non sans peine, car le score a été de 6 à 5. La joute a été très contestée, et peut-être que si le Saint-Jacques n'eut pas été privé des services d'un de ses bons frappeurs, le résultat aurait été différent. La direction de l'Arlington a été tellement impressionnée par le jeu du Saint-Jacques qu'elle a fait des offres à certains de ses joueurs.

Les Arlingtons ne firent que cinq hits, dont trois scratchs sur les balles de Leiper, qui a fait merveille ainsi que Sasseville.

Racicot et Morin se sont fort distingués.

Le Saint-Jacques est revenu à Montréal enchanté de la réception que lui avaient faite les Arlingtons.

Le Saint-Jacques aimerait à jouer avec les clubs suivants : Star, Opal, Valleyfield, Grand'Mère, Joliette, Chambly et Saint-Laurent. S'adresser à R. Masse, 75 Sainte-Catherine Est.

Score :

ARLINGTON

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| L. Sasseville, s.s. | 5 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Verdon, c.f. | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Rose, r.f. | 5 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Emond, 1 b. | 5 | 0 | 1 | 10 | 1 | 1 |
| Labelle 3 b. | 5 | 0 | 0 | 1 | 4 | 2 |
| A. Sasseville, p. | 4 | 1 | 1 | 2 | 3 | 1 |
| Colin, 2 b. | 3 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Lemieux, l.f. | 4 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Vadeboncoeur, c. | 1 | 0 | 0 | 7 | 2 | 1 |
| Totaux | 34 | 6 | 5 | 27 | 13 | 6 |

SAINT-JACQUES

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Masse, 1 b. | 5 | 1 | 2 | 6 | 0 | 0 |
| Pelland, c.f. | 5 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Fortin, 3 b. | 5 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Leiper, p. | 5 | 2 | 1 | 0 | 5 | 0 |
| Meunier, s.s. | 5 | 0 | 1 | 3 | 1 | 1 |
| Côté, l.f. | 5 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Racicot, 2 b. | 4 | 1 | 0 | 1 | 7 | 0 |
| Morin, c. | 5 | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 |
| Raymond, r.f. | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Totaux | 43 | 5 | 8 | 24 | 14 | 4 |

Score par innings :

| | |
|---|---|
| Arlington | .00001005x—6 |
| Saint-Jacques | .001100201—5 |

SOMMAIRE

Struck out, par Leiper, 9; par Sasseville, 7. Buts sur 4 balles, par Leiper, 7; par Sasseville, 2. Coups bons pour 2 buts : Côté, Lemieux. Doubles jeux, Meunier à Masse, Racicot à Meunier. Laissés sur les buts : Saint-Jacques, 12; Arlington, 9.

Umpire, J. Bennett. Scorer, D. Côté. Durée de la partie, 1.45 heure.

HARMONIE VAINQUEUR

Le club Harmonie a remporté dimanche sa huitième victoire en battant le club Orient par 19 à 7. Lussier et Roy firent chacun un home run. Bourassa retira 11 hommes au bâton. Score :

HARMONIE

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Desjardins, c. | 6 | 3 | 3 | 8 | 2 | 1 |
| Lussier, 2b. | 6 | 3 | 4 | 4 | 3 | 0 |
| Bourdeau, s.s. | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 0 |
| [illegible] | [illegible] | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 |
| Lafrance, 3 b. | 5 | 2 | 3 | 3 | 2 | 0 |
| Saint-Martin, l.f. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| aHrel, r.f. | 5 | 3 | 2 | 0 | 0 | 1 |
| W. Roy, 1 b. | 5 | 2 | 2 | 6 | 1 | 2 |
| Lespérance, c.f. | 5 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Totaux | 49 | 19 | 24 | 27 | 14 | 5 |

ORIENT

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Auger, 1 b. | 5 | 1 | 2 | 7 | 1 | 1 |
| Barette, 2 b. | 5 | 0 | 2 | 4 | 2 | 3 |
| Mason, c.f. | 5 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 |
| Charbonneau, 3 b | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| A. Auger, l.f. | 4 | 1 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| R. Roy, r.f. | 4 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 |
| Larose, s.s. | 4 | 1 | 2 | 0 | 3 | 1 |
| H. Roy, p. | 4 | 0 | 0 | 1 | 3 | 0 |
| Ménard, c. | 4 | 2 | 2 | 5 | 0 | 3 |
| Totaux | 39 | 7 | 9 | 24 | 14 | 9 |

Score par innings :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Orient | .002002102— | 7 | 9 | 8 |
| Harmonie | .21134332x— | 19 | 24 | 5 |

SOMMAIRE

Home run, W. Roy, Lussier. Coups bons pour 3 buts, Lespérance, Lussier, Ménard. Coups bons pour 2 buts, Bourassa, Saint-Martin, Ménard. Struck out par Bourassa, 11 ; par H. Roy, 5. Buts sur 4 balles, H. Roy, 3. Laissés sur les buts, Harmonie, 4; Orient, 4. Frappés par le pitcher, Bourassa, 2; H. Roy, 1. Umpire, Lamothe. Assistance, 400.

Le club de crosse Hochelaga lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 16 ans. Inf. chez Frédéric Demers, 58 rue Cuvillier, Hochelaga.

LES STAR RESERVES AUX CHUTES SHAWINIGAN

Les Star Réserves pratiquent tous les jours avec ardeur en vue de leur grande partie de dimanche après-midi, aux Chutes Shawinigan, avec le fameux club de ce nom. Les Réserves sont confiants de gagner leur partie et quitteront la gare Grand Nord, coin de la rue Sainte-Catherine Est et de la rue Moreau, à 8 heures 45.

Le Jeune Queen's Park, de Verdun, voudrait jouer avec le Saint-Georges, de Sainte-Cunégonde, avec le Davidson, d'Hochelaga, etc. Inf. chez C. Lachance, 164 rue Saint-Joseph, Verdun.

Le Sorel Canadien a triomphé du Van Horne dimanche, et lance un défi au Baltimore, de Sorel, pour une partie pour un enjeu de $25 en montant. Inf. chez Eugène Peltier, Sorel.

Le Jeune C. P. R. a vaincu le Saint-Vincent par 9 à 0. Il lance un défi à tous les jeunes clubs. Inf. chez Albert Lapointe, 255 rue Iberville.

## M. BORDEN DANS L'OUEST

Regina, Sask., 31 — M. R. L. Borden, chef du parti conservateur, va faire une tournée dans l'Ouest. Il sera dans la province de Saskatchewan du 12 octobre au 18. Les conservateurs de Regina se proposent de tenir leur convention lors du passage de M. Borden.

SOIREE DE GALA

Ce soir, au Parc Sohmer, soirée de gala. Illumination et orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

SOUS-VETEMENTS D'ÉTÉ

Vous voulez des sous-vêtements de bonne pesanteur, bien poreux et frais, assez absorbants, grands mais pas trop larges--seyant bien. C'est là le secret pour ne pas souffrir de la chaleur. Il y a une grande quantité de ces sous-vêtements à l'un de nos trois magasins.

R. J. TOOKE, 177 RUE ST JACQUES. 493 RUE STE CATHERINE OUEST. 473 RUE STE CATHERINE EST.

LA BIÈRE WHITE ROCK

(White Rock Ale)

Plait à tous ceux qui l'essaient, ainsi qu'en font foi nos ventes, qui vont toujours en augmentant.

LE PORTER WHITE ROCK

Vous Plaira aussi. Essayez-le.

DOUGLASS & CO., Ltée BRASSEURS.

N. FORTIER, AGENT, 338 Rue Champlain, MONTREAL.

TEL. BELL EST 5774.

5,12,17,22,26,31 C

"A LA CRAVATE"

Mercerie de Qualité Supérieure Garantie

J. H. Lesage, 669 Rue Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 3660............ C

# LA PRESSE

MONTREAL, 31 JUILLET 1907


## LA SANTÉ PUBLIQUE

Pas plus tard qu'hier "La Presse" demandait la localisation sur une carte des maisons dans lesquelles des bébés au-dessous de cinq ans, et surtout de moins d'un an, étaient morts.

Aujourd'hui un document civique se charge d'établir la justesse, l'importance de cette demande en constatant qu'il y a à Montréal 1.396 fosses l'aisance dont la situation et les émanations pourraient bien être responsables, pour une grande part tout au moins, du massacre des innocents à Montréal.

Cette localisation des décès n'est pas une idée nouvelle, nous n'en réclamons pas la paternité ; elle est employée par toutes les administrations désireuses de remonter à la source d'un danger afin de la faire disparaître.

C'est ainsi qu'à Londres, à Paris on trouve en quelques jours les foyers d'infection.

Chaque maison dans laquelle un cas est signalé est pointée sur la carte du district ; on peut ainsi suivre la marche du fléau et localiser son point de départ.

Si on imitait cet exemple à Montréal on arriverait promptement à trouver les causes de la grande mortalité des enfants dans la métropole commerciale du Canada.

Faute de faire ce travail on en reste aux conjonctures. Un jour c'est à l'ignorance des mères qu'on attribue cet excès de mortalité ; un autre jour c'est au lait impur ; en ce moment ce sont les latrines qu'on rend responsables du désastre.

Et pendant ce temps les bébés meurent !

Ce travail que nous demandons qu'on fasse nous avons tenté de le faire ; mais nous avons dû y renoncer devant l'impossibilité où nous avons été de consulter les déclarations mortuaires.

On nous les a refusées parce que la dernière maladie du décédé est inscrite sur ces documents et que les médecins, par devoir professionnel, refuseraient à l'avenir de les signer s'ils étaient livrés au public.

Cette raison bonne contre nous, ne saurait s'appliquer aux employés civiques. Ce travail a du reste été fait maintes fois par notre département d'hygiène pour la variole, la diphtérie, la fièvre typhoïde, etc., et on peut s'étonner qu'il ne soit pas refait pour tenter d'établir la cause de la grande mortalité des enfants.

Croit-on, par exemple, que si on constatait un certain nombre de décès dans ce qu'on appelle " la tournée " d'un laitier on ne serait pas immédiatement fixé sur la nature du produit livré ?

Appliqué aux fosses d'aisances ce pointage permettrait de se rendre compte en quelques semaines de leur influence sur la santé des enfants, et des adultes, dans les maisons et les districts où elles existent.

Il y a encore 1,396 fosses d'aisances à Montréal ; si de ce nombre on enlève celles des nouveaux quartiers : Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Villeray et Rosemount, on constate qu'il en reste encore 850 pour l'ancien Montréal.

Or le règlement 268 dit :

Sec. 39 — On ne pourra construire, dorénavant, de fosses d'aisances ou cloaques (cesspool) dans aucune partie de la ville, dans les lieux situés à moins de 200 pieds d'une rue dans laquelle il y a un égout et un conduit de l'aqueduc.

On ne tolèrera pas non plus, APRES LE 1er MAI 1902, les fosses d'aisances et les cloaques (cesspool) déjà existants, dans aucune partie de la Cité où il est possible de relier les cabinets d'aisances aevc un égout public de la rue.

Lors de la discussion de ce règlement on avança que l'application de cette section ruinerait nombre de petits propriétaires qui verraient leurs revenus de plusieurs années absorbés par le coût de l'installation de water-closets. On parla également de l'impossibilité de consacrer, dans certains petits locaux, une chambre à cette installation.

De guerre lasse les partisans du tout à l'égout obligatoire, plutôt que de laisser étrangler leur règlement consentirent au "proviso" suivant :

PROVISO — Cependant le Bureau d'Hygiène pourra, dans des cas exceptionnels émettre des permis écrits tolérant les dites fosses d'aisances ou cloaques déjà existants, pour une période renouvelable, n'excédant pas douze mois, QUAND LA MISE EN VIGUEUR DU REGLEMENT SERA AU DETRIMENT DE LA SANTE PUBLIQUE.

Ce proviso est d'une bêtise monumentale, puisqu'il ne peut autoriser le maintien d'une fosse d'aisance existante que s'il est prouvé que son remplacement par un cabinet d'aisances est contraire à la santé publique..

Ce règlement a considérablement amélioré la situation depuis 1902 ; il a fait disparaître des milliers de foyers d'infection et aurait complètement débarrassé la ville de ces cloaques répugnants et dangereux s'il avait été appliqué avec vigueur pendant ces dernières années.

La santé publique a des exigences devant lesquelles les intérêts privés quelque respectables qu'ils soient, doivent s'effacer et aucune raison ne saurait être invoquée pour justifier plus longtemps l'existence de fosses d'aisances dans la ville de Montréal, surtout en présence d'une loi qui les supprime, avec autant d'autorité que le règlement 268.

## SIR ADOLPHE CARON

Notre confrère le "Free Press," d'Ottawa, a eu, l'autre jour, une distraction qui aurait pu être préjudiciable à Sir Adolphe Caron. Il le rangeait parmi les emballés de 1896 qui se tournèrent contre leur chef Sir Mackenzie-Bowell. Sir Adolphe a réclamé d'une manière digne et lucide ; car, son allégeance au parti conservateur est bien connue. Il ne voulut pas plus suivre l'hon. M. A. R. Angers en 1895 que Sir Charles Tupper, les hons. MM. Foster, Haggard, Montague, etc., en 1896. Mais, chose singulière, ce fut lui qui eut à éprouver l'ingratitude de son parti par son exclusion du cabinet Tupper formé le 27 avril 1896. En bon soldat, il fit passer le devoir avant le grief, et il fit la lutte du parti conservateur dans des circonstances qui ressemblaient à une immolation. Il sortit victorieusement tout de même de ce pas difficile.

Ce n'est pas pour tirer la moindre conclusion de cet incident que nous rappelons quelques choses d'un passé encore récent. C'est pour rendre justice à qui de droit.

## L'ETAT AGENT D'ASSURANCES

Une des questions du moment en Angleterre se rapporte à l'acte d'indemnité contre les accidents du travail qui est entré en vigueur le 1er juillet. Cet acte affecte 6,000,000 de travailleurs.

La question est celle-ci. L'Etat se chargera-t-il lui-même de l'assurance des employés de toutes sortes qui sont exposés à des accidents multiples ?

Les députés du parti ouvrier sont en faveur de l'assurance obligatoire; il en est de même des "trade-unions." La poste se charge actuellement d'effectuer des assurances sur la vie, mais le résultat est peu satisfaisant. Doit-on la charger également d'émettre des polices d'assurance contre les accidents du travail ?

Les adversaires de ce système pensent que le gouvernement ne saurait s'ingérer dans de pareilles questions et que les compagnies d'assurances sont seules compétentes à les trancher. Les délégués des compagnies d'assurances, qui ont des succursales dans toutes les villes du Royaume-Uni, ont "assuré" le gouvernement que ces dernières se chargeaient de faire toute espèce d'assurances. Coomme l'acte existe actuellement, il donnera lieu à des procès sans nombre et il serait étrange de voir le gouvernement poursuivi journellement.

Le taux actuel des compagnies d'assurances est cinq "shillings" ($1.25) par domestique par an ; cette somme couvre toutes les clauses de l'acte. Il est à craindre, disent les assurances, que l'année prochaine cette somme ne soit augmentée pour des raisons plus ou moins bonnes ; c'est en prévision de la possibilité d'une augmentation de la prime d'assurance, que le public ému se demande si le gouvernement ne devrait pas, tel étant le cas, se charger de l'assurance des patrons et maîtres. Les compagnies d'assurances sont déterminées à se protéger et comme beaucoup d'accidents sont le fait des employés eux-mêmes, elles refuseront de payer jusqu'à ce que les tribunaux décident.

Il faudra attendre un an pour se rendre compte du fonctionnement du nouvel acte.

## CHOSES ET AUTRES

Un savant vient de calculer la puissance de la mémoire humaine.

Un enfant peut retenir, en moyenne, cinq cents mots, un adulte, deux mille; il y a, toutefois, des cas exceptionnels. Ainsi, le professeur Osa Gray, par exemple, se rappelait les noms de vingt-cinq mille plantes.

Certains Hindous récitent sans arrêt les dix mille vers du "Rig Veda."

× × ×

Amusant écho d'Espagne:

Un journal d'opposition ministérielle de Valence avait publié un article emprunté à un conte de Daudet, dans le but d'ennuyer le ministère Maura.

Le gouverneur civil fit appeler le député Rodrigo Soriano, propriétaire dudit journal, et lui demanda quel était cet Alphonse Daudet, auteur de l'article incriminé. Pour s'amuser de l'ignorance du gouverneur, M. Soriano lui répondit que c'était un de ses rédacteurs.

Ordre fut donné immédiatement au fiscal de commencer des poursuites contre M. Soriano et "el senor Alfonso Daudet". Cette histoire, qui vient d'être divulguée à la chambre des députés, a provoqué l'hilarité générale.

On rirait à moins.

× × ×

Nous défions le plus méticuleux jurisconsulte de critiquer le jugement suivant que vient de rendre un brave juge de paix français.

Il existe dans la localité un règlement qui défend de mener les chevaux à la rivière. Un paysan était poursuivi pour avoir contrevenu à cette interdiction, et plusieurs témoins déclaraient avoir vu l'accusé sortir de la rivière avec ses chevaux. Mais personne ne l'avait vu y entrer.

Après avoir longtemps réfléchi, le magistrat prit cette décision:

"Attendu que les témoins déclarent avoir vu sortir le contrevenant de la rivière avec ses chevaux et non l'y avoir vu entrer;

"Attendu que l'arrêté défend l'entrée et non pas la sortie;

"Par ce motif, renvoyons le délinquant de la plainte."

× × ×

Au cours d'un récent voyage en Allemagne un député français rendit visite au consul général de France d'une ville assez proche du Rhin, ville artistique et commerçante à la fois, "qui a de tout temps entretenu avec la France des relations très actives d'affaires et de finances."

Et il ne fut pas peu surpris d'entendre ce fonctionnaire lui déclarer qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rendre au commerce national les services qu'on était en droit d'attendre de lui, et que s'il occupait les fonctions de consul dans cette ville allemande, c'était bien malgré lui.

Je parle couramment trois langues, lui dit-il: l'anglais, l'espagnol et l'italien; mais j'ignore l'allemand... Et c'est en Allemagne qu'on m'envoie.

—Mais, interrompit le député, on ne sait pas cela au quai d'Orsay?...

On le sait, je l'ai dit... On m'a contraint à venir ici quand même, en me conseillant de me faire aider par le chancelier du consulat.

—Le chancelier sait donc l'allemand?

—Il ne connaît absolument que le français.

× × ×

Il existe dans le pays de Galles une localité dont le nom peut offrir aux étudiants de l'art dramatique,un utile exercice d'articulation .

Cette localité s'appelle "Llanfairnrollgwyngllgogerychwgrndrobwll tysiliogogoch.

Ce n'est pas une plaisanterie.

Au reste les Anglais appellent eux-mêmes cet endroit "le casse-machoires."

On a, d'ailleurs, pris l'habitude d'abréger ce nom pittoresque, on en a fait Llanfair.

Mais, récemment, un avocat voulant faire montre d'érudition, entreprit de prononcer le nom complet de cette ville.

Ses efforts répétés imposèrent à son visage mille contorsions plaisantes, et, d'ailleurs, inutiles. Le seul résultat obtenu fut de soulever l'hilarité du tribunal et le prétentieux discoureur perdit sa cause.

Entre deux mots, il faut choisir le moindre...

× × ×

Le testament d'un original !

Un ancien chef de bureau au ministère de la justice, à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, mourait ces jours derniers. Le défunt, qui s'appelait Naissant — un drôle de nom pour un mort — avait dans son testament mis une clause suivant laquelle toutes les personnes qui l'accompagneraient à sa dernière demeure assisteraient à un dîner à 15 francs par tête dans un grand hôtel de Paris.

Ce dîner des mille regrets a eu lieu. Tous les invités auxquels s'étaient joints l'ordonnateur et deux croque-morts ont bu à la mémoire du trépassé.

Par une autre disposition, feu Naissant avait spécifié que tous les soldats du détachement chargé de lui rendre les honneurs recevraient cinq francs. Inutile de dire que la mémoire de ce généreux et original défunt a été célébrée avec enthousiasme.


589 Rue Ste Catherine Ouest

**NORDHEIMER'S, Ltd**

**Quartiers généraux, à Montréal, de la musique et des instruments de musique de toute sorte.**

Pianos neufs, $250.00 à $1,500.00 et plus.

Orgues neuves, $40.00 à $500.00 et plus.

Musique en feuille et cahiers de musique de toute sorte, et le seul endroit de la ville où l'on peut voir, tous les jours, le PIANOLA et le PIANO PIANOLA, qu'on ait ou non l'intention d'acheter.

Le système Nordheimer à un seul prix et les méthodes de paiement faciles s'appliquent à l'achat de chaque instrument. wed

CE qui a valu aux bières Blatz leur renommée universelle, c'est la caractéristique invariable qui distingue chaque marque. Toutes les fois que votre fournisseur vous offrira une bière *Blatz* vous pouvez être sûr d'obtenir une bière au brassage de laquelle on visait uniquement à la qualité.

**BIERE BLATZ**

**MILWAUKEE**

Et c'est justement ce qui explique cette particularité de la bière Blatz, dont on parle tant: son " bon goût spécial ". Des procédés de fabrication essentiellement honnêtes, voilà tout ce qui fait l'individualité qui caractérise la Blatz.

**La Blatz en bouteille** se trouve, ou devrait se trouver dans les endroits de tout premier ordre.

**Demandez la Bière Blatz.**

***Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs.***

BRASSEE EXCLUSIVEMENT PAR LA

**VAL. BLATZ BREWING CO. MILWAUKEE.**

(2) A yw

MATERIAUX

**DE CONTRACTEURS**

Nous avons toujours en main une ligne complète de matériaux de construction et de travaux municipaux.

Briques pour maisons et égouts, briques à feu et une ligne de BRIQUES VITRIFIEES pour pavage, que nous pouvons vendre à $2 ou $3 de moins par mille qu'elles ont jamais été vendues au Canada.

31 WELLINGTON.

**F. HYDE & Co**

**Montréal Que.**

ed

**COLONIE CANADIENNE-FRANCAISE**

**TERRES DU**

**CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN**

***(District de Calgary)***

Fermes de toutes grandeurs, avec ou sans irrigation, pas de roches, pas de broussailles, pas de terrain perdu. Prêtes à labourer. La première récolte paie la terre. Bonne eau, bois de construction et charbon bon marché. Blé d'hiver, blé de printemps, avoine, orge, lin, alfalfa, trèfle, betteraves à sucre. Climat doux. Les bestiaux et les chevaux sont au pâturage tout l'hiver. Près des chemins de fer et des marchés. Votre propre village, églises et écoles.

Conditions avantageuses. Taux de chemin de fer réduits pour voir les terres.

**TELFER & OSGOOD**

Agents généraux pour Québec

269 EDIFICE CORISTINE, MONTREAL.

31,3

**FAITES-VOUS VOTRE PAIN**

vous-même ? Si oui, il vous faut la farine qui donne les meilleurs résultats avec le moins d'ouvrage et le moins de difficultés. La "Five Roses" répond amplement à ces exigences. Elle est faite de blé dur du Manitoba de la meilleure qualité d'après des procédés qui en font une farine facile et agréable à employer pour toutes sortes de fins : pain, gâteaux ou patisserie.

Demandez-en un sac à votre épicier aujourd'hui.

LAKE of the WOODS MILLING Co. Ltd.

29,31,2

**Baby's Own Soap**

garde son parfum délicat jusqu'au dernier petit morceau. Il est si bien fait qu'il s'use à la finesse d'une feuille de papier. 3-97

Albert Soaps Ltd., Montreal.

*Méfiez-vous des contrefaçons et substitutions.*

A

**Vin St-Michel**

développe les muscles.

A w

SOLLICITEURS DE PATENTES

**PATENTES QUI PROTEGENT**

FETHESTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29.

176—1Mvm

Pour illustrations d'annonces et de Catalogues

LE DPT. DE PHOTOGRAVURE DE LA PRESSE

MONTREAL.

**'Queen Victoria'**

Le Meilleur et le Dernier Havane sur le Marché

**10 cents**

122—1.M.s

LUNETTES, LORGNONS YEUX ARTIFICIELS, réparations et échange des verres, examen de la vue. Satisfaction garantie chez

**J. H. NAULT**

Pharmacien & Opticien.

803 rue Notre-Dame Ouest,

(coin Richmond) Montréal.

26,27,29,31,3,5,7,10

***PIANISTE-AUTOMATIQUE.—A vendre un Pianiste-Automatique Werlich presque neuf pour $135.00. Le prix originaire était de $275.00. C'est chance exceptionnelle.***

***Foisy Frères, coin Sainte-Catherine et Sanguinet.***


LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 26 août 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour prolongement, quai de Chicoutimi".

On peut consulter les plans et se procurer des formules de soumission en s'adressant aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux, Hôtel des Postes, Québec ; de M. Chas. Desjardins, commis des travaux, Hôtel des Postes, Montréal ; de M. J. C. Taché, ingénieur résident, Chicoutimi, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de quatre mille dollars — $4,000.00, — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS.
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 26 juillet 1907.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

228—3

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

### SOUMISSION

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour hangar à farine, Saint-Jean", seront reçues jusqu'à et y compris MARDI, 6 AOUT, 1907, pour la construction d'un hangar à farine et d'une plateforme de chargement, à Saint-Jean, N. B.

On peut voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., et au bureau du chef de gare, à Saint-Jean, N. B., endroits où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
20 juillet 1907.

222—11

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada, 1906, connu sous le nom d' "Acte des Compagnies," des lettres patentes ont été émises sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, portant la date du 25e jour de juillet, 1907, constituant en corporation Earle P. Charlton, marchand, de Fall River, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique ; Edward A. Bardol, gérant, de la ville de Hartford, dans l'Etat de Connecticut, un des Etats-Unis d'Amérique; Victor P. Thomas, acheteur; J. Howard Charlton, gérant, tous deux de la ville de Montréal, dans la province de Québec ; Thomas C. Herbert, gérant, de la ville de Québec, dans la province de Québec, pour les fins suivantes, savoir :

1. — Pour faire, dans toutes ses branches, le commerce de négociants, vendeurs et fabricants de toutes sortes de marchandises et articles de commerce ; 2. — D'acquérir et posséder pour en faire l'exploitation le commerce fait dans la ville de Montréal et ailleurs au Canada sous la raison sociale de E. P. Charlton et Cie ; 3. — D'acquérir ou posséder, en tout ou en partie, le commerce, les biens et dettes de toute personne, compagnie ou corporation, faisant les affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou toute propriété qu'elle est autorisée à posséder, pour les fins de cette compagnie ; 4. — De souscrire, prendre ou acquérir de quelque manière, stocks, actions, obligations, débentures ou autres obligations ou garanties de toute compagnie ayant un but similaire à celui de cette compagnie, les vendre ou en disposer autrement ; sujets toutefois aux dispositions de l'article 44 de l'Acte des Compagnies," pour garantir tous bons, débentures, obligations ou garanties ainsi vendus ou donnés par cette compagnie ou de toute compagnie, aux fins similaires. 5. — Pour acheter, louer ou autrement acquérir les immeubles ou biens personnels et tous droits ou privilèges que cette compagnie croira nécessaires ou convenables pour les fins de ses affaires ; 6. — Vendre le commerce, en tout ou en partie, de la compagnie, à telles conditions que la compagnie jugera convenables, tout spécialement les actions, débentures ou garanties dans toute autre compagnie aux fins similaires. La compagnie devant faire affaires dans tout le Canada et ailleurs sous le nom de "E. P. Charlton and Co., Limited," avec un capital-actions de soixante-quinze mille dollars, divisé en sept cent cinquante parts de cent dollars ,et le principal siège d'affaires de ladite compagnie devant être dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté au bureau du secrétaire d'Etat du Canada, ce 26e jour de juillet, 1907.

R. W. SCOTT.
Secrétaire d'Etat.

Fleet, Falconer, Williams et Bovey,
Procureurs des requérants. 227-4


C'est un fait digne de remarque, que tous ceux qui l'ont essayé, louangent le : : : : :

**CACAO**

**PERFECTION**

— DE —

**COWAN**

(Etiquette Feuille d'Erable)

A cause de sa pureté et de son goût délicieux.

The Cowan Co., Ltd,

TORONTO. 138—Mn


## UNE MISSION AU DEBUT DIFFICILE

### DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant? **DANS UNE MANSARDE**, dont le loyer me coûte **UN SCHELLING** par semaine.

Collecte moyenne par semaine, 5s. 6d.

Aucune dotation, excepté **L'ESPERANCE.** C'est une piètre dotation, direz-vous, lecteur. Eh bien! Qui sait? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas **ESPOIR.** J'ai **GRANDEMENT** confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra, il n'y a pas à en douter, une grande mission.

Mais nous avons, pour cela besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous?

J'ai remarqué que les **FERVENTS DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE** s'empressent de venir en aide aux secourable vers moi? Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Il se peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup; mais vous **POUVEZ FAIRE PEU.** Faites le peu qui est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu, et avec les autres "peu" qui sont faits je pourrai établir cette nouvelle mission **sur des bases solides.**

pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi jetteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette — en autant que la foi catholique est concernée — région aride? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main

**Norfolk, Angleterre**

P.S.—Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et t'enverrai avec mon accusé **NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL.**

"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham.

**"ARTHUR,**
† "Evêque de Northampton."

Adresse:
**PERE H. W. GRAY.**
**Hempton Road, Fakenham.**

de réception une belle image du Sacré-Coeur.

Cette nouvelle Mission sera dédiée à Saint-Antoine de Padoue. 215—n

**Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

La où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

3. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

73—n

**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour Carbure de Calcium" seront reçues jusqu'au 26 août prochain, pour trois cents tonnes, plus ou moins, de Carbure de Calcium pour l'usage des bouées et lumières à gaz acétylène à livrer aux endroits suivants, savoir :

| | |
|---|---|
| Prescott, Ont. | Darmouth, N. E. |
| Sorel P.Q. | Charlottetown, I.P.E. |
| Québec, P.Q. | Saint-Jean, N. B. |
| Vancouver, C. A. | |

On peut obtenir les devis quant à la quantité exigée à chaque endroit et sur le mode de livraison, au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté égal à 5 pour cent du coût total du Carbure, comme garantie de l'exécution du contrat. Les chèques accompagnant les soumissions non acceptées seront immédiatement remis.

Les journaux reproduisant cette annonce sans autorisation du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa, Canada, 23 juillet 1907.

227—6

# LA DEMONSTRATION A M. GOUIN

## Châteauguay-Bassin sera samedi, d'après les apparences, le théâtre d'une démonstration politique unique dans les annales provinciales.

A mesure qu'avance la date de la démonstration de Chateauguay-Bassin, l'organisation prend des proportions de plus en plus vastes. Les réunions des clubs se continuent, nombreuses et enthousiastes. Voici le travail fait dans la soirée d'hier:

### CLUB LIBERAL ST LOUIS

Hier soir, c'était le tour du Club Libéral du quartier St Louis de mettre la dernière main à son organisation pour l'excursion de samedi, à Chateauguay.

M. A. P. Pigeon, le président, a d'abord reçu le rapport des membres les plus actifs du club qui ont vendu à peu près tous les billets qui leur ont été confiés. En ouvrant la séance, M. Pigeon commence par féliciter les membres du bon travail qu'ils ont fait; il est certain que le fait d'avoir retardé cette démonstration ne l'amoindrira en rien. Il a même l'espoir qu'elle sera plus belle. Pour sa part, M. Pigeon promet d'y aller avec un fort contingent de membres, drapeau en tête. "Même, ajoute M. Pigeon, nous aurons des ballons."

M. Pigeon termine en faisant l'éloge de l'hon. Lomer Gouin, et de M. Rodolphe Latulippe, l'organisateur de cette convention.

Le président présente ensuite M.

**JEAN LAMOUREUX,**

comme futur candidat à l'échevinage.

M. Lamoureux ne se fait pas prier, il parle chaleureusement du dévouement de l'hon. Lomer Gouin, aux intérêts de la province. Il est bon que les électeurs montrent leur appréciation pour ce qui est fait.

Depuis deux ans que M. Gouin tient les rênes de l'administration provinciale, il a inauguré une politique àducationnelle dont nous avons le droit d'attendre beaucoup.

En plus d'un excédent de recettes de près d'un demi-million qui figure à son budget, cette année, il a obtenu un revenu additionnel de $600,000 par année qui sera employé au bénéfice du peuple. Celui-ci doit donc de la reconnaissance à M. Gouin. "Tous les bons libéraux doivent se faire un devoir de se rendre à Chateauguay samedi et pour ma part, dit M. Lamoureux en terminant, je crois bien que je m'y rendrai, quoique ce soit un samedi, qu'il pleuve ou qu'il grêle."

### M. LATULIPPE

est ensuite invité à parler. Ayant fait déjà un grand nombre de discours sur le même sujet depuis quinze jours, il se contente de remercier les orateurs qui l'ont précédé du bien qu'ils ont dit de lui, son expérience dans la vie lui a permis de réaliser que le patriotisme était la plus admirable des choses. Pour lui, M. Gouin est un patriote, et il se fait un devoir de faire apprécier ce patriotisme du mieux qu'il peut.

Il remercie ensuite le club St Louis et son président M. Pigeon pour le puissant concours qu'ils lui ont donné dans l'organisation de la démonstration de samedi.

M. L. R. Trudeau et Mathias Gauthier, invités à parler, approuvent ce qu'ont dit les orateurs précédents, et la résolution du président d'aller à Châteauguay en grand nombre.

### CLUB MERCIER

A la demande d'un grand nombre de membres du Club Mercier, une assemblée spéciale a été tenue à la salle Larivière, hier soir. Une centaine de membres étaient présents. L'assemblée s'est ouverte sous la présidence de l'échevin Larivière, président du club, qui invite les membres et les citoyens de la paroisse de St Vincent de Paul et du quartier Ste Marie de se rendre, si c'est possible, à la démonstration de Châteauguay, samedi, le 3 août. M. Larivière démontre l'importance pour les ouvriers, à la veille des élections, de renouveler leurs demandes à l'honorable premier ministre et à ses collègues concernant

**L'UNIFORMITE DES LIVRES SCOLAIRES.**

Il fait un exposé clair et précis des montants dépensés par le pauvre ouvrier pour essayer à donner l'instruction à ses enfants. L'ouvrier qui change de quartier est souvent incapable de faire d'autres dépenses pour les changements de livres et alors il retire ses enfants de l'école. C'est maintenant que l'ouvrier doit solliciter auprès des ministres sa part de faveur. "Les écoles gratuites pour les pauvres et l'uniformité des livres sont, dit-il, choses si importantes que chaque député devrait les demander dans son programme. J'espère que, par votre présence, samedi, vous montrerez que vous êtes de bons citoyens et que votre zèle à la cause libérale sera récompensé par l'octroi des moyens nécessaires à l'instruction de vos enfants qui seront les hommes de demain et suivront les bons exemples qu'ils auront eus par nos législateurs".

M. Larivière a été très applaudi.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et les membres se sont séparés avec l'intention de faire un bon voyage, samedi, à Châteauguay.

Tous ont promis d'être à la gare Windsor, à 1.45 heure p.m., samedi.

### CONVOCATIONS

Afin qu'il n'y ait pas d'erreur possible, ni manque d'information, nous répétons de nouveau que l'excursion aura lieu samedi, beau ou mauvais temps. Nous répétons aussi que tous les membres des différents clubs et leurs amis, sont priés de prendre de nouveau connaissance des convocations suivantes et d'y répondre par leur assistance en grand nombre. Toutes ces assemblées sont des assemblées générales:

**CLUB CHENIER**

Les membres et les amis du club Chénier sont invités à se réunir dans les salles du club, vendredi prochain, à 8 heures p. m.

Par ordre du président,
GIBEAU.

**LES CLUBS DE L'EST**

Le club libéral de la Partie Est, le club Papineau et le club Letellier convoquent une grande assemblée pour ce soir, au No 250 rue Amherst.

GEORGES BOURGOUIN.

**LES CLUBS DU NORD**

Ls amis des clubs Laurier, Libéral Saint-Louis, l'Association Libérale de Maisonneuve, sont priés de se rendre aux salles du club Laurier, jeudi prochain, coin Mont-Royal et Saint-Laurent.

HENRI GERVAIS.

**DETAILS DE L'EXCURSION**

Les billets achetés pour samedi dernier seront bons pour l'excursion de samedi prochain, le 3 août.

Cette assemblée aura lieu à Châteauguay Bassin.

On a obtenu de la compagnie New York Central une notable réduction sur les prix des billets d'aller et retour pour le jour de l'assemblée.

Les excursionnistes auront à leur disposition les trains suivants ::

Huntingdon. — Départ : 7.39 a.m. Prix du billet, aller et retour, 85c.

Saint-Stanislas. — Départ : 8 heures a. m. Prix du billet, 85 cents.

Valleyfield. — Départ : 12.20 p.m. Prix du billet, 70 cents.

Saint-Timothée. — Départ à 12.30 p.m. Prix du billet, 60 cents.

Beauharnois. — Départ à 12.42 p.m. Prix du billet, 35 cents.

Montréal (gare Windsor). — Départ à 1.45 p.m. — Prix du billet, aller et retour, 50 cents.

L'hon. Lomer Gouin sera accompagné de l'hon. M. A. Weir, de MM. J. P. Brown, W. H. Walker, Achille Bergevin, Maurice Perreault, Côme Cherrier, L. J. Lemieux, P. G. McKenzie, George W. Stephens, Hector Champagne, J. L. Décarie, Godfroy Langlois, G. A. Lacombe, L. J. Gauthier et autres.

## UN NOUVEAU THEATRE

Montréal aura, en octobre prochain, un nouveau théâtre, destiné aux représentations de vues animées et de chansons illustrées. En effet, la compagnie new-yorkaise "Keith-International", vient de louer pour une période de cinq années, de l'échevin James Robinson, l'immeuble sis au coin des rues Sainte-Catherine et Bleury, et occupé autrefois par les dames du Sacré-Coeur.

M. Keith envoyait dernièrement à Montréal, son architecte, M. Westover, de Philadelphie qui, de concert avec deux architectes montréalais, MM. Asselin et Perron, fera les améliorations d'urgence.

La compagnie a déjà un théâtre de ce genre à Saint-Jean, N. B.


## VENTE DE JUILLET

20 à 30 p.c. d'escompte sur tous nos meubles, literies et tapis, 30 à 50 p.c., d'escompte sur coupons de tapis, prélarts, meubles dépareillés et articles de fantaisie.

Conditions des plus libérales à ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir, nous sommes à votre service.

Durant ce mois, le magasin est ouvert jusqu'à 6 heures p.m., excepté les lundis et samedis, jusqu'à 10 heures p.m. Qu'on se le dise.

F. LAPOINTE,
625 rue Ste Catherine Est.
206—1,M.v n Angle Montcalm.


## ON LIBERE LES PICKPOCKETS

Il y a eu de la sensation à la Sûreté, hier. On a découvert que Wm. Michaels, accusé de vol sur la personne d'un touriste, a été admis à caution. Macdonald, arrêté à la gare Bonaventure a été relâché. Les agents se demandent si Michaels, maintenant libre, ne cherchera pas à fuir Montréal, après avoir frisé la cour d'Assises.

L'agent Clendinneng, du Pacifique, est d'avis que les pickpockets ne devraient jamais être admis à caution, car ils constituent une des plus dangereuses sections de la Pègre et la police peut difficilement les prendre en défaut.

## POUR VOL

Un nommé Joseph Jourdain, accusé d'avoir volé une bague, propriété de Mme Pagé, rue Notre-Dame, à Maisonneuve, devra comparaître demain matin devant le recorder Senécal.


# Apollinaris

*"La Reine des Eaux de Table"*

**Contient son propre *Gaz Acide Carbonique Pur*, qui facilite beaucoup la digestion en agissant comme tonique et stimulant gastrique.**



AMUSEMENTS

PARC **DOMINION**
Le plus grand endroit d'amusement au Canada.
OUVERT DE 1 P.M., A 12 P.M.
Les meilleures attractions des deux continents.
**HER GRANADA**
le marcheurs sur haut fil de fer
**Les Banvards volants**
et d'autres en plein air.
NOUVEAU:—
**LA CAVE DES VENTS et VINGT MINUTES A PARIS**
**ADMISSION 10c.**
226-5 E

**PARC SOHMER** - CETTE SEMAINE
représentation à 3 et 8 p. m.
Attractions Extraordinaires.
**ADMISSION 10C** 226-6 E

**NATIONOSCOPE-Vues Animées**
Coin St André et Ste Catherine Est
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161—n

**FRANCHERE** DENTISTE
144 SAINT-DENIS- - - - -Tél. Est 1591
387—1Mj—n E


## M. CHARLES DEVLIN DANS NICOLET

**IL REND VISITE A SES ELECTEURS ET LEUR PROMET DE REVENIR DANS UNE QUINZAINE.**

Nicolet, 31 — Les électeurs du comté de Nicolet ont été agréablement surpris, samedi, de recevoir la visite inattendue de M. Devlin, qui est venu visiter les travaux considérables qu'il a réussi à obtenir du gouvernement pour son comté.

Par une amabilité de M. J. Germain, ingénieur, le capitaine du "Dandy" s'est mis à la disposition du député qui, accompagné de M. Alfred Rhault, fit la visite des travaux à Sainte-Angèle et au port Saint-François, où le gouvernement fait construire un vaste hangar pour la commodité des cultivateurs et de la navigation. M. Devlin s'est ensuite rendu à Nicolet, où il a dîné chez M. J. O'Shaughnessey, maire de la ville.

De retour à Sainte-Angèle ils furent salués au passage par M. J. Saint-Ours, restaurateur, au quai du Grand Tronc et par une foule d'amis désireux de serrer la main de leur député. Après avoir dit un bon mot à tous, M. Devlin partit pour le bas du comté, faisant une courte visite en passant à Bécancour, à M. le curé Pepillon, et à quelques autres amis. De là, il se rendit à Gentilly, où il fut reçu cordialement par M. J. H. Perrault, ex-préfet du comté.

Dimanche matin, accompagné de M. A. Rhault et de M. J. H. Perrault, M. Devlin se rendit à Saint-Pierre les Becquets ; tous le village était pavoisé. Sur les instances de ses amis, M. Devlin consentit à adresser la parole, après la messe, à une assemblée très nombreuse et enthousiaste ; il y rendit compte, en résumé, de son mandat.

Après avoir pris le dîner chez M. Alfred Marchildon, notre député provincial, M. Devlin, se rendit à Sainte-Sophie. Là encore, même enthousiasme que sur le reste de son parcours. Après un petit bijou de discours, il est reparti pour Ottawa.

M. Devlin a promis à ses amis de revenir dans une quinzaine, rendre compte au complet à tous ses électeurs du comté, dans deux grandes assemblées qui seront tenues dans les principaux centres du comté, de sa conduite parlementaire.

## LE CANADA A LA CHAMBRE DES LORDS

**LA QUESTION DE LA CONTRIBUTION DES COLONIES A LA DEFENSE NAVALE DE L'EMPIRE LONGUEMENT DISCUTEE.**

Londres, 31. — Dans la chambre des lords, hier, lord Brassey a attiré l'attention sur les délibérations de la conférence impériale au sujet des questions navales. Il a déclaré que le pays a accepté avec vive satisfaction la promesse du gouvernement impérial que le projet de la ligne "All-Red" recevrait sérieuse considération.

Lord Tweedmouth a dit que, dans son opinion, la conférence a fait beaucoup en vue d'un arrangement avec les colonies pour la défense navale de l'Empire.

Il a donné le détail de la contribution de ces colonies à la marine.

Le Canada, pour lui, présente un cas à part. Ce pays a toujours refusé de contribuer directement au coût de l'entretien de la flotte, bien que le gouvernement de la Puissance ait maintenant entrepris certains travaux qui seront des plus précieux. Lord Tweedmouth regrette que le Canada ne juge pas à propos de faire sa plus large part pour la défense navale, mais ce pays a sa manière de penser et d'agir, et le gouvernement impérial préfère laisser aux colonies la liberté de faire chacune à sa guise dans cette question de support à apporter à la mère-patrie.

## LA MENTALITE DES PETITS TEUTONS

Berlin, 31. — Le suicide d'un enfant de 15 ans, qui venait d'échouer à ses examens, attire l'attention sur l'augmentation alarmante du nombre des suicides d'enfants et de jeunes gens en Allemagne.

Le professeur Eulenburg, auteur de plusieurs ouvrages sur les maladies nerveuses, dit qu'au cours des douze dernières années, il a eu connaissance de 1,152 suicides d'enfants. Il attribue la plupart de ces cas aux insuccès aux examens.

## CARNEGIE DECORE

La Haye, 31. — La reine Wilhelmine a conféré à Andrew Carnégie l'Ordre d'Orange-Nassau.


AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CHAMPIONNAT DE CROSSE

**Shamrock vs Montreal**

*Terrains M.A.A.A. SAMEDI, 3 Août.*

Devant commencer à 3.30. Beau ou mauvais temps

Sièges réservés, 75c. Grande estrade, 50c. Bleachers ouest, 35c, (avenue Hill). Côté Sud, 25c. A vendre à la succursale du "Star," angle Peel et Sainte-Catherine, bureau M. A. A. A., 250 rue Peel, Geo. Thompson, 123 St François-Xavier, C. F. Dawson, Ltd., 239 Notre-Dame Ouest.

THOS. R. FULTON, Sec.-hon. M. L. C. 31—2



NAVIGATION NAVIGATION

**La Compagnie de Navigation Canadienne du St Laurent Limitée**

*LIGNE DE MONTREAL A QUEBEC.*

Vapeurs "Imperial" et "Colonial" arrêtant à Sorel et à Trois-Rivières. Départ de Montréal tous les jours à 5 heures p. m., arrivant à Québec entre 7 et 8 heures a. m.

Prix de passage :

Montréal à Québec. . . . . $3.00
Montréal à Québec et retour. . $5.00
Excursions, un simple passage $3.00
Bateaux spacieux, bonnes cabines.

Du vendredi au lundi, prix d'excursion.

DIMANCHE

Les vapeurs Imperial ou Colonial quitteront Montréal tous les dimanches à 9.30 pour Sorel, Trois-Rivières, et Québec. Ces deux bateaux se rencontreront à Trois-Rivières afin de permettre aux touristes de revenir à Montréal ou à Québec le même jour.

Prix de Montréal à Sorel et retour 75c

Prix de Montréal à Trois-Rivières et retour. . . . . $1.50

Prix de Montréal à Québec et retour. $3.00

Quai Bonsecours, à Montréal. Bureau, 70 Notre-Dame Est. Tél. Bell Main 974.

Quai Choutnard, à Québec. 205-n


## A QUEBEC

**AU PARLEMENT — CHEZ LE CORONER — UN NOYE — LES NOUVEAUX INSTITUTEURS— VENTE DE LIMITES A BOIS— ETC.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Il y aura conseil des ministres, demain, au Palais Législatif.

L'honorable M. Gouin est revenu, hier matin, de Montréal. Il était à son bureau ce matin.

Les honorables MM. Turgeon, Weir, Roy, Tessier et Prévost sont attendus en ville aujourd'hui.

L'honorable M. Prévost est actuellement en tournée de colonisation dans le comté de Bonaventure, avec M. John Hall Kelly, le député du comté au provincial.

L'hon. sénateur Choquette, MM. Geo. Tanguay et P. C. Neault, députés, et M. le magistrat Simard étaient au Parlement, hier matin.

Le bureau des examinateurs catholiques s'est réuni, hier et se reunira aujourd'hui.

Etaient présents: M. le chanoine Dauth, MM. les abbés Lefebvre, du Sém. de Sherbrooke, J. C. Vincent, de Valleyfield, M. John Tompkins, du collège de Montréal, M. John Ahern, de l'Ecole Normale Laval, MM. J. O. Cassegrain, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal, et M. C. A. Lefebvre.

Il y a à peu près 40,000 devoirs à corriger. La correction se terminera ce soir.

Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, hier, sur le cadavre du noyé inconnu, qui a été repêché devant St Nicholas, dimanche. On n'a pu établir l'identité et le verdict de "trouvé noyé" a été rendu.

Ce matin, on tiendra une enquête sur le cadavre d'un matelot qui s'est noyé, hier, en tombant d'une goélette dans le Bassin Louise. On a repêché le cadavre la nuit dernière.

Nous disons plus haut que le coroner tiendra une enquête ce matin sur le cadavre d'un matelot noyé accidentellement dans le Bassin Louise.

Il appert que ce garçon était à travailler sur le pont d'avant de la goélette, où il était engagé. Il fit un faux pas et tomba à l'eau.,

Malgré ses cris, on ne put voler à son secours assez tôt et il disparut pour ne plus revenir.

Quelques-uns de ses compagnons ont passé l'après-midi et la soirée à rechercher son cadavre. On a pu le trouver tard dans la nuit.

Nos pompiers ont fait, hier, l'essai de nouvelles pompes à incendie, à la Basse-Ville.

Cet exercice a été fait à la demande des Cies d'assurances, qui sont anxieuses de voir les propriétés qu'elles assurent bien protégées.

M. Howe, de Montréal, ingénieur en chef de l'Association des assurances, assistait à cet essai.

Hier matin, on a célébré à l'église Saint-Jean-Baptiste le mariage de M Jos. Brousseau, de la maison Geo. Brousseau, à Mademoiselle Roberge, de cette ville.

Une foule de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

Après un déjeuner à la demeure du père de la mariée, les époux sont partis pour un voyage de noces à Montréal, Toronto, Boston et New York.

Il y a eu, hier soir, au Bout de l'Ile d'Orléans, une jolie soirée dramatique et musicale, organisée par Mademoiselle M. Casgrain.

La représentation a eu lieu dans la grande salle du château Bel-Air. Parmi les amateurs qui ont prêté leur concours nous avons remarqué spécialement : Mademoiselle Marguerite Lefaivre, MM. Alphonse Barry, Courchesne, Henri Chassé, Paul Drouin, etc.

M. Albert Desrochers, fils du Dr B. Desrochers, de Beauceville, vient vient d'être nommé gérant de la succursale de la banque Nationale, à Saint-Pascal, comté de Kamouraska.

Les limites à bois Montmorency et Rivière des Neiges, viennent d'être achetées par M. Maurice Quinn, riche marchand de Saginaw, Michigan.

Ces limites sont situées dans les comtés de Montmorency et de Charlevoix, et comprennent une étendue de 189 milles.


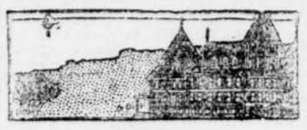

VILLEGIATURE

**HOTEL OCEAN VIEW** Biddeford Pool Maine
La plus belle station balnéaire à prix raisonnables qu'il y a sur la côte. Prix : $10 en montant par semaine. Faites venir la brochurette. 193-n


## NOUVELLES DE SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 31. — Plus de 300 personnes de la ville prirent part à l'excursion de Québec samedi, organisé sous les auspices de la fanfare Harmonie.

La prochaine excursion formant suite à la série de promenades organisées par notre populaire corps de musique, aura lieu à Lewiston et Portland, le 10 août prochain.

—L'actif de la Roxton Tool & Mill Coy, de Roxton, vient de passer aux mains d'un riche syndicat américain ayant raison sociale "Stanley Manufacturing Coy, de New Britain, Conn.", en considération du prix de $100,000.00.

La nouvelle compagnie a été incorporée sous le nom de "Roxton Tool & Mill Coy, Ltd", et conservera à Roxton le siège principal de ses opérations qu'elle a décidé d'augmenter considérablement par la manufacture de nombreuses nouvelles pièces d'outillage, importées jusqu'ici des Etats-Unis.

Les usines actuelles seront agrandies et le personnel des ouvriers porté à 500.

—Mme S. Davis, de Heathton, gît dans une condition de santé précaire par suite d'un sérieux autant que singulier accident dont elle fût victime tout récemment.

Mme Davis étant allée aider son fils Ernest à mettre sous abri un troupeau de vaches, l'une de ces dernières que suivait de près Mme Davis, encornant tout à coup une clôture, en fit voler une perche qui dans sa chute frappa violemment à la tête la pauvre femme qui s'affaissa privée de connaissance et souffrant d'une grave contusion qui inquiète fort ses médecins.

—Le magasin général de M. J. X. Drapeau, de East Brougton, a reçu la visite de cambrioleurs, durant la nuit de dimanche dernier, qui volèrent pour une somme de $300.00 tant en valeur qu'en espèce.

L'on se croit en présence d'un coup de main d'amateurs dans la profession.

—L'assemblée annuelle pour l'élection des officiers du Lake Massawippi Fish and Game Protection Club, a eu lieu à North Hatley, la semaine dernière avec résultat comme il suit :

Président. — G. A. LeBaron.
Vice-Président. — G. W. Kezar,
Secrétaire-Trésorier.—L. A. Taylor.

Comité Exécutif. — O. J. Roberge, J. G. W. E. Ansel, Sampson, B. H. Kesar, Ths Little, L. E. Delmonico, A. O. Norton, S. Colt, G. H. St Pierre, G. B. Hall, G. P. Hitchcock, H. L. Bond, A. Gerin, T. V. Reed, George Brook.

## LE TRANSPORT A FRET

Les représentants de la Chambre de Commerce, du Board of Trade et de l'Association des Manufacturiers Canadiens se réunissent, cet après-midi, pour discuter le transport du fret par les tramways. Le sentiment général est en faveur du projet.

## MORT D'UN NOTAIRE

On nous apprend la mort du notaire George R. W. Kittson, de la société légale de MM. Kittson, Reddy et Reddy.

Le défunt était né à Sorel en 1842 et avait commencé, la pratique du notariat en 1868.

Une épouse et trois enfants, dont un fils et deux filles, lui survivent.

## COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier après-midi, les pompiers de Maisonneuve ont été appelés pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré chez M. John Well, No 38 rue Bourbonnière. Les dommages sont légers.


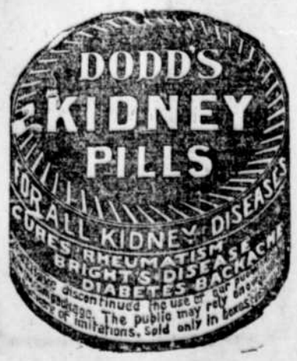


**Vin St-Michel**

guérit l'Anémie.

AW



NAVIGATION

**DOMINION LINE**
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Southwark, août 3, septembre 7, octobre 12.
Canada, août 10, septembre 14, octobre 19.
Ottawa, août 17, septembre 21, octobre 26.
Dominion août 24, sept. 28, novembre, 2
Kensington, août 31, octobre 5, nov. 9.
Les vapeurs partent de Montréal du jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow. $27.50.
Pour tous renseignements, s'adresser L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158-n

**CIE GLE TRANSATLANTIQUE**
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
*LA TOURAINE. . . . . août 1
*LA LORRAINE. . . . . août 8
LA BRETAGNE . . . . . août 15
*LA PROVENCE. . . . . août 22
* LA TOURAINE. . . . . Août 29
*LA TOURRAINE. . . . . sept 5
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

**R & O NAV. CO.**
Bureau des Billets 128 Saint-Jacques,
Vis-à-vis le Bureau de Poste
"AMERICA'S SCENIC LINE"
LIGNE (touriste), MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N.-Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p. m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis à 5 p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p. m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec Tous les jours à 8.30 a.m. 168-n

**OTTAWA RIVER NAV. CO.**
Excursion à Ottawa $2.50 Carnaval d'Eté.
Billets bons du 27 Juillet au 5 août.
EXCURSION A CARILLON $1.00
Le splendide vapeur "Empress" sur cette ligne.
Prenez le convoi du G.T.R., à 8 a.m., pour Lachine, pour les excursions ci-haut mentionnées.
RAPIDES — A Hudson, prenez le convoi du C.P.R., à 1.30 p.m., $1.00
RAPIDES — A Sainte-Anne, par le G.T.R., ou le le C.P.R., à 1.30 p.m., 80c.
RAPIDES — A Hudson, prenez le convoi du Grand Tronc à 5 p.m., 50c.
Bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M 1029. Bureau des Billets, rue Saint-Jacques, Nos 137, 128; 178, et à l'Hôtel Windsor ou aux gares du Grand Tronc, Montréal et Saint-Henri. 170-n

**LIGNE ALLAN** Service de la Malle Royale.
MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL
Virginian—5 juillet, 9 a.m., 2 août.
Victorian—19 juillet, 4 a.m., 16 août.
Tunisian—12 juillet, 9 août, 6 septembre.
Corsican, (neuf), 26 juillet, 3.30 a.m.
Le "Victorian" et le "Virginian", 12,000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Aucune vibration. Record de la traversée, 5 jours et 14 heures.
Aménagement et cuisine sans pareils.
TAUX DES PASSAGES.—Cabine, $70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la chambre. Deuxième cabine, $42.50 en montant, selon le vapeur.
3ème classe — Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 et $28.75 selon le vapeur. Pour renseignements s'adresser à la Ligne Allan où à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent. 106—1,M,v,n

**LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC**
Le steamer "PERSIA" est très confortablement aménagé pour les passagers, possède d'excellentes cabines, etc.
Passage simple . . . . . $1.50
Billet de retour . . . . . $2.50
Excursion Samedi au Lundi soir. . . $2.00
Lit de cabine. . . . . .50
Passage simple, seconde classe. .. $1.00
Taux de fret 30% plus bas que le tarif ordinaire.
Départs de Montréal: Lundi, Jeudi, 7 heures p.m.
Départ de Québec { Mercredi, 1 heure.
Départ de Québec { Samedi, 2 heures.
F. X. BROUSSEAU,
177Ms—n Gérant, Québec.

**CIGARETTES SWEET VIOLET**
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE.
153-n


## LA MUNIFICENCE DE CARNEGIE

La Haye, 31.—La pose de la pierse angulaire du palais de la paix donné par M. Andrew Carnégie a eu lieu hier après-midi à Zorgvliet, au milieu du parc qui s'étend de La Haye à Scheveningen. La cérémonie a été présidée par M. de Nelidoff, président de la seconde conférence de la paix. Presque tous les délégués à la conférence, un grand nombre de hauts dignitaires de la cour, les membres des Etats-Généraux et les délégations de nombreux corps civils et municipaux, étaient rangés autour de la pierre qui formera l'angle de la grande salle de Justice. Une inscription rappelant le généreux cadeau de M. Carnégie est gravée sur la pierre.

## LES PHILIPPINS AU POLL

Manille, 31. — Les factions du parti de l'indépendance, qui s'étaient unies sous le nom de Nacionalistas, semblent avoir remporté hier l'élection générale dans toutes les îles. Des rapports incomplets de cinquante districts sur quatre-vingts indiquent l'élection de trente-et-un nationalistes, dix progressistes, huit indépendants et un catholique. Les nationalistes ont remporté les deux districts de Manille par une forte majorité.

Il se passera probablement une couple de semaines avant que les rapports complets soient reçus.


**SIROP DU DR FRED. DEMERS** pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1



CHEMINS DE FER

**LE PACIFIQUE CANADIEN**

**Trans-Canada Limited**
Tous les mardis, jeudis et samedis à 12.30 p.m., jusqu'au 31 août.
Le train le plus rapide à travers l'Amérique.

**St Andrews By-the-Sea**
Le train quitte la gare Windsor à 7.25 p.m. Service de wagons-lits directs, mardi et vendredi.

**Portland et Old Orchard Beach**
Viâ les Montagnes Blanches.
Il y aura un wagon-lit direct au train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., tous les jours, et un char salon au train quittant à 9 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

**EXCURSIONS A LA MER**
MONTREAL A

| | |
|---|---|
| ST JEAN, N.B. | $10.00 |
| St. ANDREWS, N.B. | 10.00 |
| HALIFAX viâ DIGBY | 12.00 |
| PORTLAND, ME. | 7.50 |
| OLD ORCHARD BEACH. | 7.75 |
| ST IRENEE, MURRAY BAY, CAP D'AIGLE, RIVIERE DU LOUP | 6.00 |
| BIC, PETIT METIS, RIMOUSKI | 7.50 |

Bon pour aller du 12 au 15 août.
Limite de retour, 30 août.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques. Près du Bureau de Poste.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**Excursions à Bon Marché**
*AU BORD DE LA MER*
DE MONTREAL A
***PORTLAND, Me. - $7.50***
***OLD ORCHARD, Me $7.75***
Bon pour partir du 12 au 15 août inclusivement. Limite de retour 30 août.

**Service de Convoi, Portland et Old Orchard**
Les trains quittent Montréal tous les jours à 8.00 a.m., et 8.15 p.m. Elégant wagon-salon-café sur les trains de jour entre Montréal et Portland. Wagon-Salon-Pullman sur trains du jour et wagons-lits sur ceux de nuit entre Montréal et Old Orchard.
BUREAU DES BILLETS POUR LA VILLE
137 rue St Jacques. Téléphones Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

**INTERCOLONIAL RAILWAY**
Gare Bonaventure Union
**Le Voyage pour toutes les Bourses**
**EXCURSION ANNUELLE DANS LE BAS DU FLEUVE**
Prix Réduits de plus de Moitié.
Billets Bons sur tous les Trains
*DEPART LES*
**12, 13, 14 et 15 AOUT,**
*Retour le 30 Août 1907.*
DE MONTREAL A

| | |
|---|---|
| Rivière du Loup. | $ 6.00 |
| Ste Irenée. | 6.00 |
| Malbaie | 6.00 |
| Cap à l'Aigle. | 6.00 |
| Cacouna. | 6.00 |
| Bic. | 7.50 |
| Petit Métis. | 7.50 |
| Moncton. | 10.00 |
| St Jean, N.-B. | 10.00 |
| Shédiac. | 11.00 |
| Summerside, | 12.00 |
| Charlottetown. | 13.00 |
| Parrsboro. | 13.00 |
| Halifax | 12.00 |
| Pictou. | 14.00 |
| Mulgrave.. | 15.50 |
| North Sydney. | 16.50 |
| Sydney. | 16.50 |
| St Jean, Terreneuve. | 20.50 |

Tous les trains de l'Intercolonial ont leur arrivée et leur départ à la gare Bonaventure.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE, St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou la gare Bonaventure. Tél., Main 615.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers et des billets de la ville.

NEW YORK CENTRAL LINES
"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"
— POUR —
***New - York***
ET
***BOSTON***
Routes Adirondack et Rutland
*SERVICE DIRECT*
Pour service de Pullman et renseignements complets s'adresser aux
Bureaux des Billets en ville
*130 Rue St Jacques*
Tél. Main 158 et 4456.


## FEU JOSEPH BETTS

Joseph Betts, âgé de 18 ans, fils de M. William Betts, de l'Avenue Laval, et employé au Parc Dominion, a succombé à la fièvre typhoïde, lundi soir, à l'Hôpital Victoria. Cette mort a causé un deuil général parmi les employés du parc. Les funérailles auront lieu demain matin.

## M. L. A. BERNARD

C'est par erreur que nous annoncions, hier, que M. L. A. Bernard, pharmacien de la rue Sainte-Catherine, était parti pour l'Europe, en compagnie de ses deux jeunes filles. M. Bernard est allé passer quelques jours de villégiature à Old Orchard Beach.

## L'ABBE FOURNET

M. l'abbé Fournet, dont le chant a été primé au concours de l'hymne national, est parti pour la France.


**PATERSON**
Nouveaux biscuits délicieux, exquises... faits de crème de blé... tentants et d'une friabilité exquise. En boîtes en erblanc seulement de bons épiciers. Achetez par nom. 137
**Cambridge Wafers**
yww

# TARIF

Invariablement payable d'avance

## Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

**EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot de plus, chaque insertion.**

**ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cents par mot de plus, chaque insertion.**

**Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus chaque insertion.**

**CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot plus, chaque insertion.**

**TROUVE, 16 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.**

**A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.**

**PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.**

**PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.**

**CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.**

**PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.**

## AVIS SPECIAL

**Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.**

**Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.**

## EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — On trouvera un boulanger d'expérience, au No 15 Grothé. 227—6

COLLECTEUR ET COMPTABLE — Homme marié, 29 ans, sobre, connaissant les affaires, demande emploi. Boite 608 "La Presse". 226—3

COUTURE DEMANDEE — Mme Vézina, modiste, est prête à faire des robes et toutes sortes de coutures. 414 Sainte-Catherine Est. 226—3

COMPTABLE pouvant disposer de plusieurs heures par jour, désire un emploi quelconque dans un bureau ou comme collecteur. Meilleurs références fournies. Ecrire à Boite 623 "La Presse." 27,31,3

COCHER de première classe, références de premier ordre, demande place dans famille privée, sait conduire une automobile. Lucien Dedieu 325 Cadieux. 228—3

CUISINIERS—Deux chefs-cuisiniers de première classe, munis des meilleures références, demandent emploi, hôtel ou café quelconque. S'adresser 214 Saint-Timothée.

CHAUFFEUR — Jeune homme ayant quatre années d'expérience dans le chauffage de fournaise. No 9, demande position comme chauffeur. Ecrire à Alfred Dion, Boite 51 Mile-End. Tél. Bell Est 943. 228—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une femme de journée au No 161 Cadieux. 228—3

INSTITUTEUR français expérimenté, ayant diplôme modèle français et anglais, d'Ecole Normale Laval, Québec, offre ses humbles services à toute commission scolaire de la province de Québec. S'adresser 26 carré Chaboillez. 228—3

JEUNE HOMME, 20 ans, venant d'obtenir diplôme commercial avec distinction, parlant et écrivant l'anglais comme le français, très fort en tenue des livres, sténographie française et mathématiques, désire emploi comme teneur de livres ou autre ouvrage de bureau. J. A. Pelletier, St Pacôme, Co. Kamouraska, Qué. 223—6

JEUNE FEMME Belge demande journée pour ouvrage général, 1097 Huntley, boulevard Saint-Denis

MODISTE d'expérience ira dans famille privée, références, prix modéré. S'adresser à 68 boulavard Saint-Laurent. 226—3

## ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — La télégraphie offre d'excellentes chances. Comment aimeriez-vous être télégraphiste ? Un des experts qui gagnent $100.00 à $175.00 par mois ? Ne vous serait-il pas agréable d'être dans une profession où la demande excède de beaucoup le nombre de titulaires compétents? Nous n'enseignons pas seulement toutes les phases de la télégraphie, mais nous formons aussi des télégraphistes ? Nous pouvons vous prendre tels que vous êtes et dans trois ou quatre mois, vous serez un télégraphiste compétent et alerte, capable de recevoir et d'expédier les messages avec la dextérité, l'aisance et la rapidité d'un télégraphiste expérimenté. Notre outillage est certainement le plus coûteux et le plus complet qu'il y ait dans n'importe quelle école de télégraphie de l'Est du Canada. Nous possédons tous les derniers perfectionnements. On a besoin actuellement de cinquante élèves gradués de Moon pour occuper immédiatement des positions. C'est le temps de s'enrôler. Faites en sorte de nous écrire ou de nous voir aujourd'hui au sujet du cours. Magnifiques prospectus gratis. Professeurs français et anglais. Ouvert tout l'été. Moon's School of Telegraphy, salle Karn, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. Tél. Up 3005. 223—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, enseignant et conversant dans les deux langues, enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés. 330 Saint-Denis. 226—3

ELEVES DEMANDES — Institut Sténographique et Commercial Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie Elie en 20 leçons. Cours commercial. Conversation anglaise. Réduction 25 pour cent cette semaine seulement. 227—3

ELEVES DEMANDES — Jeune fille donnera leçons privées français et anglais, au No 314 rue Beaudry. 227—6

ELEVES DEMANDES — Elèves désirant apprendre le français parfaitement, l'arithmétique et quelques notions des sciences, devront s'adresser au No 26 carré Chaboillez. 228—3

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI boucher demandé, J. M. Doré, Sainte-Anne de Bellevue. 227—2

AIDES DEMANDES — Hommes et femmes. Taux spéciaux, pour apprendre le métier de barbier en huit semaines; gages pendant apprentissage; les diplomés gagnent de $10 à $18 par semaine: on aide à trouver situation. Catalogue gratuit; Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 190—n

APPRENTI— On demande un apprenti forgeron, carrossier. S'adresser Théo. Trudeau, 132 rue Visitation. 225—6

AIDES-FORGERONS — Deux aides forgerons demandés à la Cie A. C. Larivière, 71 rue St Antoine. 227-2

APPRENTI peintre de deux à trois années d'expérience, demandé immédiatement, 556 F Frontenac, entre 6 et 7 heures du soir.

BARBIERS — On demande deux bons barbiers d'expérience, bon salaire à des hommes compétents, position permanente garantie si désiré. S'adresser immédiatement au No 379 Notre-Dame Ouest. 27—2

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande un barbier à 500 avenue Victoria, Westmount.

BARBIER — On demande un barbier, doit parler anglais. Pour commencer lundi prochain. Louis Nimmo, gare Windsor, C. P. R.

BARBIER — On demande un bon barbier comme contremaitre, salaire $12 par semaine, pour commencer immédiatement ou lundi prochain. S'adresser M. Maréchal, 522 Sainte-Catherine Est.

BARBIERS — On demande 500 barbiers patrons et employés, dimanche prochain. S'adresser gare Grand-Tronc, 8.45 heures, pour aller à Saint-Hyacinthe à l'excursion des employés barbiers. Voir programme d'amusements dans les journaux de vendredi ou samedi de cette semaine.

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser Hôtel Saint-Lawrence Hall.

BARBIER — On demande un barbier et un apprenti d'expérience. Ouvrage permanent. S'adresser N. Scullion, 691 Notre-Dame Ouest, ou A. Aspect, 2276 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. 228—6

BOULANGER — On demande immédiatement un bon boulanger, capable de faire des pains de fantaisie. S'adresser à Alfred Potvin, Rigaud, Qué. 31,1,3

BIJOUTIER — On demande un bijoutier, bons gages pour un ouvrier compétent. H. Scott, 479 Sainte-Catherine Est. 228—6

BOUCHER — On demande un garçon boucher de trois à quatre ans d'expérience, avec références. 503 Ste Catherine, Maisonneuve. 226—6

BOULANGERS — On demande deux boulangers, place permanente. S'adresser vendredi, samedi, à N. L. Lalonde, 285 Châteauguay, Pointe Saint-Charles.

COMMIS — On demande un jeune homme ayant une bonne éducation commerciale, pouvant fournir de bonnes références, chez Granger Frères, libraires, 43 Notre-Dame ouest, Montréal. 224—6

COMMIS PHARMACIEN demandé immédiatement, d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 469 Centre. Pharmacie Cardinal. 224—6

COMMIS — On demande un commis pharmacien, immédiatement. S'adresser pharmacie Leduc, carré Chaboillez. 226—6

COMMIS pharmacien demandé, — apprenti mineur — 3 ou 4 ans d'expérience, $10 par semaine. S'adresser 2005 Saint-Jacques. 227—3

COMMIS d'expérience dans l'épicerie demandé immédiatement, avec bonnes références, parlant anglais et français, bons gages. S'adresser E. Beaudoin, 479 Centre, coin Charlevoix, Pointe Saint-Charles. 227—2

COUPLE DEMANDE, pour préparer les repas de deux personnes et voir aux neiges, fournaise. Donnera logement, chauffage, éclairage. S'adresser immédiatement par lettre, à Boite 708, "La Presse." 227—5

COMPOSITEURS et margeurs demandés. S'adresser au Canada Engraving and Litho. Co., 9 rue Bleury. 227—2

COMMIS — On demande un jeune homme sachant les deux langues, pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue Saint-Laurent. 227—2

COMMIS d'expérience, parlant les deux langues, pour une épicerie. S'adresser J. F. Lebeau, 118 Villeneuve, Annexe. 227—2

COMMIS — On demande un commis expéditeur, connaissant le commerce de plomberie et d'appareils de chauffage. Doit parler et écrire l'anglais et avoir des certificats. S'adresser à James Ballantyne, 159 rue Saint-Antoine. 227—3

CONDUCTEUR d'ascenseur expérimenté, conducteur de foret à vapeur, charpentier de vaisseau et un contremaitre demandés. Quinlan et Robertson, Pont Black, en ville. 227—3

CLAVIGRAPHE demandé, sachant l'anglais et le français, la sténographie et ayant un peu d'expérience dans la tenue des livres. S'adresser à H. Schetagne, 62 Saint-Jacques.

COUPLE marié, deux soeurs, ou mère et fille, demandés pour entretien de bureaux, bons gages, bonne place. S'adresser gardien, bâtisse commission du havre, 57 rue des Communes.

CIREUR — On demande immédiatement un bon cireur de bottes. S'adresser Invictus Shoe Store, 249 rue Saint-Jacques. 228—2

CORDONNIER — On demande immédiatement un bon cordonnier pour les réparations. J. A. Reid, 213 Duluth.

COUTURIERS, COUTURIERES. — On demande immédiatement couturiers et couturières, 705 Saint-Laurent. J. E. Leclair et Cie.

DISTRIBUTEUR de pain demandé, ayant de l'expérience dans le commerce de pain ou d'épicerie, muni de bonnes références. S'adresser le matin, entre 9 et 12 heures, 380 Hôtel de Ville. 226—3

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de biscuits ,etc. Bonne position pour un homme ponctuel. S'adresser Lang Manufacturing Co., St Henri, Montréal. 227—6

DEUX VENDEURS sont demandés par Granger et Frères, 390 rue Saint-Paul, pour la vente en gros de la papeterie, et des jouets. Devront parler les deux langues et être très bien recommandés. 227—2

ELECTRICIEN — On demande des électriciens. Place permanente, bons gages. S'adresser Rochon, 454 Parc Lafontaine. 223—6

ELECTRICIENS — On demande de électriciens de 1ère classe. S'adresser à F. Sevigny, chez M. L. J. Marchand, boulevard Saint-Paul. 227—2

FERBLANTIERS-COUVREURS — On demande des ferblantiers-couvreurs et jeune compagnon, ouvrage à l'année et bons gages. S'adresser chez R. H. Larin, 1842 Ontario Est, coin rue Cuvillier. 225—6

FORGERON — On demande un bon forgeron pour réparer les "drills" de carriers. S'adresser M. Lapointe, au canal d'égout, coin Papineau et Mont-Royal. 227—2

FAISEUR DE MATELAS — On demande un faiseur de matelas, Ed. Fournier, 126 rue Saint-Louis, coin Gosford, Montréal. 228—6

FORGERON demandé pour ouvrage général, place permanente et bons gages à un bon homme. S'adresser Louis Lévesque, forgeron, Coaticook, P. Q. 228—2

GARCON demandé chez Lamothe et Trudel, avocats, No 17 rue Saint-Jacques. 227—3

GARCON de bureau demandé, sachant les deux langues et connaissant le clavigraphe. S'adresser à chambre 48, No 2, Place d'Armes.

GARCON — On demande un garçon. S'adresser à J. Cohen and Co., 321 Notre-Dame Ouest.

GARCON — On demande un garçon pour ouvrage général. S'adresser Corona Hotel ,412 Saint-Joseph, Lachine.

GRAVEUR — On demande un graveur pour ouvrage demi-ton sur cuivre, bonne position pour un homme sobre et laborieux. Ecrire boite 254 "La Presse". 211—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES — On demande des hommes pour travailler sur des tombereaux ,pour charroyer de la glace. S'adresser à 806 Saint-Hippolyte. 226—3

HOMMES — On demande des hommes d'expérience pour conduire des machines à biscuits, ainsi que cuiseurs, mélangeurs. Aussi des garçons forts avec expérience. The Aetna Biscuit Co., Ltd., No 245 avenue Delorimier. 226—6

HOMME — On demande un homme pour faire ouvrage général sur une ferme. Homme marié, connaissant bien jardinage préféré. S'adresser chambre 613 édifice "New-York Life." Montréal. 226—3

## "LISEZ-MOI", disent les

# Petites Annonces de "La Presse"

si vous voulez profiter des OCCASIONS AVANTAGEUSES que nous offrons par milliers, tous les jours.

**VOUS EN SEREZ PAYE AU CENTUPLE**

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada pour annoncer nos marchandises clouer des pancartes sur les arbres les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire. $8 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 226—6

HOMMES — On demande 6 "ground men", 2 "clamers", de première classe. Bons gages. S'adresser à W. J. O'Leary, 36 Récollet, ou à Notre-Dame de Grâces, avenue Western, barrière de péage. 227—2

HOMMES demandés pour poser des poteaux — pole line. — S'adresser à M. Slade, G. T. R. station, Est Sainte-Anne de Bellevue.

HOMMES — On demande des servantes de table et des laveurs de vaisselle. Bonsecours Quick Lunch, 10 Bonsecours.

HOMME — On demande un homme d'écurie. M. Bourdon. S'adresser Imperial Breweries, 617 Saint-Paul.

HOMME — On demande pour un presbytère de campagne, un homme non marié, pour servir comme homme de cour, charretier et jardinier. Ecrire à Cam., 73 "La Presse." 228—12

HOMME — On demande un homme de cour sobre, place permanente. 324 Beaudry, H. Smallwood.

HOMME — On demande un homme connaissant bien le soin des chevaux. S'adresser 274 Visitation chez Max. Lapointe, bons gages.

HOMME — On demande un homme pour prendre soin de deux chevaux et pour faire le charroyage léger. Homme marié préféré. Wm. J. Graham, 85 rue Cathcart .

HOMME — On demande un homme d'expérience pour conduire machine à faire les bouts. Geo. A. Mace and Co, 304 rue Saint-Paul. 228—2

HOMME ponctuel et habile demandé pour faire des bonbons. S'adresser à McKeown's ,370 rue Saint-Antoine.

HORLOGER parlant les deux langues demandé. Emploi permanent et bons gages à celui qui fera l'affaire. S'adresser A. J. Allan, 106 boulevard St Laurent. 226—6

IMPRIMEUR — On demande un jeune imprimeur français intelligent. Il devra parler et écrire l'anglais. Spécifier expérience, où employé, références et salaire attendu,. Bonne position pour celui qui fera l'affaire. Ecrire à boite 703 "La Presse". 227—2

INGENIEUR — On demande un ingénieur de 3ième classe, pour quelques jours. S'adresser après 7 heures, 801 Albert, Ste Cunégonde.

JEUNE homme demandé, connaissant langues anglaise, française et comptabilité, pour place secrétaire d'une compagnie, envoyer renseignements et références. Ecrire à Boite 625 "La Presse." 224—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sachant bien le français et l'anglais, pour ouvrage de bureau. Ecrire à Boite 617 "La Presse." 224—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune garçon parlant l'anglais et le français, et connaissant la sténographie dans les deux langues, machine Empire. Avancement rapide. Ecrire immédiatement boite 705 "La Presse". 227—6

JEUNE HOMME fort demandé pour apprendre à conduire les machines à tourner les chemises et les manchettes. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 227—3

JEUNE HOMME demandé, d'une couple d'années d'expérience dans l'épicerie, avec de bonnes références. S'adresser J. B. Berthiaume, 112 avenue du Parc, Montréal. 227—2

JEUNE HOMME DEMANDE pour se rendre généralement utile dans une manufacture. Ouvrage facile, chance d'avancement, devra parler anglais et français, 54 Fairmont, Ville St Louis. 227-3

JEUNES GARCONS — On demande des jeunes garçons et jeunes filles comme apprenties dans la fourrure. M. Vineberg et Cie, 532 Saint-Paul.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme chez S. Sirois, coin Dorchester et Amherst.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme charretier, doit parler anglais. S'adresser à M. Williams, 126 rue Saint-Pierre.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme apprenti boulanger. S'adresser T. P. Phelan, 1154 avenue des Erables.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort et intelligent, parlant français et anglais, comme assistant garde-magasin dans maison de gros. Bons certificats requis. Salaire neuf piastres par semaine. Ecrire boite 694 "La Presse." 228—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme qui connait le commerce de quincaillerie, pour travailler dans la salle échantillons ; bien recommandé, 289 rue Saint-Paul.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler dans les "suit cases." S'adresser chez J. E. Fournier, 9 Notre-Dame ouest.

JEUNE HOMME demandé pour livrer le pain — bread driver. — S'adresser à A. et A. Martin, 393 Saint-Joseph, Lachine.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant les deux langues, comme teneur de livres. S'adresser à H. A. Brosseau, 106 Saint-Louis.

JEUNES GENS de 16 à 20 ans demandés pour travail de fabrique facile à apprendre. Bons gages. Ecrire à Boite 679 "La Presse." 228—3

JOURNALIERS demandés à la Locomotive and Machine Co., Longue-Pointe. 223—6

MENUISIERS — On demande des ouvriers au banc. S'adresser à M. L. J. Marchand, manufacturier de portes et châssis, boulevard Saint-Paul. 227—2

MENUISIER — On demande un menuisier pour cadre. S'adresser W. Scott and Sons, 99 rue Notre-Dame ouest.

OPERATEURS — On demande opérateurs sur machine à fourrure, bon salaire, travail constant. S'adresser à M. Cusson, The Fur Manufacturing Co. of Canada, Ltd., 5 rue Récollet. 224—6

PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie de deux à trois ans d'expérience. S'adresser à la pharmacie Pilon, 1818 rue Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis. 223—6

# POSEURS DE MARBRE

Demandés immédiatement. Le plus fort salaire. Smith Marble & Construction Co., Limited, 290 rue Bleury, Montréal. 227—3 F

POLISSEURS — On demande de bons polisseurs de meubles. S'adresser N. G. Valiquette, Limitée, 477 Sainte-Catherine Est. 227—2

PLOMBIER — On demande un plombier. 811 Notre-Dame Est.

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

PRESSIER — Homme de première classe, ponctuel et recommandable. Aussi compositeurs et margeurs. S'adresser National Printing Co., Limited, 182 rue Shearer.

# PREPOSE AU GRAND-LIVRE

Jeune homme d'expérience connaissant l'anglais, pour importante maison de commerce en ville, bon salaire. S'adresser, spécifiant âge, certificats, etc., à boite 707 "La Presse". 227—3 F

SELLIER — On demande un sellier, chez J. B. Nadeau, 573 rue Wolfe, place permanente, bons gages payés à un homme compétent.

TOURNEUR — On demande immédiatement un bon tourneur. S'adresser spécifiant expérience et salaire demandé, à la Dominion Furniture Mfg. Co., Ltd., Sainte-Thérèse, Qué. 224—6

TAILLEURS DE PIERRE — On demande des tailleurs de pierre, carriéreurs. S'adresser 591 Mont-Royal. 227—3

TAILLEUR expérimenté de blouses demandé. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 227—2

TANNEUR ET CORROYEUR — Jeune homme demandé comme tel. Seuls ceux ayant de l'expérience devront se présenter. Boite 10 L'Avenir, Qué.

VENDEURS d' "Auto-Spray," demandés, le meilleur arrosoir automatique fait à la main. Machine échantillon gratuite aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 114—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR DE BOIS DE CONSTRUCTION — On demande immédiatement un bon homme ponctuel, un connaissant le mesurage du bois préféré ; à un vendeur pouvant influencer le commerce, bons gages payés. G. H. Labbé et Cie, 348 avenue Delorimier.

VOYAGEUR — On demande un voyageur voyageant sur le C. P. R., le Nord, le Canadian Northern Railway, Temiskaming and N. Ont. Ry., etc., pour prendre notre ligne à commission. Articles attrayants et utiles. Une petite sacoche contient toutes les vignettes et échantillons. Geo. H. Labbé et Cie, fabricants de meubles, en gros, 348 avenue Delorimier.

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES — On demande des apprenties dans les fourrures, ainsi que des filles pour travailler dans les capots en drap. Bons gages, ouvrage permanent. S'adresser McConley et Cummings, 373 Saint-Paul. 227—2

COUTURIERES expérimentées demandées pour jupes ; les plus hauts gages, fabrique aérée et position stable. S'adresser prêtes à travailler, à A. Sommer and Co., 507 rue St Paul. 194—30

COUTURIERES — On demande des ouvrières d'expérience pour vestes et pantalons faits à la maison, ouvrage à l'année. S'adresser à J. Elkin & Company Ltd., 427 Saint-Jacques. 226—6

CONTREMAITRESSE — On demande tout de suite une contremaitresse, aussi dix opératrices et des finisseuses, position permanente aux personnes d'expérience. S'adresser à 892 Saint-Laurent. 227—6

COUTURIERE — On demande une couturière dans une famille privée. S'adresser 21 Hôtel de Ville.

COUTURIERE — On demande immédiatement personne sachant coudre, voulant aider au ménage. Famille de deux personnes. Bons gages. S'adresser Dr C. Loiseau, 1852 Sainte-Catherine Est.

CUISINIERE — On demande une cuisinière. 75 Sainte-Catherine ouest.

CUISINIERE — Une bonne seconde cuisinière demandée et une femme pour ouvrage général. S'adresser Restaurant Gervais, 398 Craig Est.

CUISINIERE demandée et une jeune fille pour voir aux enfants et se rendre généralement utile au ménage. 288 Prince Arthur.

# CLAVIGRAPHISTE

On demande une sténographe clavigraphiste, dans les deux langues, ayant expérience dans un bureau d'avocat. S'adresser chez Pélissier et Wilson, 151 Saint-Jacques. F

DEMOISELLE — On demande une demoiselle pour le bureau, dans une manufacture, expérience requise. S'adresser 305 Notre-Dame Ouest. 228—4

FAISEUSES DE CHEMISES — On demande des opératrices d'expérience pour chemises et des filles actives désireuses d'apprendre. Pas de travail le samedi après-midi. S'adresser chez Tooke Bros., Limited, 302 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 224—6

FEMME — On demande une femme pour laver les planchers. $1.25 par jour. La Cie J. S. Prince, 85 Saint-Laurent.

FILLES — On demande deux filles de plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la Maison Normandin, No 171 à 175 rue Notre-Dame Est. 203—n

FILLES demandées en qualité de commis dans un magasin. Elles devront avoir de l'expérience et parler anglais. Certificats requis. A. Joyce, confiseur, 6 rue Cathcart. 224—6

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 223—6

FILLES — On demande des filles pour rouler les cigares. Ouvrage facile. Bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 1 Ontario Ouest. 224—6

FILLE — On demande une bonne fille de salle aussi une bonne fille pour faire les chambres. Bons gages. S'adresser 22 Bonsecours. 224-6

FILLES — On demande 50 filles pour empaqueter les biscuits, ainsi que 20 bonnes crémeuses. Pas de travail le samedi après-midi. The Aetna Biscuit Co., Ltd., No 245 avenue Delorimier. 226—6

FILLES — On demande des repasseuses, des filles pour la salle de calandrage. S'adresser à l'hôtel Windsor, entrée rue Stanley. 227—2

FILLES demandées pour le département de la reliure. S'adresser à The Benallack Litho. and Ptg. Co., 8 rue Latour. 227—2

FILLE de chambre demandée, aussi femme pour ouvrage général. S'adresser au Club Cartier. 45 rue Saint-Vincent.

FILLES demandées pour empaqueter soda à pâte. S'adresser 126 rue Saint-Etienne, anciens bureaux du Grand Tronc, de 2 à 4 p. m. 228—2

FILLES de chambre, filles pour servir les tables, ainsi que femmes pour laver demandées. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE de salle demandée, parlant les deux langues, pour hôtel, 10 carré Papineau.

FILLES — On demande des filles d'expérience, chez Masson et St Germain, manufacturier de biscuits, 481 Ontario Est.

FILLES — On demande des filles pour servir les tables, le meilleur salaire hebdomadaire, heures courtes. Café Balmoral, 352 Notre-Dame ouest.

FILLE demandée pour faire le découpage — die cutting. — Peut faire de bons gages. S'adresser à The Benallack Litho. and Ptg. Co., 8 rue Latour.

FILLES — On demande des filles d'expérience pour dévider et doubler la soie brute. Salaire $7.00 par semaine. Heures, de 8 a.m. à 5.30 p.m. Oriental Silk Co., Ltd., 52 rue Nazareth. 228—6

FILLE ou femme respectable demandée pour ouvrage léger, bon salaire, bon chez soi à personne fiable, doit parler anglais. Jeffrey's Cafe, 11 carré Chaboillez.

FILLES demandées pour étiquetter, envelopper et remplir les bouteilles d'eau de Floride. Davis & Laurence Co., 356 Saint-Antoine. 228—4

# FINISSEUSES

Finisseuses de fourrures et des opératrices sur machines à fourrures demandées chez L. Gnaedinger Son & Co., 94 rue Saint-Pierre. 228—3 F

INSTITUTRICES DEMANDEES pour Sainte-Agathe des Monts. Salaire, $125.00 et chauffée. S'adresser à Jos. Morin, sec.-trés. 219—10

INSTITUTRICE demandée, diplômée pour enseigner les deux langues S'adresser Hormidas Dagenais, secrétaire-trésorier, Cap Saint-Martin, comté Laval. 225—6

INSTITUTRICES — On demande 3 institutrices, ayant déjà enseigné et pouvant fournir bonnes références. $135 par année. S'adresser Michel Leduc, sec.-trés., Isle Perrot Nord. 225—6

INSTITUTRICES demandées. — La municipalité scolaire, paroisse St Joachim de Shefford, a besoin quatre institutrices munies de diplômes élémentaires, bon salaire. S'adresser au président de la commission scolaire de Saint-Joachim de Shefford. M. Phillias Boyer, Saint-Joachim de Shefford, Qué. 226—6

INSTITUTRICE DEMANDEE — Une assistante, diplômée ou non, de préférence avec ses parents. Outre le salaire de l'institutrice seront logés, chauffés, éclairés en échange de service. S'adresser par lettre à Boite 710 "La Presse." 227—5

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices diplômées, écoles élémentaires, références exigées, bon salaire. S'adresser au secrétaire trésorier, commission scolaire de Saint-Stanislas de Kostka, comté Beauharnois, P. Q. 227—6

INSTITUTRICE catholique demandée. Diplômée, capable d'enseigner le français et l'anglais, $18.00 par mois, les maisons pension, six piastres à sept piastres par mois, de deux milles et demi à quatre milles de l'église, beau chemin en tout temps. Maison d'école entretenue aux frais des commissaires. S'adresser à J. Baptiste Carrière, sec.-trésorier, Montcerf. 228—2

INSTITUTRICE demandée sachant le français et l'anglais, pour enseigner à une école élémentaire. S'adresser à M. P. Ostiguy, Notre-Dame de Bonsecours du Richelieu, comté de Rouville.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience pour magasin bonbons, fruits, tabac, etc. S'adresser avec références, 1962 Saint-Jacques. 224—6

JEUNES FILLES — On demande jeunes filles comptables, avec bonne écriture, pour maison importante de gros. Bon salaire. Inutile de faire application si non compétentes. Ecrire à boite 686 "La Presse". 226—6

JEUNE fille demandée ayant une bonne main d'écriture, sachant les deux langues, pour ouvrage de bureau. S'adresser à l'administration de "La Presse". 226—n

# JEUNE FILLE

demandée pour le bureau, doit être expérimentée et connaitre la monnaie anglaise. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd. 227—3 F

JEUNE FILLE demandée, parlant anglais, pour servir la crème à la glace dans un restaurant. 807 boulevard Saint-Laurent.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant et sachant l'anglais et le français, aussi la clavigraphie anglaise et française et la sténographie. boite postale 664, Montréal. 228—3

JEUNES FILLES — On demande 2 jeunes filles immédiatement pour servir la crème à la glace dans un restaurant, bons gages, ouvrage permanent. 453 Notre-Dame ouest.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme servante pour avoir soin d'un jeune bébé. 293 Sanguinet.

JEUNE FILLE demandée immédiatement pour servir la crème à la glace. 231 rue Craig ouest.

JEUNE FILLE parlant anglais demandée pour servir la table. Travail de jour. Heures courtes. S'adresser en haut, Café O'Connors, 51 Université.

MODISTE demandée, capable dans la ligne de chapeaux, pour commencer le ou vers le 20 août, bons gages. Engagement immédiat. Mme L. P., Montreuil, 34 Sous-le-Fort, Québec 226—6

# MODISTE

On demande une modiste pour prendre charge de la chambre de retouchage. S'adresser au gérant, chez W. H. Scroggie, Ltd. 227—5 F

MODISTE demandée, une pouvant couper et coudre. Emploi permanent à celle qui fera l'affaire. Se présenter n'importe quel temps, 36 Sainte-Catherine Ouest. 227—2

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience et des apprenties pour la confection des chemises. Travail constant et le meilleur salaire, No 10 rue Saint-Pierre. 218—14

# OPERATRICES

On demande des personnes pour coudre les fourrures à la machine. S. T. Greenleese and Sons, Ltd., 8 rue Sainte-Hélène. 227—3 F

OPERATRICES — On demande des opératrices sur machine à fourrures, finisseuses de fourrures et des filles pour apprendre le métier. S'adresser Jas. Coristine Co., Ltd, rue St Paul, édifice Coristine. 223—6

OPERATRICES — On demande des opératrices pour vestes, aussi une opératrice pour culottes, travail constant, 49 heures par semaine. S'adresser Grafton & Co., Dundas. 227—3

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES demandées sur moulins à fourrures .Ouvrage permanent. On paiera de bons gages à des personnes compétentes. On demande aussi un bon tailleur de fourrures. McCombert et Cummings, 373 Saint-Paul. 226—6

OPERATRICES demandées dans tout les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES demandées pour pantalons, avec expérience, une bonne opératrice peut gagner $9.00 à $10.00, sans travailler le samedi après-midi, ouvrage à l'année, aussi des finisseuses. 644 Notre-Dame Est. 227—6

OPERATRICES— On en demande pour toutes les parties des chemises. Travail constant, le plus fort salaire ; fille pour poser les collets. Fermé le samedi après-midi. Kouri and Co., 98 rue du Champ de Mars. 228—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour les jupes, aussi jeune femme comme modèle, doit mesurer 36 de buste et 25 de ceinture, 42 de hanche et 42 longueur de jupe. S'adresser immédiatement à 3 rue Sainte-Catherine Est.

OPERATRICES — On demande 10 bonnes opératrices, expérimentées pour les poches de pantalons, inutile de se présenter sans expérience. S'adresser à 227 Maisonneuve, 3ème étage. 228—2

# PREPOSEE AU GRAND-LIVRE

ayant deux ou trois ans d'expérience. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd. 227—3 F

# PREPOSEE AU GRAND-LIVRE

pour une importante maison de commerce de la ville. Expérience et connaissance de l'anglais requises, bon salaire. S'adresser, spécifiant l'âge, l'expérience et les certificats, etc., à boite 709 "La Presse". 227—3 F

PERSONNES DEMANDEES — On demande 1,000,000 de personnes pour essayer nos remèdes herbacés. Il ne s'agit pas de remèdes brevetés, mais de quelque chose de célèbre en France, en Angleterre et dans les colonies. Faiblesse féminine, une spécialité. Dyspepsie, asthme, consomption, maladie d'été, hémorroïdes, etc., etc. 564 Notre-Dame Ouest. 228—6

PERSONNE — On demande une personne pour aider une petite famille en voyage, avec quelques connaissances de la cuisine. S'adresser, mentionnant références, à Boite 678 "La Presse." 228—4

REPASSEUSES et laveuse demandées. S'adresser 421 Duluth.

REPASSEUSES — On demande 5 repasseuses de linge de fantaisie, aussi des filles pour les machines à devant et bandes de chemises. Imperial Laundry, 5 Berthelet.

VENDEUSE — On demande une vendeuse, avec expérience, pour un bon magasin de modes, pouvant, au besoin aider à garnir. S'adresser 328 Saint-Laurent. 225—6

VENDEUSE demandée pour prendre charge du département des blouses, expérience requise. S'adresser à 423 Sainte-Catherine Ouest, angle Mansfield. 227—5

## SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande servante générale, petite famille, très bons gages à personne compétente. 445 Demontigny Est. 224—6

SERVANTE — On demande une bonne servante, munie de références. S'adresser 30 avenue Laval. 224—6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour petite famille, bon chez-soi, $12 par mois. S'adresser 641 boulevard Saint-Joseph. 226—6

SERVANTE — On demande une servante âgée, dans une famille de trois enfants, pas de lavage. Se présenter avec bonnes recommandations, No 184 rue Workman, coin Dominion. 227—2

SERVANTE demandée dans une maison de trois personnes. Bon chez-soi pour une personne fiable. S'adresser 220 Saint-Hubert. 227—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 367 rue Saint-Denis, famille de 3 personnes, pas de lavage, ni repassage. 227—2

SERVANTE — On demande une servante générale, âgée préférée, pour aider à la cuisine et servir la table, bons gages. 46 Saint-Hubert. 227—2

SERVANTE — On demande une servante sachant faire un peu la cuisine. S'adresser 57 boulevard Saint-Laurent.

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage ni repassage, au No 18 Visitation, pas d'enfant, gages $12. Une fille âgée de préférence.

SERVANTE — On demande une servante pour avoir soin d'un bébé et aider aux travaux légers du ménage, bons gages. S'adresser Mme Turcot, 41 Amherst, 3ième étage.

SERVANTE demandée au No 503 boulevard Saint-Joseph. Bon chez soi, place permanente.

SERVANTE — On demande une servante générale propre et bonne cuisinière, 81 avenue Union, de 7 à 8 heures le soir. Mme Keating, 81 avenue Union.

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage, ni repassage, au No 556 Saint-Denis.

SERVANTE GENERALE demandée. Pas de cuisine, $14.00 par mois. Se présenter immédiatement munie de références au No 555 Cadieux, passé Sherbrooke.

## ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé avec capital $800. Ecrire à Boite 704 "La Presse." 227—6

ASSOCIE DEMANDE — Magicien. Je compte faire un tour avec spectacle magique, et je désire un associé avec $300, qui peut faire la magie ou les arts apparents. Ecrire boite 660 "La Presse."

ASSOCIE — Je demande un associé pour partir une buanderie à Lévis. Je fournirai un local, trente-huit par trente, deux étages, bonne cave à charbon, cour spacieuse, écurie et remise pour voitures; m'occuperai spécialement à la formation du patronage, voiturage aux domiciles. L'associé devra fournir compétence requise, le matériel et le roulant nécessaire au fonctionnement de l'affaire. Joseph Richard, rue Saint-Henri, Notre-Dame Lévis, P. Q. 228—6

ASSOCIE — J. A. Tremblay, de Tilbury, Ont., propriétaire de puits de pétrole et de gaz naturel, dans le comté de Kent, Ont., et qui a obtenu les franchises pour la distribution du gaz naturel dans les Townships et villages environnants ses puits, demande un associé avec capital, pour pousser le développement de ses propriétés. 50 pour cent de profits assurés. Investigation sollicitée. Adresse : J. A. Tremblay, Tilbury, Ont. 228—6

ASSOCIE DEMANDE — Un monsieur désirant acheter un hôtel, n'ayant pas assez de capital, demande un associé avec capital de $2,000 à $3,000. Ecrire à Boite 717 "La Presse." 228—2

## AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés, $5.00 par jour se font facilement. S'adresser à Mme J. L. Rayer et Cie, Mansonville, P. Q. 226—6

AGENTS — Assurance contre l'incendie. Aux notaires, agents d'assurance et autres. — Une ancienne et puissante compagnie anglaise désire avoir des agents aux endroits suivants, et donnera tout l'aide possible pour permettre aux agents d'obtenir des affaires : Saint-Henri, Pointe Saint-Charles, Verdun, Côte Saint-Paul, Maisonneuve, Outremont, Delorimier, Viauville, Longue-Pointe, Pointe aux Trembles, Bordeaux, Sault au Récollet, Cartierville, Saint-Laurent, Côte des Neiges, Lachine, Pointe-Claire, Valois, Sainte-Anne du Bout de l'Isle, Saint-Lambert, Longueuil, Laprairie, Beauharnois. S'adresser boite de poste No 2, Bureau de Poste, Montréal, P. Q. 225—6

## AGENTS DEMANDES

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrivez à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1Ms—n

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agent ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 236 La Crosse, Wis. 226—4

AGENT — On demande un agent pour vendre aux marchands de nouveautés en détail, à commission, dans la province de Québec. Une ligne supérieure fabriquée au Canada. S'adresser, donnant expérience, etc., à Cam., 72 "La Presse". 228—3

AGENTS SOLLICITEURS — On demande 100 bons agents solliciteurs pour représenter une compagnie de frais funéraires sur des bases solides ; les agents se font de $5.00 à $10.00 par jour. S'adresser au bureau temporaire, 232 rue Wolfe.

## ON DEMANDE

CHARROYAGE — On demande du charroyage, nous pouvons faire un peu de charroyage supplémentaire. Veuillez téléphoner à Main 1080. 226—6

ON DEMANDE de l'ouvrage pour tombereau. S'adresser à 105 Vitré est. Tél. Est 4922.

## CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — Grandes chambres pour dames, messieurs ou couple marié, désirant tenir un petit ménage. Lumière Auer, etc . 226-3

CHRISTOPHE COLOMB, 199. —Grande chambre à louer, $7 et $8 par mois. 226—3

RACHEL, 496½. C. A. L. — Deux grandes chambres non meublées, sur le devant, avec gaz, étage du bain, couple sans enfant, ou dame. 227—3

STE ELISABETH, VILLE, 26, C.A.L.— Deux chambres doubles pour couple marié ou deux messieurs, aussi une simple, à une piastre par semaine. 227-3

SAINTE-CATHERINE EST, 143. C. A. L. — Deux grandes chambres, une simple sur devant, étage du bain, lumière Auer. 143 Sainte-Catherine Est, porte gauche en montant. 228—3

SAINT-DENIS, 341 — C. A. L. — Belle chambre à louer, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires. Pension si on le désire.

ST DENIS 300 — Chambre à louer, salon double, avec porte-manteau, 2 châssis sur la rue, 300 St Denis. 228-6

## CHAM. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 63. C. M. —Chambres meublées à louer. Deux belles grandes chambres en avant, tout le confort désirable.

CHAMPLAIN, 211 — Chambre meublée à louer, pour une personne seule, avec garde-robe. Pension si désirée, $1.50 par semaine.

SAINT-HUBERT, 179 — C. M. — Magnifique salon meublé, avec lit-meuble, beau site, bon chez-soi, famille privée. 226—3

SAINT-ANDRE, 571 — C. M. — Chambre meublée, maison privée. 29,31,2

SAINT-DENIS, 701 — C. M. — Chambre salon non meublé, améliorations modernes, famille privée, pour couple bien ou personne âgée. Pension si désirée. 228-3

SAINT-HUBERT, 216 — C. M. — Des chambres meublées à louer sur le devant et un double salon, $1.50 par semaine et plus. 31,1,3

SAINT-ANDRE, 414 — C. M. — Grande chambre meublée sans communication, au premier étage, 414 Saint-André. 228—3

SAINTE-ELISABETH, 72. — Chambre meublée à louer.

SAINT-GEORGES, 194½ — A louer, deux chambres meublées pour couples mariés ou messieurs. S'adresser à 194½ Saint-Georges.

## CHAMBRES ET PENSIONS

HOTEL DE VILLE, 97 — C. E. P.— On demande un bon pensionnaire bien recommandé, maison privée. 228—3

PENSION Mme GAUTHIER, située au No 325 Sherbrooke Est, près Saint-Denis. Magnifiques chambres, salon, sur le devant, étage du bain, tapisserie de velours, miroirs, gazeliers, cheminées. Pension première classe. Tél. Est 1208. 228—6

STE CATHERINE EST 671, C.E.P. —On demande un pensionnaire, chambre et pension. 221-12

SAINT-LAURENT, 153 — C. E. P. — Chambres et pension et pension de table de, première classe, maison tranquille. 227—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile — Magnifique chambre de salon, devant, et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 227—6

SAINT-DENIS, 142. C. E. P. — Très bonne chambre double, maison montée de 1ère classe, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 228—4

## CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande pour le 15 août, une grande chambre à coucher et salon garnis, avec pension, entre les rues Ontario, Craig, Saint-Denis et St Hubert, pour un couple sans enfants. Inutile de répondre si la pension n'est pas de première classe. Mentionner conditions. Adresser R., Chambre 104, 52 Saint-Jacques. 228—2

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Deux jeunes messieurs demandent pour le premier septembre chambre et pension. Spécifier conditions et détails. Ecrire boite 683 "La Presse."

## PENSION D'ETE

LONGUE-POINTE. PENSION D'ETE — Chambres et pension, première classe, deux chambres disponibles pour un famille. Améliorations modernes, bain, bord du fleuve. Mme T. Laberge, deuxième maison passé le Parc Dominion. 227—6

## PENSION DE TABLE

DROLET, 193.— Pension de table. On trouvera une pension de table de 1ère classe, au No 193 rue Drolet. 224—6

## MAISONS A LOUER

A LOUER — Logement de 12 pièces, chauffé à l'eau chaude, situation centrale, logement réparé à neuf. Position idéale pour maison de pension. S'adresser à 382 Notre-Dame ouest. 228—6

LOGEMENTS à louer, $12, $10 et $8, près manufactures, aussi vendra bon marché. S'adresser 2683 Notre-Dame Ouest, ou L. E. Gingras, 52 Saint-Jacques. Main 586. 224—6

MAISON à louer, premier étage et soubassement, 7 pièces, w.c. et bain. Possession immédiate. S'adresser No 164 rue Berri. 228—2

SAINT-DENIS, 701. — Soubassement, deux pièces, avec grande cour, remise, écurie, pour couple sans enfants ou personne seule, bon marché.

781 CHAUSSE, (partant de l'avenue Delorimier), à louer, grande maison à un seul logement, plomberie moderne, fournaise à eau chaude, grande cour et écurie, convenable pour grande maison de pension, situé dans un grand centre manufacturier. John Burns, 228 Craig Ouest. 227—4

## MAISONS A LOUER

MONT-ROYAL, 355 — Beau logement au 1er étage, meublé ou non, 4 pièces, bain, possession immédiate, $6. S'adresser 355 Mont-Royal, ou 1434a rue Sainte-Catherine.

RUE DROLET — Maison à louer, 748 rue Drolet, avec écurie. S'adresser à D. D. Pinsonneault, 724 Notre-Dame Ouest. 228—2

## BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER — 171 rue Saint-Jacques, chambre 10, 8½ x 17 pieds, entrée sur corridor et fenêtre sur la rue. S'adresser à la chambre 11. 227—6

## A LOUER

A LOUER — Terrain vacant, rue Saint-Jacques Ouest, près Windsor. Dimensions 24.6 x 135 pieds; ruelle en arrière. J. G. Gladston, chambre 47, 112 St Jacques. 227-6

## RESIDENCES D'ETE A LOUER

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER — Un magnifique petit cottage meublé, à Sainte-Adèle, grand jardin, sur le bord du lac, avec quai et chaloupe. Termes spéciaux pour balance de la saison. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 Notre-Dame est. Tél. Main 1757. 228—4

## MAGASINS A LOUER

LASALLE, 609 — Magasin à louer, 12 x 36, cave, écurie, place centrale, loyer $15. S'adresser au propriétaire A. St Amand, 718 Sainte-Catherine Est.

MAGASIN — A louer, joli magasin situé rue Amherst, coin Dorchester, très convenable pour une boutique de barbier de première classe, tout est neuf. Pour plus de détails, s'adresser chez Théo Ethier, 151 Amherst. 31,3

## MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer un logement de 4 à 6 pièces, dans le centre ou l'ouest de la ville. Ecrire à boîte 713 "La Presse."

MAISON DEMANDEE — Petit logement de deux ou trois pièces, bien éclairé, propre, dans n'importe quelle partie de la ville. S'adresser par lettre à T. Lussier, 147 Dorchester Est.

## ON DEMANDE A LOUER

BUREAU DEMANDE — On demande à louer un bureau de une ou deux pièces, de préférence dans centre des affaires. Envoyez indications et prix. Ecrire à Boîte 627 "La Presse." 224—6

# ENTREPOT

On demande un entrepôt — environ 8,000 pieds carrés — près de la rue McGill. Ecrire à Boîte postale 1052, Montréal. 224—8 F

ON DEMANDE à louer écurie assez grande pour servir d'écurie, de remise et louage. Ecrire à boîte 675 "La Presse." 226—6

## ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter un express de seconde main et harnais ; doivent être bon marché; mentionnez le prix. Ecrire boîte 690 "La Presse." 226—6

## A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, un cirage de chaussures, 4 chaises et deux chambres en arrière, chauffées eau chaude, bonne place payante. S'adresser 130 Mitcheson. 225—6

TERRE — A louer ou à vendre lot de terre, contenant 190 arpents pour jardinier au laitier, près Montréal, possession immédiate. Ecrire Cam., 71 "La Presse." 226—18

## A VENDRE

A VENDRE — Voici des chances sans pareilles pour s'établir :

Une maison meublée, pour louer des chambres, loyer $23, continuation du bail, 12 pièces, chauffées, rapporte $100 par mois, pas de pension. Prix $500. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie."

Autre maison meublée, rue Sainte-Catherine, 9 pièces, le tout meublé en chêne. Prix $550.

Autres maisons meublées pour louer des chambres, rues Saint-Denis, Sainte-Elisabeth, etc. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est.

A vendre, magasin cigares, bonbons, salle à manger, 5 pièces, rue Sainte-Catherine Est, prix, à sacrifice, $400.

Autres magasins de cigares, etc., logements compris. Prix $300, $400, $500, $600, $1,000.

A vendre ou à échanger contre une propriété, une épicerie, $2,000 de stock environ, recettes par semaine, $220, pas de crédit, ne sollicide aucune ordre au dehors. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est.

A vendre, autres épiceries, hôtels de campagne, magasins de modiste en chapeaux. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est. Aucune commission à payer. 225—6

A VENDRE, salle à manger dans le plus beau centre de la ville. Vente garantie de 350 à 400 repas par jour. A vendre ou à échanger contre un hôtel de campagne. "La Presse," boîte 692. 226—6

AMEUBLEMENT de maison complet à vendre, bien bon marché, pour cause de santé. 219 Sainte-Catherine Est. 227—6

A VENDRE — Avec la lessive Phenix, la durée du linge est prolongée de moitié. Economise temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal.

# AXMINSTER, WILTON

Bruxelles et rugs de tapis tapestry, toutes les grandeurs. Doivent être vendus pour couvrir les avances. Vente privée ou à l'encan, tous les vendredis, à 2 p.m. Rae et Donnelly, 241 et 243 rue Saint-Jacques. 228—6 F

BOITES A MUSIQUE — A vendre, bon marché, deux boîtes à musique Détroit, jouant à 25c. W. Doyle, hôtel Riendeau, Montréal. 223—6

BOUTIQUE DE FORGERON — A vendre, une boutique de forgeron ferreur faisant pour $15,000 d'affaires par année. Ecrire à boîte 711 "La Presse." 227—6

BOUTIQUE DE BARBIER — Chance exceptionnelle pour cause de maladie, une magnifique boutique située rue Saint-Laurent, valant $1,000 sera sacrifiée à $500 à un prompt acheteur. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie, rue Sainte-Catherine. 224—6

BOYAUX — A vendre, en caoutchouc toute grosseurs et épaisseurs, à moins que le prix coûtant. Aussi bonne tondeuse de pelouses. Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 27,31

BATTEUSE à vendre, avec moteur, The Champion, fabriquée par la Waterloo Manufacturing Co. A bon marché à un prompt acquéreur. Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 27,31

BOULANGERIE — A vendre, pour cause de maladie, une magnifique boulangerie, clientèle de 2,800 pains par semaine, propriété, bon hangar, écurie, etc. Prix $9,500. $2,000 comptant, balance à conditions faciles. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 225—6

BOULANGERIE A VENDRE — Pour cause de maladie d'ici à huit jours, bonne boulangerie avec cheval et voiture. S'adresser, A. N. 933 Notre-Dame Ouest. 228-6

BOUTIQUE de plombier à vendre, dans une bonne localité, établie depuis plusieurs années, bonne chance pour celui qui voudrait s'établir. 1362 Saint-Laurent.

BEL AMEUBLEMENT de maison privée, 7 pièces, 4 mobiliers de chambre, mobilier de salon, poêle, ustensiles de cuisine complet, avec loyer de $17 par mois, chauffé par propriétaire. Prix $350. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Ste Catherine est. 222—6

## A VENDRE

BOIS DE CONSTRUCTION — Nous offrons en vente à très bon marché, à notre cour, avenue Delorimier, plusieurs chars de bois suivant : chêne rouge "quartered", première qualité, sec, variant de 4 à 16 pieds de long, on ne saurait trouver mieux ailleurs, aussi chêne blanc, et rouge, 2", 3", 4", 5", 6", 7", 8", 9" ; bouleau, 1", 2", 3", 5", 6" ; orme mou, 1", 2", très belle qualité ; bouleau, 2", 3" en longueur ; pin court, 1¼", 3 à 5 pieds de long, clair et très sec ; plus de 200,000 pieds de tilleul d'Amérique, 1", aussi 5-8", 2 à 12 pieds de long, clair et sec. Plusieurs chars de frêne brun, commun et d'excellente qualité, 1¾", et 2" ; environ 12,000 pds de très beau noyer noir sec, 1", 1¼", 1½", 2", 3", et autres bois. Geo. H. Labbé et Cie, 348 avenue Delorimier.

CLIENTELE DE LAIT à vendre, de 90 à 100 gallons, une chance pour prompt acheteur. S'adresser à 72 rue Marquette. 226—6

CLIENTELE de lait à vendre, 45 à 50 gal., vente à sacrifice, pour cause de maladie. Offre raisonnable non refusée. S'adresser à 714 rue DeGaspé, Boulevard St Denis. 227-6

COMPTEUR — A vendre, un compteur automatique National ayant peu servi, a coûté $450.00. On vendra bon marché au comptant ou en en acceptera un meilleur marché en échange. S'adresser 276 rue Sainte-Catherine ouest.

EXCITATEURS — A vendre 2 excitateurs de dynamos, 4 mouleurs latéraux, guillotine Furnival de 36". bon marché au comptant. Factory Waste & Metal Co., 25 rue Commune.

EVENTAIL électrique à vendre, 52 volts, en parfait état. S'adresser Sultana Mfg Co., 313 Saint-Paul. 228—6

# Grande Vente a Escompte

de toutes sortes de meubles, tapis, poêles, prélarts, carrosses de bébé et glacières, durant le mois de juillet, au comptant ou à crédit, chez Lande Bros, les marchands de meubles les plus recommandables de la ville. 234 Saint-Laurent, près Dorchester.

Ouvert le soir.

Le meilleur service, telle est notre devise. 201—n F

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig ouest. 222—26

MAISON de pension à vendre, avec ameublement de 9 chambres quartier des plus centraux pour pensionnaires de table. S'adresser sur les lieux, 92 rue Saint-Laurent. 224—6

MACHINES — Chaudières, moteurs tours, foret de 30", scies, machines à raboter, assortiment considérable de toutes sortes d'articles pour moulins, courroies et poulies. Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 27,31

MOTEUR à gazoline, 3 c. v., peut fonctionner au gaz ; aussi machine pour nettoyer les tapis. Bon marché pour cause de déménagement. Chas. Ferry, 239 Saint-Jacques. 224-6

MINES — A vendre deux mines, une d'acier, donnant 64 et 26 par cent et une de cuivre. Ces mines sont près du chemin de fer. Pour renseignements, s'adresser à Alphonse Roy, Lac Mégantic, P. Q., Canada. 225—6

MEUBLES à vendre. Tables d'extension, fini en chêne, $4.50 ; sofa-lit, —leatherette — $7.50; couchette de fer, garniture en cuivre, de toutes grandeurs, $3.00, pour huit jours seulement. Escompte libéral sur tous nos meubles, chez Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 226—6

MACHINE — A vendre une machin à coudre Wheeler et Wilson, pour le cuir, en parfait état, à bon marché. S'adresser au No 343 Saint-Christophe.

PIERRE concassée de toute dimension, à vendre, gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie. 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 223—26

MEUBLES — A vendre, table rallonge, buffet, bureau, chiffonnier canapé ouvrant, couchette de fer, comptant ou à termes faciles. F. Gulbord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est près Papineau. 228—6

MAISON meublée à vendre, pour louer des chambres, rapportant $66 par mois, continuation du bail. Place centrale. Conditions faciles pour prompt acheteur. Ecrire à Boîte 681 "La Presse."

MAISON de pension à vendre, bonne localité, 8 pensionnaires réguliers et 30 de table. Vendra sous bonnes conditions. S'adresser Mlle Morin, 71A St Jacques, 2ième étage, Montréal, de 10 à 1 hrs. et 2 à 5. 228—6

PORTES — A vendre à sacrifice, portes, châssis, jalousies, moulures de toutes sortes, etc. S'adresser à Joseph Paquette, 59 rue Lacroix. 227—6

RAILS A VENDRE — Nous venons de recevoir 10 chars de rails, de première qualité, 56 livres, à vendre à bon marché. S'adresser à Reid et Cie, Limitée, Québec. 228—6

ROBES — 95 rue Mackay. A vendre, magnifique robe de bal ou de noces, costumes tailleur, jupes en soie, blouses, etc., deux berceaux, à bon marché. 227—2

SALLE à dîner à vendre, rue Notre-Dame ouest, établie depuis 10 ans, loyer $15.00 par mois, avec logement. S'adresser Ph. Gougeon, 184 Workman, coin Dominion. 227—2

# Si vous Désirez Acheter

Un magnifique tapis nouveau pour votre salon, votre chambre à coucher ou votre salle à manger, des linoléums, prélarts, rideaux, couchettes en fer et en cuivre, literie et meubles de toutes sortes, pianos, articles de ménage, etc., et des centaines d'autres articles trop longs pour être énumérés, ça vous paierait d'aller visiter les immenses salles d'encan de Rae et Donnelly, 241 et 243 rue Saint-Jacques. Grandes réductions de prix durant le mois d'août, aux ventes privées. Vente à l'encan tous les vendredis, à 2.30 p.m. 228—6 F

REMEDE A VENDRE — Un remède parfait. Remède botanique pour l'estomac; en bouteilles de 50c, 75c et $1.00. 564 Notre-Dame Ouest. 228—6

VUES ANIMEES — A vendre de suite, pour cause de santé, dans la principale rue de Montréal, un commerce de vues animées, avenir assuré, bonne clientèle. Ecrire à Boîte 712 "La Presse." 227—6

# 500 CARPETTES

de toutes qualités et grandeurs, solde de l'année dernière ; seront écoulées sans égard aur prix coûtants. Les hôteliers ne devraient pas manquer cette occasion. Vente privée ou à l'encan, chez Rae et Donnelly, 241 et 243 Saint-Jacques. 228—6 F

## PIANOS ET ORGUES A VENDRE

MAGNIFIQUE piano cottage, petit format, bon son extra, aussi un petit carré, laissé en emmagasinage, qu'il nous faut vendre sans réserve. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 227—6

PIANO — A vendre, piano cottage, 7 octaves, $50. Machine à coudre New Raymond, $8. Grandes occasions. M. Graham, 486 rue Saint-Urbain, près Prince-Arthur. 225—6

PIANO cottage neuf, à vendre, $150,00, payable $6.00 par semaine, 144 Visitation. Phone Est 1660. 227-2

PIANO — Beau piano carré, 7 octaves, très propres ; aussi 1 petit cottage à vendre sans réserve. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Jos. Bonhomme, 65 Saint-Maurice. 227—6

# PIANO DROIT

Un beau, neuf, belle tonalité, à la moitié du prix ordinaire, chez Rae et Donnelly, 241 et 243 rue Saint-Jacques. 228—6 F

## CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

AUTOMOBILE A VENDRE — Un Buick de 1905, bien conservé, en parfait ordre, pourra être soumis à l'essai de toutes sortes. Grande vitesse. Enseignement pour le conduire et l'entretenir, donné gratuitement. Prix réduit. S. Noiseux, Farnham, Qué. 227—6

BOGHEI Gladstone et rool cape, presque neuf, 38 Voltigeurs. 228-2

CHEVAUX DEMANDES—Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 805 rue Saint-Paul. 210—26

CHEVAUX—Nous venons de recevoir, de la campagne, 6 bons chevaux, qu'il faut vendre immédiatement. J. Lévesque, 120 rue Bleury. Tél. Main 1160. 223—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, pesanteur, 1200 livres. Qualifié pour la voiture de charge ou légère. S'adresser 1854 Sainte-Catherine est. 227—3

CHEVAUX — A vendre, un char de magnifiques chevaux légers et pesants, de différents prix, aussi cheval rapide. S'adresser J. Moussette, 20 Bonsecours. Bell Main 5815. 228—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, vite, et voiture, bandages en caoutchouc, harnais. Conditions faciles, le tout pour $90. S'adresser immédiatement, ce soir ou demain matin, 756 Casgrain, Parc Mile-End.

CHEVAL A VENDRE — 1100 livres, 8 ans, valant $100, pour $60 d'ici au 3 août. Aussi express d'épicerie avec couverture, presque neuf, très bon marché. S'adresser immédiatement, 153 Atwater. 228—2

CHEVAUX — A vendre, 2 chevaux, 1 harnais, 1 express presque neuf, pour boucher ou épicier, 1 boghei Québec, 826 Saint-André.

CHEVAUX à vendre, un de 7 ans, 1,500 livres, un de 9 ans, 1,350 livres ; le propriétaire cessant de garder des chevaux, 83 Christophe Colomb. Téléphone Est 5629.

CHEVAL — A vendre un beau grand cheval rouge, 8 ans, pesant 1100, trotte 2.26. S'adresser No 43 rue Letang, Villeray.

CHEVAUX blessés promptement guéris avec "Absorbine," en travaillant, $2 bouteille, chez marchands. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman Sons and Co., Montréal, agent.

CHEVAL — A vendre, beau cheval de promenade, en parfait état. On peut le voir chez W. J. Graham, 85 rue Cathcart.

CHEVAL — A vendre, cheval de 4½ ans, pesant 1100 livres, cheval convenant parfaitement à une dame. On peut le voir à 1515 rue Saint-Denis.

EXPRESS — Essayez le nouveau coussin à ressorts en fil de broche, s'ajuste à n'importe quel siège, mou et toujours sec, grandeur 13 x 15 pouces, 3 pouces d'épaisseur, prix $1.00 chacun. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 225—6

GLADSTONE à vendre, pour pony, charrette, aussi piano box et Gladstone presque neufs, avec caoutchouc, express, autres voitures à bon marché. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 227—6

JUMENT — A vendre bon marché, belle petite jument bien domptée, pour ville, aussi harnais neuf et voiture. 669 Sainte-Catherine Est, près Beaudry. Tél. Est 3660. 227—2

VICTORIA de charretier, neuve, et seconde main, à vendre ; express d'épicerie, gladstone, à prix réduits. S'adresser arrière 486 Ontario Est, et 20 avenue Mercier. Tél. 2579 Est. 223—6

VICTORIA de charretier à vendre, neuf, du dernier goût, à prix réduit. Aussi un de seconde main en bon ordre, avec bandages en caoutchoux, p... $200. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 225—6

VICTORIA — A vendre, un bon victoria, bien léger, bandages en caoutchouc, harnais, cheval, bon marché pour un prompt acheteur. 1376 Saint-Laurent, ou 14 Vallières. 227—6

VICTORIA pour charretier à vendre neuf et de seconde main, sur bandage caoutchouc, express à lait, neuve, première classe. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 228—6

VOITURES A VENDRE — Surreys, Rockaways, Concords, Piano Box, ainsi que Rockaways et Kensington de seconde main, à la Cie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 228—6

## CHALOUPE, YACHT A VENDRE

CHALOUPE à gazoline à vendre, 17 pieds 6 pouces de long, 2 moteurs Fermatt Monohan de 2½ chev., sièges, etc. Bon marché à prompt acheteur. 484½ des Inspecteurs. 226—6

## COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. A vendre, 20 à 25 chars par semaine, aux prix de 50c, 75c et $1.00 le voyage. S'adresser sur les lieux, Angus Shop, entrée rue Iberville ou 1081 Mont-Royal. S. Désy, Bell Est 97. 224—8

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 228—26

CANADA COAL CO., 3642 rue Notre-Dame — Bois d'été de toutes sortes. Slabs sciées, $1.25 le voyage. 211—26

COMBUSTIBLE— Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, 10 Robin, entre Beaudry et Visitation. Marchands 131. Bell Est 4251. 204—52

## PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, rue Huntley, 476 à 478a rue Huntley, façade en pierre, gaz, etc., 7 pièces. Revenu 10%, partie comptant. S'adresser J. E. Lalonde, 476 Huntley. 227-6

RUE DROLET — Propriété de 3 logements, vendra à bon marché à un prompt acheteur, et trois autres à bon marché. S'adresser Mme Larose, 746 Drolet. 225—6

A VENDRE, plusieurs propriétés situées à Saint-Laurent, depuis $300 comptant en montant. Pour informations, s'adresser Montreal Real Estate Co., Bâtisse "La Patrie," 120 Ste Catherine est. 228—6

CHANCE RARE — La propriété connue sous le nom de McRae's Hotel, dans la ville de Lancaster, Ont., avec deux magasins et une salle commode pour représentations ; le tout en brique solide et en parfait état ; magasins loués et hôtel faisant d'excellentes affaires. Pour détails, s'adresser à Mme E. McRae, Lancaster, Ont. 25,27,31,3,7,10

PROPRIETE à vendre, bâtie à la journée en 1898, contenant 6 logements et écurie, loué $1,044.00, vendrait pour $10,000.00. S'adresser J. A Perras, 89 Shannon. 225—6

RUE JOLIETTE — Propriété à vendre, 142 à 152 rue Joliette, 6 plainpieds en bon état. Revenus $852. Vendra $8,500. Conditions faciles. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier. Est 2344. 224—6

DE MONTIGNY — Propriété à vendre, bloc de logements et plainpieds, rue de Montigny, près avenue Delorimier. Loyer $1,014. Frank E. Donovan, édifice Alliance, 107 Saint-Jacques, Main 2091. 224—6

MAISON A VENDRE — Deux plainpieds, 57 et 59 rue Beaubien, ville Saint-Louis. Toutes les améliorations modernes. Bons revenus. Adresse : W. C. Maxwell, 479 rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 227—6

RUE MARQUETTE — 8 maisons neuves de 2 logements chacune, 371 à 401 Marquette. Conditions faciles. S'adresser à S. D. Vallières, 1045 Saint-Hubert. Tél. Est 939. 224—6

RUE SAINT-ANDRE — Propriété à vendre, rue Saint-André, 1061A, maison en brique solide, revenu $350 par année. S'adresser 319A Rachel. 226—6

MAISON à vendre, ayant deux logements, 10 places d'écurie, avec épicerie à vendre, logement privé comprise. S'adresser 1453 des Erables. 228—6

## PROPRIETES A VENDRE

HAUT DE LACHINE — A vendre, cottage neuf, 8 pièces, toutes les améliorations modernes, salon, boudoir, salle à manger et dépense au premier étage. Foyer à découvert dans le boudoir, fournaise Daisy à eau chaude. S. Shackell and Son, 207 rue Saint-Jacques.

RESIDENCE sur les bords du lac, "Summerlea," à vendre cette belle résidence, construite par feu Ernest Chanteloup, en face du lac Saint-Louis avec dépendances commodes, beaux terrains et jardin; magnifique vue; à peu de distance de Montréal; à quelques minutes de la gare de chemin de fer et des tramways électriques. Shackell and Son, 207 rue Saint-Jacques, Montréal.

CHATEAUGUAY — A vendre, à un demi mille du village de Châteauguay, une maison en bois, 4 pièces, près de l'eau, eau dans la maison. Pour autres informations, S'adresser Joseph Galarneau, Châteauguay, Qué.

A SAINT-HENRI DE MASCOUCHE — Maison, grange et hangar, avec un acre et demi de terre en culture, à un mille du village, $350 comptant. Frank E. Donovan, chambre 42, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 224—6

PROPRIETE — A vendre pour cause de départ, une propriété à Saint-Henri, quatre logements neufs, $3,500. Bois et brique. S'adresser 844 Berri. 226—6

RUE SAINT-TIMOTHEE — A vendre, côté de maison et deux logements, bien loués, avec écurie et autres dépendances, immédiatement, pour cause de départ, 594 Saint-Timothée. 227-6

## LOTS A VENDRE

LOTS — A vendre lots de 5 acres, pour $100 à West Egg Harbour, près d'Atlantic City, chances rares pour spéculateurs, ces lots doubleront de valeur avant un an. Plans et informations envoyés gratuits sur demande. S'adresser, Montreal Real Estates, Bâtisse "La Patrie," rue Ste Catherine Est. 27,30,3,6,10,13,17,20,24,26,31

LOT A VENDRE, rue Waverley, entre les rues Bernard et Van Horne. S'adresser à M. Gédéon Bigras, entrepreneur briquetier, 547 Waverley. 225—6

LOTS — A vendre, trois lots, coin Bélanger et Saint-André, 70 x 80, conditions faciles. G. Bilodeau, coin Alma et Beaubien. 227—6

TERRAIN de 10,000 pieds carrés à vendre, rue Shannon, avec bâtisse rapportant $950, vendrait pour $10,000.00 à un prompt acquéreur. S'adresser J. Perras, 89 Shannon. 225—6

## PROPRIETES DEMANDES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété de 4 à 5 mille piastres, $500 comptant. Ecrire à Boîte 706 "La Presse." 227—6

## OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRE — Magasin de chaussures, chapeaux et merceries, bonne clientèle, vendra bon marché, pour prompt acheteur. Ecrire à Boîte 701, "La Presse". 227-6

## HOTELS A VENDRE

HOTELS — A vendre, un des beaux hôtels d'Ottawa, 33 chambres à coucher, renouvelé à neuf, pas un sou de dépense pour réparation, 33 chambres à coucher, grande salle à dîner, salle d'attente, près des chemins de fer et bateaux, un très beau bar, cash register, clientèle choisie, chance exceptionnelle pour un homme d'affaires, bail à long terme. Il faut $5,000 comptant, balance à termes faciles, licence garantie. S'adresser à The Ottawa Wine Vault Co., Limited. 225—6

RESTAURANT LICENCIE dans le centre de la ville. Clientèle d'hommes d'affaires, bail de cinq ans. Un des meilleurs endroits de la ville de Montréal. A vendre ou à échanger contre propriété ou lots vacants. Conditions $2,000 comptant, balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue Saint-Paul, bail à volonté à $30.00 par mois, recettes $175.00 par semaine, installation de première classe. Prix $10,000, comptant $1,500, balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue Saint-Laurent, entre Craig et Sainte-Catherine. A vendre avec seulement $2,000 de comptant. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, rue Notre-Dame, à Maisonneuve, à vendre ou à échangre contre propriété, lots vacants ou commerce quelconque. S'adreser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

BOUTIQUE de barbier, rue Sainte-Catherine, entre Saint-Denis et St Laurent, bail de huit ans à $55.00 par mois, chauffé et éclairé, 6 chaises, installation des plus modernes. Conditions faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

MAGASIN de chapeaux, rue Sainte-Catherine, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, établi depuis au delà de trente ans, à vendre à grand sacrifice pour cause de maladie. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

COTTAGE, chemin Sainte-Catherine, Outremont, avec toutes les améliorations modernes, valeur $7,500, sacrifié à $6,500. Comptant $750.00. Balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

MAISON DE PENSION, à proximité des gares, 11 pièces, 8 chambres louées. Loyer $40.00 par mois. Prix $1,000. Comptant $500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 225—6

HOTEL à vendre dans le centre de la ville, prix $8,000, revenus garantis $300 par semaine. On échangera contre propriété. Chs. Lebeau.

Nous avons plusieurs hôtels à vendre ou à échanger contre des terres, terrains ou propriétés. Chs. Lebeau, bâtisse "La Presse."

MAGNIFIQUE hôtel d'été à vendre rapportant de gros bénéfices, belle place, près du Saint-Laurent. Mme J. Renaud, Coteau Landing. 228—6

HOTELS — A vendre, par Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie". Un des meilleurs bars de Montréal, recettes par semaine, $500 à $600. Prix $17,000, conditions faciles.

A VENDRE, hôtel, 75 pièces meublées, 63 chambres à coucher, prix $16,500, conditions $7,000 comptant. On reçoit $200 par semaine rien qu'avec les pensionnaires de tables.

A VENDRE, hôtel près d'un marché, 35 ans établi, 42 pièces meublées, ne paie pas un sou de loyer, bail encore 5 ans. Prix $18,000. Conditions faciles.

A VENDRE — J'ai aussi nombre d'autres petits hôtels, de $8,000, $9,000, $10,000, depuis $2,000 comptant, balance facile. Aussi, 3 petits hôtels de campagne. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie". Etabli dans cette ligne depuis 18 ans. 225—6

HOTEL — Chance exceptionnel pour prompt acheteur, le vendeur est malade, vendrait ou échangerait pour propriété d'ici à samedi. Globe Real Estate Co., 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4427. 227—2

HOTEL A VENDRE — Le plus beau coin du centre de la ville, impossible de trouver mieux, bonne clientèle, c'est dire bons revenus. On prendra une propriété de rapport avec un peu d'argent comptant. Balance facile. Pour détails, s'adresser immédiatement J. O. Léger et Cie, Bâtisse New-York Life. 228—6

HOTEL KLONDYKE, L'ANNONCIATION. — A vendre, avec ameublement complet, 10 chevaux, voitures d'hiver et d'été, stock complet de boissons, etc., ou sans chevaux ni voitures. Bon site, dans le centre du village. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire, A. A. Drouin. 228—6

## MAGASINS A VENDRE

RESTAURANT à vendre, 130 Visitation. 226—2

## MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — Magasin de cigares et de bonbons. Bonne place d'affaires. Bon marché au comptant. S'adresser 236 rue Centre. 228—4

MAGASIN GENERAL A VENDRE, à St Denis, comté de St Hyacinthe, situé en face de l'Eglise sur le bord de la rivière Richelieu. C'est la meilleure place d'affaires du village. Etabli depuis 23 ans et très bonnes clientèle. Conditions faciles: abandon pour cause de santé. Chance exceptionnelle. Si l'acquéreur désire acheter la propriété, elle est aussi à vendre. S'adresser à Wilfrid Bousquet, marchand, St Denis, comté de St Hyacinthe. 219-12

MAGASIN de chaussures à vendre, sur la rue Sainte-Catherine Est, place manufacturière, un vrai Klondyke pour un somme qui veut entrer dans cette ligne. Stock frais, petit loyer, cause de mortalité, possession immédiate. S'adresser par lettre à boîte 688 "La Presse" 226—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 225—6

MAGASIN à vendre, de tabac, cigares, fruits, bonbons, crème à la glace, liqueurs. Place centrale et boutique à encadrer en arrière. Loyer très bas. 1364 Sainte-Catherine Est. 226-6

MAGASIN de tabac, cigares, pipes, papeterie, jouets, à vendre, bonne clientèle, établi depuis douze ans. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 1000 Ontario. Téléphone Est 4686. 223—6

MAGASIN, Tabac, Cigares, Bonbons et Epiceries à vendre. Bonne place d'affaires. Loyer $8.00 par mois, 332 Plessis, près Logan. 30,31,3

MAGASIN A VENDRE — Beau magasin, bonbons, cigares, épiceries, romans, etc., aussi poêle à gaz, fournaise et prélarts, à bon marché, pour prompt acheteur. 443 Amherst. 228—6

RESTAURANT A VENDRE, faisant de bonnes affaires, bonnes recettes. S'adresser 423 Rivard. 223—6

RESTAURANT de cigares, bonbons rafraichissements et jouets, à vendre à bon marché, pour cause de départ. S'adresser 724 Parc Lafontaine. 224—6

## EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, non licenciée, bon centre d'affaires, petit loyer, pour cause de maladie. S'adresser 129 Brébeuf. 224—6

EPICERIE à vendre, stock frais, environ $1,000.00, vendra immédiatement à grands sacrifice. Bonne chance pour un commençant. Loyer bas, avec logement au-dessus si désiré. S'adresser de 2 à 7 h. p. m., 792 Notre-Dame ouest. 228—6

EPICERIE à vendre, stock frais, environ $350.00, vendra de suite pour $225.00. Bonne chance pour celui désirant s'établir. S'adresser de 6 à 8 du soir. 138 Rivard. 228—6

## FERMES A VENDRE

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

FERME — A vendre, ferme à 2½ milles à l'Est de la gare de Cornwall, sur la ligne du G. T. R., comprenant 188 acres de la meilleure terre glaise argileuse. Maison et dépendances en bon état; étable pour soixante-dix têtes de bétail, silo, etc. Bonne eau dans l'étable. Cinquante piastres de l'ache. Conditions faciles. S'adresser à James Gardner, Cornwall, Ontario. 228—4

FERMES A VENDRE— Plusieurs fermes à vendre dans toutes les parties de la province, dont 10 sur l'île de Montréal. Pour informations, s'adresser Montreal Real Estate Co., Bâtisse "La Patrie," 120 Sainte-Catherine est. 228—6

TERRE — A vendre, dans Saint-Jérôme, et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions. Adressez-vous à Drouin et Lorrain, agents d'immeubles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 223—26

TERRE A VENDRE, au village de la Pointe aux Trembles, 110 arpents, soit 1,000 lots. A 25c par semaine, rapportera $130,000. Prix $18,000. H. L. Auclair, hôtel de ville, Montréal. 225—6

## CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. 46 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 6—n

## INFORMATIONS DEMANDEES

LAMER, HELOISE — Informations demandées. — M. William Lamer, fils de Michel Lamer, de Saint-Hermas, désirerait connaitre l'adresse de sa soeur Héloïse Lamer, mariée à un M. Lachance. Ecrire immédiatement à boîte 578 "La Presse."

## CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES—Le plus grand assortiment de cartes postales illustrées, en cuir glacé, fleurs et vues, avec album complet. 50 cents. Par la poste, 57 cents. The Elsner and Falick Import Co., 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 225—6

CARTES — 25 magnifiques cartes postales fantaisie, cristallisées, avec album ; le tout pour 25 cents, timbres acceptés. Tous frais de port payés. Wm Godin, 640 Mont-Royal, Montréal. 227—6

## MAISON DE MODES

EST. V. PATENAUDE, 419 rue Notre-Dame Ouest. Notre grande vente à réduction est commencée d'hier et nous la continuerons jusqu'à la fin du mois. 210—26

## RHUMATISME NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 210—26

## PECHE ET CHASSE

MINOWS et articles de pêche et de chasse, baseball, lawn tennis, crosses, football, à vendre, chez R. N. Sévigny, plombier, 510 Saint-Jacques, coin Chaboillez, près du dépôt G. T. R. 223—26

## PLISSAGE ACCORDEON

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'été dans les dernières nouveautés. A vendre, plusieurs jolies jupes plissées prêtes à mettre. 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 173—n

## REPARATIONS DE MEUBLES

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 212—26

## KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 rue Notre-Dame — Uptown, 148 Peel. Demandez nouvelle liste d'occasions. 213—26

## SOCIETES DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Voulez-vous avoir droit à 5 chances sur une patente de roue hydraulique d'une valeur incalculable ? Faites application pour devenir membre de l'Ordre Indépendant des Forestiers, dans la Cour Larivière No 2831, où vous n'aurez aucun débourse à faire pour l'entrée.

Pour informations s'adresser à Idor Larivière, député suprême chef, 398 Delorimier, téléphone Bell Est 1812. 210—26

## BRIQUES

BRIQUES communes et pressées de toutes couleurs, terre cuite à l'épreuve du feu, etc. Dartnell, 157 rue Saint-Jacque. 214—26

## PERDU

CHIEN — Egaré, chien Irish Terrier. Prière de le ramener au détective O'Keefe, 452 rue Rachel. Récompense.

CHAINE — Perdue, hier, une chaîne et coeur en or, à Lachine, sur le quai ou dans les chars, à partir de la 32ième avenue, jusqu'à la barrière de Dixie. Prière de la rapporter à Mlle Vallée, 111 Craig ouest. Récompense promise.

EPINGLETTE — Perdu, dimanche, avenue Church, Verdun, épinglette en or, avec cinq nuggets en or, dessus. Récompense à qui la rapportera au No 47A avenue Church, Verdun.

LUNETTES — Perdues, le 30 juillet, une paire de lunettes sans tour, dans un étui portant l'inscription Britian, sur le parcours des rues Dominion, Saint-Antoine et Bleury. Récompense en remettant à 37 rue Quesnel.

MEDAILLE — Perdu, samedi après-midi, en haut de la rue Saint-Laurent, médaille d'argent, avec nom gravé au revers. Celui qui l'a trouvée est prié d'écrire à Boîte 698 "La Presse."

MEDAILLE perdue, le 29 juillet 1907, au Bout de l'Ile, avec inscription : "Satisfaction générale." Aurèle Laforest, séminaire de Chicoutimi, par son curé, J. B. L. Bourassa, Chicago. Prière de rapporter 482 Sainte-Catherine, Maisonneuve.

MONTRE — Perdue, mardi avant-midi, dans le tramway ou en en descendant, entre les rues Saint-Martin et des Seigneurs, une montre en or avec le nom Athala gravé dessus et en dedans les initiales E. G. L. Forte récompense à celui qui la rapportera. S'adresser 847 Notre-Dame Ouest.

$218.00 — Perdue, à partir de la rue Sainte-Catherine, sur la rue Amherst, allant à la rue Brébeuf, No 26, la somme de $218. S'adresser 26 Brébeuf, ou J. B. Lamert, Bord à Plouffe. Récompense libérale.

## TROUVE

TROUVE, un cheval. Le propriétaire devra le réclamer d'ici à huit jours et payer les dépenses. S'adresser à A. Bertrand, 196 Saint-Louis, Lachine. 227—6

TROUVE, dans une campagne environnante de Montréal, porte-monnaie avec argent. Propriétaire devra prouver son droit. Ecrire à Boîte 715 "La Presse." 228—3

## ON DEMANDE A EMPRUNTER

CEUX qui ont des capitaux à placer, sur première ou deuxième hypothèque, trouveront des prêts des plus recommandables à des taux rémunérateurs, sans aucun frais, en s'adressant par lettre à boîte 524 bureau de poste, Montréal. 200—n

EMPRUNT — On demande à emprunter $25,000 à 6 pour cent, première hypothèque, montant de $1,000 ou plus. Jodoin et Renaud, 58 Saint-Jacques. Tél. Main 4300. 226—26

## PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 222—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, par gros ou petits montants. A. Rivest, notaire, bâtisse "La Presse." Tél. Main 1970. Soir, 357 Maisonneuve. Tél. Est 5402. 227—6

PRETS SUR DEUXIEME HYPOTHEQUE. — J'ai présentement en mains des fonds qu'on m'a autorisé de prêter sur propriété de ville, deuxième hypothèque, à 6 pour cent, par montants pour convenir. M. K. Nolan, édifice de la Banque des Marchands. 223—6

PRETS sur hypothèque, argent à prêter. $1,500, $2,500, $3,000 à disposer immédiatement, sur première hypothèque. S'adresser notaire Ciroux ou E. Gingras, 52 Saint-Jacques, Main 586. 228—6

$200,000 A PRETER sur hypothèques, gros et petits montants. Intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 424. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 214—26

## ARGENT A PRETER

# ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qui vous conviendra la mieux, soit en paiements à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles, nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED, 206 EDIFICE NEW-YORK LIFE, Carré de la Place d'Armes. Tél. Main 2361. 33—n F

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 222—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 215—20

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents finaciers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 2119. 208—26

## SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT

Si vous avez cessé d'emprunter d'une compagnie de prêts dans la crainte d'être surchargés, ou de n'être pas traités honnêtement, vous n'avez aucune raison d'hésiter à venir me voir. Vos articles de ménage, piano ou chevaux seront une garantie suffisante. Conditions raisonnables. Pas de malentendus. Nous donnons par écrit un état des frais. Venez ou téléphonez pour connaître mes conditions, et j'enverrai mon agent qui vous donnera des détails complets, et ça ne vous coûtera pas un sou. R. H. LEBEAU, agent, 123 rue St Jacques, angle des rues Saint-François-Xavier et Saint-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. 222—n FF

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
216—1Mv—n

## DIVERS

# AVIS

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez en juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

A TOUS CEUX Y CONCERNES — Personne autre que M. Joseph Bourgeois, 144 rue Visitation, Montréal, notre représentant pour la province de Québec, n'est autorisé à percevoir les montants qui nous sont dus, ou à donner des reçus pour nous. Wm. Harland and Sons, fabricants de vernis, Merton, Londres, S. W., Angleterre. Succursale Canadienne : 95 rue King est, Toronto, Ont. 25 juillet 1907. 227—6

DIVERS — Les meilleurs prix offerts pour vieux vêtements, fourrures, bijoux, diamants, meubles, tapis, prélart. Commandes par poste promptement exécutées. S'adresser à R. Ostrogwrsky, 664 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5066. 226—6

DIVERS — Aux médecins. Un jeune médecin voulant s'établir à la campagne, désirerait communiquer avec les personnes que ça pourrait intéresser. S'adresser 1338 Saint-Urbain, Saint-Louis, Montréal. 228—6

N'OUBLIEZ PAS the Montreal House Furnishing Co., quand vous aurez besoin des articles cités plus bas, car notre assortiment est toujours complet. Go-carts, meubles, literie, tapis, prélarts, glacières, etc., au comptant ou à conditions faciles. 20 pour cent d'escompte, durant le mois d'août. Phone Main 1402. 205 Notre-Dame ouest.

ONGUENT — A vendre chez tous les pharmaciens et épiciers, Onguent Miraculeux du Dr T. M. Bray Jackson, Michigan, pour coupures, brûlures, hémorroïdes et plaies. Dépôt principal, No 664 Papineau. M. Stone, agent. 226—6

PHOTOGRAPHES — Nous avons le plaisir d'annoncer aux photographes, artistes et aux agents, que nous venons d'ajouter à notre département de "solar prints," celui des agrandissements sur bromure. Nous comptons sur votre encouragement. Nous espérons pouvoir vous donner pleine et entière satisfaction. Ludger Séguin et Cie, 390 rue Sainte-Catherine Est, 116½ rue Saint-Hubert, Montréal. 228—6

REMEDES — On demande 1,000,000 de personnes pour essayer nos remèdes herbacés. Il ne s'agit pas de remèdes brevetés, mais de quelque chose de célèbre en France, en Angleterre et dans les colonies. Faiblesse féminine, une spécialité. Dyspepsie, asthme, consomption, maladie d'été, hémorroïdes, etc., etc. 564 Notre-Dame Ouest. 223-6

TOUTES les maladies guéries avec les herbes. On sollicite des cas rebelles. Conseils gratuits. Venez ou écrivez. Botanic Hall, 564 Notre-Dame Ouest. 228—6

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

# ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés. 256-1mMJs

INTERNATIONAL Business College

198 Sainte-Catherine ouest, Montréal. COURS COMMERCIAL, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE et TELEGRAPHIE. Enseignement PRATIQUE de l'anglais. Cours du jour et du soir. Enseignement individuel. Réouverture le 1er août. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. — Caza et Lord, directeurs. 214—1Mv—n

COLLEGE SAINT-JEROME, Berlin, Ont., Canada.

Cours Commercial, sciences naturelles, école supérieure et collège ou arts. Le collège occupe un beau site. Les édifices sont nouveaux et modernes dans leur aménagement. Chambres privées. Beau parc et champ de jeu D'accès facile de Montréal et des endroits de l'Est. Pension et enseignement à prix très modiques. Demandez le catalogue.

REV. A. L. ZINGER, C. R., président. 223—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11243. — The Canadian Breweries Co., Ltd, demandeur, vs. G. Martineau, défendeur. Le 10ième jour d'août 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires et domicile dudit défendeur, au No 1437 rue Notre-Dame ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fixtures de bar, liqueurs, cash register, etc., etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 31 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4200. — Dame E. St Amand et Vir, demanderesse, vs. L. St Georges, défendeur. Le 9ième jour d'août 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 277 rue Logan, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 31 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit. No 5267. — D. H. Tolman, demandeur, vs. A. Moisan, défendeur. Le 9ième jour d'août 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 814 rue Delorimier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 31 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 534. — A. Nadeau, demandeur, vs. R. Martinbault, défendeur. Le 9ième jour d'août 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 486 rue Gain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 31 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2658. — S. L. Roussenberg et al vs H. Rydge. — Le 9ième jour d'août, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 174 rue Joliette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., Conditions : Argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 30 juillet, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 8740. — Euclide Guertin, demandeur, vs Thomas W. Foster, défendeur. — Le neuvième jour d'août, 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 605 rue Saint-Paul, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un cheval. Conditions : Argent comptant. Pierre Bienfonetti, H. C. S. Montréal, 31 juillet, 1907.

# Vente après Inventaire de Scroggie

## Une Vente de Rubans qui émerveillera

### RUBANS DE 45c à $1.50 A UNE PETITE FRACTION DU COUT

Les dames vont certainement raffoler de cette exposition. Presque tous les rubans en vogue cette année seront compris dans cette vente à une fraction du coût. Nous voulons donner un "grand fini" à notre vente de défi, et tous nos efforts ont été concentrés sur ce point. Le succès de nos ventes de rubans dans le passé a été merveilleux, mais nous voulons que celui-ci le surpasse.

Les prix y contribueront. Les qualités, les dessins et les variétés n'ont jamais été vus à Montréal, approchant les prix que nous demandons.

Des milliers de verges de magnifiques rubans, y compris un assortiment complet de nuances en fait de rubans "gaze" pour chapeaux, de 5 à 8 pouces de large. D'autres avec grosses raies de satin, effets de rayé romain, grands dessins à carreaux, centres unis et grosse raie au bord ; grands dessins à fleur avec bordures de satin ; à raies et à points polka combinés. Aussi ruban en soie taffetas de qualité résistante, dans un bon assortiment de nuances, avec grands ou petits points polka.

Rubans de "gaze" de fantaisie, de 8 à 10 pouces de large, à effets rayés, dessins conventionnels, etc. Quelques-uns à fond blanc, à centres à fleur et à bordures de satin de couleur, azur, cardinal, brun, mousse, marine, mauve, réséda, royal, etc. Aussi quelques-uns en dresde de fantaisie, patrons en dessins à fleur allover, à raies de fantaisie, à raies romaines, etc., toutes nuances.

Encore un autre lot en taffetas très fort, de 5 à 6½ pouces, avec points polka, brodés, et raies de satin alternant. Dessins de dresde allover, avec ou sans bordures de couleurs, grands dessins de fleur, etc.

Un lot très spécial de superbes rubans à fleur, 7 à 9 pouces de large, convenables pour chapeaux de prix, ceintures, etc., dans tous les dessins et nuances imaginables ; jolis centres en bouton de rose, et bordures à raies de satin ; dessins de feuille en plusieurs nuances, dresde et raies combinés — grands dessins à fleur, etc.

**LES PRIX VARIENT DE 19c à 74c.**

### Département de Lingerie

**Chapeaux de 50c et 55c pour enfants**

**29c**

Jolies petites créations, élégamment confectionnées, joliment garnies. Une grande variété pour le matin seulement.

En linon blanc, garnis de dentelle, aussi dessus et bord en cordé blanc, dessus boutonné, tous lavables. Régulier, 45c, 50c et 55c. Jeudi a.m., le choix. . . . . 29c

### Avez-vous déjà vu cela?

**Costumes de Dames de $25.00 pour $7.98**

Voici un nombre de costumes les plus nouveaux et les plus jolis de la saison, productions les plus fashionables venant de chez les plus habiles confectionneurs newyorkais. Un examen plus attentif révèle aussitôt que c'est l'oeuvre de dessinateurs experts et de confectionneurs de génie. Ils possèdent ce cachet de distinction et ce caractère recherchés par toutes celles qui aiment les styles corrects.

Seulement 175 costumes avec manteau en toile.

Voyez l'étalage dans la vitrine. Un véritable sacrifice, mais ce sont les manufacturiers qui y perdent, non pas nous.

Costumes en toile, avec manteau long et élégant. Régulier, $15.00, pour . . . . . $6.98

25 costumes, valeur régulière $22.50, pour . . . . $7.98

Seulement 12 costumes Eton en soie. Régulier $25.00 . . . . . Pour . . . . . $7.98

### Chaussures d'Eté de $3.00 pour $1.95.

Examinez bien notre rayon des chaussures aujourd'hui. Voyez les styles des souliers d'été. Remarquez les styles variés de souliers de ville, souliers de sortie : voyez-les et dites-nous si vous avez déjà vu quelque chose d'aussi joli en fait de chaussures d'été.

Belles Oxford en chevreau vici, de nuance brune, coupe blucher, semelles légères flexibles, talons cubains, pour dames. Tous les points. Prix $3.00, pour . . . . . $1.95

**Oxfords pour Demoiselles, 95c**

Oxfords en chevreau, coupe blucher, semelles cousues à la main, talons spring. Points de 11 à 2. Valeur de $1.50, pour . . . . . 95c

### COMPLETS DE PRINTEMPS DE $18, $19.50, $20

— A —

## $13.90

**Jeudi et Vendredi**

W. H. Scroggie Limited vendront des complets d'hommes, en beau worsted gris, tweed de fantaisie, serge bleue et thibet noir, devant en crin français, les célèbres vêtements Fit-Rite, à parements simple ou double. Faits pour être détaillés à $18.00, $19.50 et $20.00.

**$9.90**

Achèteront au rayon des vêtements, vendra en homespuns, worsteds des tropiques et tweeds de fantaisie, valant jusqu'à $16.50.

**$7.90**

Achèteront de magnifiques complets en tweed mélangé. Il y a une grande variété de dessins au choix, parements simples ou doubles, toutes les grandeurs, 33 à 44.

### Toutes ménagères devraient venir ici

De bonne heure jeudi matin, pour bénéficier de ces superbes occasions en fait d'ustensiles de ménage. Nous divisons ces occasions en cinq lots : des tables de 5c, 10c, 15c, 25c et 50c.

Aucune ne comprend des offres plus économiques que les autres, et nulle ne comprend des valeurs dont on puisse trouver des pareilles à Montréal pour moins du double du prix.

**Balayage d'inventaire au sous-sol**

Ecoulement de peintures, nombreuses couleurs, toutes de bonnes peintures. Petites boîtes, chacune. . . . . 5c

Ecoulement de grandes boîtes de peintures, couleurs assorties. . . . . 15c

Ecoulement de panters à éponge en fil métallique, quelque chose de commode pour la cuve à bain 5c

Balayage de théières émaillées, toutes de première qualité et avec couvercle en ferblanc. . . . . 10c

Balayage de boîtes à pain perforées, 2 grandeurs au choix. Chacune. . . . . 2c

Ecoulement d'époussettes "Gem", propres et hygiéniques, à l'épreuve des mites. . . . . 9c

Ecoulement d'articles en granit désassortis. . . . . ½ PRIX

**Table No 1**

A 5c — Tasses et soucoupes, assiettes à pain, à fruits, à soupe.

**Table No 2**

A 10c — La table de la porcelaine comprend : assiettes, tasses et soucoupes, pots à crème, plateaux à olives et bols à salade.

**Table No 3**

A 25c — Plats à salade, assiettes à thé, tasses et soucoupes, pots à biscuits, assiettes et plats à céleri.

**Table No 4**

A 50c — Jardinières, pots, vases, assiettes, théières, boîtes à fromage, plats à salade, compotières sur pied.

### Notre Grande Vente de Vêtements de Garçonnets

$4.00 — Complets Norfolk pour garçonnets . . . . . $1.90
$5.00 — Complets Norfolk pour garçonnets . . . . . $2.85
$6.50 — Complets à trois articles, pour garçonnets . . . . . $3.90

### JEUDI ET VENDREDI

Chapeaux de paille, pour hommes, de $1.50, pour . . . . . 69c
VENEZ DE BONNE HEURE.

### La grosse vente de Toile et Coton

Les ménagères devraient acheter alors que nous vendons ces marchandises aux prix du moulin et de la fabrique.

Toile à verre à carreaux rouges et bleus, la verge. 5c

Toile de cuisine, avec bord rouge ou bleu, 22 pouces de large. Prix, la verge. . . 7½c

Essuie-mains de cuisine à carreaux rouges et bleus, grandeur 22 x 22 pouces de large, tout ourlés, chacun. . . . 7½c

Essuie-mains de cuisine forts, de fabrication écossaise, pure toile, grandeur 23 x 23. Ourlet fait. Prix, chacun. . . . 12½c

Toile à rouleau forte, écossaise, avec bord rouge, 18 pouces de large. Qualité de 14c. Spécial, la verge. . . . . 10c

Grandes nappes en toile, extrémités frangées et bord rouge, grandeur 68 x 88. Prix spécial, chacune. . . . . 89c

**Toile à Essuiemain Coupons de manufacture**

Nous venons de recevoir 5 caisses de ces coupons de manufacture, comprenant toile à torchon de vaisselle, toile grossière et toile de table.

**Lot No 1**

TOILE A VERRE, en coupons de 5 à 10 verges.

TOILE A ROULEAU et grosse toile, en coupons de 5 à 8 verges.

TOILE DE TABLE blanchie et non blanchie. Coupons de 1½, 1¾ et 2 verges. Choix d'une longueur quelconque, la pièce. 50c

**Lot No 2**

Un grand choix de toile à verre, toile à rouleau, toile à thé, toile de table, toile grossière écossaise, etc. Blanchies et non blanchies. Toiles de table en coupons de 2, 2½ et 3 verges. Toile à essuie-mains en coupons de 5, 12 à 15 verges.

Choix dans n'importe quelle longueur à, la pièce. . . . . 75c

**Toile blanche à Robe**

20 pièces de jolie toile blanche à robe. A vendre à, la verge. . . . . 25c

Valant régulièrement 35c à 40c. 18 pièces d'une meilleure qualité, valant 50c. A vendre à, la verge. . . . . 39c

5,000 verges de coton jaune, 34 pouces de large. Qualité 10c. Spécial, la verge. . . 7½c

Flanellette blanche, 30 pouces de large, bonne confection forte. Qualité de 12½ cents, la verge, jeudi. . . . . 8½c

Draps prêts à l'usage, de bonne qualité forte, 300 à vendre jeudi, à, chacun. . . . . 69c

Coutil à lit, bleu et blanc. Qualité de 30c. Jeudi, la verge. . . . . 19c

**Section du Coton et de la Literie**

2 caisses de coton anglais blanc, fort, d'un fini pur, 36 pouces de large. Qualité de 12½c. Prix de vente, la verge. . . . . 8½c

Taies d'oreillers prêtes à servir. Qualité de 15c, pour, chacune. . . . . 10c

DECOUPEZ CECI

**GRATIS**

Chaque acheteur d'un complet ou pardessus de printemps, jeudi ou vendredi, recevra un superbe pantalon de promenade en flanelle, en tweed ou en worsted importés. Découpez ceci et présentez-le au vendeur après l'achat.

### ARTICLES DE FANTAISIE

Napperons à cabaret en toile étampée, 18 x 27, travail à brins tirés et large ourlet avec dessins d'oeillets et de fleurs. Prix régulier 39c, pour. . . . . 25c

Napperons à thé, en toile Union, 36 x 36, avec large ourlet, étampés ou unis. Régulier 39c, pour . . . . . 25c

Pièces de centre en toile Union, 20 x 20, avec large ourlet, étampées avec oeillets et dessins conventionnels. Régulier 39c, pour 25c

Longueurs de blouses en toile étampée, 3 verges de linon toile étampé d'oeillets, dessins ombrés et conventionnels. Régulier $1.19, pour. . . . . $1

Dessus de coussins teints, pour travailler avec du Peri Lusta ou de la soie, six dessins différents — violet, rose, marguerite, pavot et dessins conventionnels. A écouler à, chacun. . . . . 12c

Fronce en scrim pour coussins, 4½ verges, travaillée de diverses couleurs, pour couvenir au coussin. Régulier 59c, pour. . . . . 45c

Dessus de coussins lithographiés, 22 x 22, tous les plus nouveaux dessins. Teddy Bear, l'Angelus, Etelle et plusieurs autres. Régulier 49 cents chacun, pour. . . . . 39c

**W. H. Scroggie Limited**

**ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE et VICTORIA**


## ENTRAINES DANS LE TOURBILLON

UN SINGULIER ACCIDENT S'EST PRODUIT HIER APRES-MIDI AU CANAL ERIE — CINQ BARGES ENGLOUTIES.

Syracuse (New-York) 31. — Le lit du viaduc qui conduit le canal Erié par-dessus le ruisseau Onondega, s'est effondré hier après-midi, la succion de l'eau entraînant dans le tourbillon cinq barges amarrées aux quais des moulins à farine Empire et de la brasserie Greenway. Cinquante pieds des murs des moulins à farine s'écroulèrent, et la brasserie, qui est une immense structure, peut s'écrouler d'un moment à l'autre.

Le pilote de la barge "Peter J. Roler", de Black River, remarquant que le navire allait trop vite, se hâta de l'amarrer. Le câble cassa comme un brin de fil, emportant une partie du mur de soutènement des moulins à farine. Fred Race, le propriétaire de la barge, conduisit sur le pont sa femme et sa fille âgée de huit ans, et quand le navire s'approcha du bord du canal, tous sautèrent à terre.

Le niveau du canal, à cet endroit, a une largeur de cinq milles, et le surintendant de la divinion, Thomas Wheeler, ordonna aussitôt de vider le canal. Il dit que l'accident a été causé par l'effondrement des arches en maçonnerie, qui supportent le lit du canal. Tout le trafic sur le canal est interrompu et les travaux de réparations prendront plusieurs jours.


**COLONIAL HOUSE,** SQUARE PHILLIPS.

JEUDI ET VENDREDI

AU RAYON DE LA PORCELAINE

Une vente sans précédent d'articles désassortis pour écouler,

SANS EGARD AU COUT

afin de faire de l'espace pour les IMPORTATIONS D'AUTOMNE.

TABLES SPECIALES

de 25c, 50c, $1.00 et $2.50.

TRES SPECIAL

Services à thé en porcelaine anglaise, bords dorés, (40 articles), valant régulièrement $6.50, pour $3.50 le service.

*Attention spéciale aux commandes par la poste ; échantillons gratis par la poste sur demande.*

**Henry Morgan & Co. Ltd. - - Montreal.**


## ECHOS MONDAINS

Mme C. Gagné et ses deux fils sont en visite à Melocheville, chez leur cousine, Mme Augé.

× × ×

Mesdemoiselles Alice et Laetitia De Lisle sont parties, ce matin, pour Notre-Dame des Anges de Montauban, où elles seront les hôtes de leur cousine, Mlle Antonia Châteauvert.

× × ×

Mme Armand Langlois et ses enfants sont partis pour Québec où ils passeront une vacance d'un mois chez Mme Masse, sa mère.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mlle Albina Lavoie, fille de M. F. Lavoie, avec M. Clovis Masse, fils de M. Juste Masse, de Québec.

× × ×

Mlle Maria Beauchamp part pour ses vacances, le 3 août, chez son oncle, M. John McLaughlin, à Huberdeau.

× × ×

Mlle Fédora Sauvé, de la rue Cadieux, 1247, est partie pour une promenade d'une dizaine de jours à Ottawa, chez son oncle, M. Arthur Châtillon.

× × ×

Madame Moïse Jodoin, jr., ainsi que sa fillette Rachel, du Boulevard St Paul, sont parties depuis quelques semaines pour visiter les endroits suivants : Acton Vale, St Théodore d'Acton, Wickham, Drummondville et St Paul d'Abbotsford.

× × ×

Mlle Maria Archambault, de la rue Montcalm, est en vacances à Saint-Paul l'Ermite.

× × ×

Mlle Flore Forget, de la rue Montcalm, et Mlle Joséphine Bourré, cette dernière de Ste Elisabeth de Joliette, partiront jeudi pour Boston, Portland, Old Orchard Beach, pour une quinzaine.

× × ×

Mlle Yvonne Rafferty et Mlle Chaput sont allées passer une quinzaine à Sainte-Julienne.

× × ×

On annonce pour le 19 août le mariage de Mlle Blanche Coupal, fille de M. Henri Coupal, ancien marchand de la rue Notre-Dame, avec M. J. Z. Brossard.

× × ×

M. J. Héliodore Gagné, voyageur de commerce, actuellement en vacances ici sera de retour mercredi et s'embarquera immédiatement à bord de l'Express Maritime pour Halifax.

× × ×

Mme J. L. Adelstein, de Montréal, et Mlle Ida Lapierre, de Hull sont en visite chez Mlles Gervais, à Fort Coulonge.

× × ×

Mlle Z. Pichette-Clermont, est revenue d'une promenade à St Lin des Laurentides, chez sa mère, Mme veuve F. X. Clermont.

× × ×

M. et Mme Aldéric Dicaire, de la rue Garnier, étaient de passage à Pointe Fortune, la semaine dernière.

× × ×

M. Alfred Vallières, de Chicago, Mme Vallières et leur fils Adélard, sont en promenade à Montréal, chez leurs parents.

× × ×

Mlle C. Barcelo est de retour de Wolfe Lake, West-Port, où elle a passé une quinzaine de jours.

× × ×

Mme O. Gariépy et ses filles passeront le reste de la saison à Saint-Hilaire.

× × ×

Mlle Augustine Bachand, de Montréal, était à Cartierville, dimanche dernier, chez son amie Mlle Donalda Handfield.

× × ×

Mlle Annette Bordeleau, d'Ottawa, est de passage à la Pointe aux Trembles, l'hôte de Mme Labelle.

× × ×

Mlle Archangela Racine, de la rue Mentana, est en visite pour une quinzaine, à Cartierville, chez M. Alfred Racine.

× × ×

Mademoiselle Bernadette Racette, de la rue Plessis, est partie pour Lachine où elle passera huit jours chez sa soeur, Madame A. Lecomte.

× × ×

Etaient en promenade à Saint-Laurent, mercredi, chez leur oncle, M. Ls Irénée Labonté, Mlles Irène et Blanche Paquette, de Salem, Mass.

× × ×

Monsieur F. X. Paquette, de Rosebud, Alberta, est actuellement en visite à Sainte-Brigide d'Iberville, sa paroisse natale, après une absence de 27 ans.

M. Paquette accompagné de sa soeur, Mme J. Dextrase, et de sa nièce, Mlle Anna Dextrase, ira passer quelques semaines aux Etats-Unis où il compte bon nombre de parents et d'amis. Il visitera plusieurs villes, entre autres Springfield, Worcester, Central Falls, Lynn et Boston.

× × ×

Mademoiselle S. Sheppard, de Lachenaie, est pour quelques jours, en visite à la "Villa des Cèdres", chez M. S. Lavery, à Sainte-Adèle des Monts.

× × ×

Mlle Alice Ampleman, de la rue Sainte-Elizabeth, est partie pour Saint-Gabriel de Brandon, où elle sera l'hôte de Mlle Légaré.

× × ×

M. Etienne Piché et Mme Piché sont en visite chez M. Octave Laperrière, 829 Berri.

× × ×

Mlle Estelle Talbot, des Etats-Unis est en visite chez M. Clovis Gagnon, son oncle, de la rue Huntley.

× × ×

Mlles Rosa et Gabrielle Foucreault de Montréal, sont à St-Jean, à l'occasion du mariage de Mlle Rosa Foucreault, leur cousine. A leur retour, elles passeront quelques jours à St-Philippe de Laprairie.

× × ×

Mlle Eva Latour, de la rue St-Christophe, qui était en promenade à Saint-Léonard, et à la Pointe aux Trembles, est de retour depuis lundi.

× × ×

Monsieur Flavien Basilières, de Verdun a eu l'agréable surprise de recevoir la visite de ses deux frères Octave et George Basilières, de Haverhill Mass., après 28 années de séparation.

× × ×

M. J. H. Décary, de Dorval, sa jeune fillette, Mlle Marguerite et Mlle Alice Daigneault, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Kingston et aux Mille-Iles.

× × ×

Mme Philias Leclair, de Two Harbors, Minn., était de passage à Montréal hier, en route pour Carillon où elle sera l'hôte de Mme et Mlles Lefèvre. C'est la première fois depuis onze ans que Mme Leclair revient au pays. Elle est accompagnée de son fils Léo et de sa fille Jewl.

× × ×

Le docteur et madame Eustache Hurtubise, de St-Henri, avaient réuni à leur table, dimanche leurs parents à l'occasion de leur retour de Pictou N. S.

× × ×

Se sont embarqués ce soir à bord du "Campana" pour un voyage d'une quinzaine, dans le golfe et les Provinces Maritimes, le docteur et Mme Demers, de Farnham.

× × ×

Mlles Alma Wilhelmy, Alice Lamanque, Angélique et Jeanne Lespérance, sont parties pour une vacance de huit jours, à Ste-Julie de Verchères chez M. J. A. Morin.

× × ×

Mlle Eva Quévillon, de la rue Delorimier, est allée passer quelques semaines à Terrebonne, chez son oncle, M. Pierre Boisvert.


**PIANOS**

*et Chaleur*

Ne remettez pas l'achat de votre piano parce que c'est l'été. On juge combien le piano est indispensable, même dans les chaleurs, quand on voit les gens faire expédier leur piano à leur résidence d'été. Mais à la ville il est également utile. L'été, c'est l'époque de la gaieté et des amusements ; chacun veut chanter, jouer ou danser. Procurez-vous un piano maintenant — ne remettez pas la chose à plus tard. Conditions faciles. Prix raisonnables.

**C.W. LINDSAY, Limited**

*512 rue Ste Catherine Ouest, 394 rue Ste Catherine Est.*

228—2

**Vin St-Michel**

Tonique Parfait.

A w

*PIANISTE-AUTOMATIQUE.—A vendre un Pianiste-Automatique Werlich presque neuf pour $135.00. Le prix originaire était de $275.00. C'est chance exceptionnelle. Foisy Frères, coin Sainte-Catherine et Sanguinet.*

*LE "PAIN PURETE"*

N'est vendu que par

**JAS. STRACHAN,**

246 Avenue de l'Hotel de Ville,

PHONE EST 71.

*Un verre de bon cognac —du vrai—vieilli en futs, mœlleux : le Brandy Ph. Richard—sans rival !*

A

**Common Sense Détruit**

Rats, souris coquerelles, punaises, mites Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 175-n

**Le Sirop de Coderre pour les Enfants a toujours donné satisfaction ; il est approuvé par nos plus éminents médecins. 25 cents la bouteille.** 210—M—n

**HYDROPISIE** guérit, soulage promptement réduit toute enflure en 30 à 60 jours; guérison permanente en 30 à 60 jours. Traitement d'essai gratuit. Pour circulaires, témoignages et traitement d'essai gratuit, écrire à **Dr H. H. Green's Sons, Boite 56 Atlanta, Ge.** A 77-Msn


## A NOTRE-DAME DE GRACES

Le conseil de Notre-Dome de Grâces s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire Trenholme.

Après l'expédition des affaires de routine, quelques conseillers ont expliqué aux contribuables présents, au nombre d'une cinquantaine, la teneur du règlement concernant la franchise de 50 ans en faveur de la compagnie "Montreal Park and Island", sur lequel ils seront appelés à se prononcer, mardi de la semaine prochaine. En retour de cette franchise, la "Montreal Park and Island" émettra des billets à cinq cents pour la ville de Notre-Dame de Grâces, ainsi que des correspondances pour tout le circuit de la "Montreal Street Ry" dans la ville de Montréal. La compagnie devra aussi établir une voie, de l'église jusqu'à Westmount.

Advenant l'annexion de Notre-Dame de Grâces avec Westmount, la "Montreal Street Ry" aurait la haute main sur le circuit de Notre-Dame de Grâces, tout comme à Westmount.

## LA FRANCE SE PORTE AUX URNES

QUATORZE CENT CINQUANTE ELECTIONS DE CONSEILLERS GENERAUX ONT EU LIEU LUNDI — LES ABSTENTIONS.

Paris, 31 — Quatorze cent cinquante élections de conseillers généraux ont eu lieu lundi en France. Cent trente-sept d'entre elles donneront lieu à un second tour de scrutin.

D'après les résultats connus, les réactionnaires ont perdu 20 sièges sur un total de 266 autrefois occupés par eux. Les nationalistes en ont perdu 10 sur 26 et les progressistes 50 sur 180. Par contre, les républicains de gauche en ont gagné 14 et les socialistes 6. Dans la majorité des cantons du département de l'Hérault, les candidats et les électeurs ont brillé par leur absence.

Sur 3,476 électeurs inscrits à Montagnac (Hérault), seulement 27 ont voté.

Dans le Gard, les électeurs ont voté.

La grève électorale a été presque complète dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le docteur Ferroul, ancien maire de Narbonne, en ce moment en prison à Montpellier, a été élu.

## DU FOND DE SON CACHOT

San Francisco, 31. — Eugène E. Schmitz, qui purge une sentence de cinq ans de prison, a fait hier des nominations en vue de remplir les vacances créées par les démissions forcées de quatorze membres de "Board of Supervisors." Schmitz prétend avoir le droit de faire ces nominations, disant qu'il est toujours légalement le maire de San Francisco.


**SALSEPAREILLE NON-ALCOOLIQUE**

Si vous pensez avoir besoin d'un tonique, questionnez votre médecin. Si vous croyez avoir besoin de quelque chose pour votre sang, demandez à votre médecin. Si vous croyez devoir essayer la Salsepareille non-alcoolique d'Ayer, demandez encore à votre médecin. **Nous publions les formules de toutes nos préparations.**

A yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.


## UNE GREVE DE POLICIERS

CEUX DE BELFAST REFUSENT DE JOUER PLUS LONGTEMPS DU BATON A MOINS QU'ON NE LES PAIE DAVANTAGE.

Belfast, 31. — La situation créée par la grève s'aggrave de jour en jour. Les ouvriers des quais, on le sait, exigent une augmentation de paie et une diminution des heures de travail.

Voici que la police à son tour entre en scène, demandant elle aussi un salaire plus élevé, à cause de la position qui leur est faite par les conflits actuels. Elle sera remplacée par les troupes, qui ont commencée déjà à arriver en force sur les lieux.

**DES SYMPATHIES**

Cork, 31. — La police de cette ville sympathise pleinement avec les constables de Belfast qui réclament une plus forte solde.


—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell, Main 2818. p


## M. TAFT EST LEUR FAVORI

LA CANDIDATURE DU SECRETAIRE DE LA GUERRE A LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS EST ENDOSSEE PAR L'OHIO.

Columbus, O., 31. — A une réunion du comité central des républicains de l'Etat, hier, une motion a été adoptée, endossant la candidature du secrétaire Taft à la présidence des Etats-Unis, par un vote de 15 à 6.


**"Corsets" D&A**

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES.

(7)

**Hunyadi János**

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

Un régulateur et non debilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la

CONSTIPATION


## ILS NE BOIRONT QUE DE L'EAU

Atlanta, Georgia, 31. — Le projet de loi Hardman-Covington, pour la prohibition, a été adopté par la législature, hier soir, par 139 voix contre 39.

La vente de l'alcool sera donc défendue en Georgie, excepté dans les pharmacies. La loi viendra en force le 1er janvier 1908.

## EN RETOURNANT AU FOYER

New-York, 31. — Frederick Ford, de Philadelphie, est devenu subitement fou, sur un train du New-York Central, près d'Albany, hier. Il a tenté de jeter sa fillette de deux ans sur la voie. Les passagers se sont rendus maîtres de lui. Il a été transporté à l'hôpital Bellevue.

Ford venait de passer quelques jours à Montréal, avec sa famille, en voyage d'affaires.


CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

# DEUX GEANTS DANS L'ARENE

## Le procès de la "Dominion Iron & Steel Company" contre la Dominion Coal Company" est commencé à Sydney. — Sir Wm. Van Horne fait des révelations des plus piquantes.

Sydney, C. B., 31 — La bataille légale entre la "Dominion Iron and Steel Company" et la "Dominion Coal Company", a commencé hier matin. C'est le plus important procès dont nos tribunaux de la Nouvelle-Ecosse se soient encore occupés. Une foule d'avocats sont intéressés dans la cause.

Pour la "Dominion Iron and Steel Company", ce sont W. B. A. Ritchie, C.R., Hector McInnes, C.R., A. J. Brown et W. Crowe, pour la "Dominion Coal Company", MM. J. J. Ritchie, C.R., E. McDonald et H. A. Lovitt, C.R.

Le juge Longley est monté sur le banc à 10 heures. Ce fut M. W. B. A. Ritchie qui ouvrit le feu, au nom du "Steel". Il a fait l'exposé du litige, faisant connaître brièvement le caractère de la réclamation, laquelle, dit-il, expliquerait le contrat intervenu entre les deux compagnies. En 1892, une première législation fut suivie d'un ordre-en-conseil au sujet d'un bail avec Henry M. Whitney. Ce bail couvrait une période de cent ans, — de 1892 à 1992, — avec privilège de renouvellement. Ce fut la compagnie défenderesse qui entreprit d'exploiter ce bail. La "Dominion Coal Company" fonctionna par elle-même jusqu'en 1899, alors que le "Steel" fut incorporé, avec M. Whitney comme président. Il s'agissait de fabriquer le fer et l'acier. Le 6 juin 1899, un arrangement est intervenu entre les deux compagnies.

M. Ritchie lit ici la clause de cette convention traitant de la qualité et du prix du charbon, et de l'option que le "Steel" prit dans le "Dominion Coal", comme il appert au contrat. Il raconte tout ce qui s'est passé jusqu'au 12 juin 1902, alors que le "Steel" prit charge de la "Dominion Coal Company" et en dirigea les opérations jusqu'au 20 octobre 1903.

M. Ritchie déclare que le charbon fourni par cette dernière compagnie n'était pas du charbon dans le vrai sens commercial du mot et que le "Steel" ne pouvait l'employer pour ses travaux ordinaires.

Ce charbon devait être utilisé pour les hauts fourneaux et pour quelques autres fins. Il devait être de telle qualité que le "Steel" put l'employer et être extrait de couches décrites par la demanderesse. Il n'y eut jamais d'avis formels donnés quant à quelque veine particulière d'où le charbon eût dû être tiré. A l'époque de la signature du contrat, le combustible venait de la Phalen. Cinq des mines de cette dernière étaient alors situées entre Bridgeport Basin et le lac Big Glace Bay. C'est de l'une d'elles que l'on a pris le charbon dont le "Steel" a jugé de la qualité, comme échantillon. Il y eut d'abord peu de malentendu mais avec le temps les difficultés augmentèrent. Elles éclatèrent à l'ouverture de la mine Dominion No 6, en 1904, mine située en dehors de la péninsule déjà nommée et qui ne fait pas partie des couches Phalen.

### LE TRIBUNAL QUESTIONNE

Le juge demande s'il s'agit simplement de déterminer si la mine No 6 fait partie ou non du filon Phalen. Ce fait pourrait facilement être établi.

M. Ritchie.—C'est là chose des plus difficiles à prouver. Il y a bien les opinions des géologues, mais rien d'absolument défini. Le "Steel" convenait d'accepter chaque jour 75 tonnes de charbon de la mine No 6, à condition que tout le reste serait de bonne qualité, — cela sans préjudice aux droits à elle assurés par le contrat.

C'est en août, septembre et octobre 1906 que sont survenus les troubles qui ont abouti au procès actuel. Le "Steel" se plaignait non seulement de la qualité mais aussi de la quantité du charbon qui lui était livré. Pendant quelques mois, l'approvisionnement en a été considérablement diminué, et le "Steel" dut acheter du charbon au dehors, à des prix plus élevés. Les usines du fer et de l'acier, ne purent, de ce chef, fournir leur somme de travaux accoutumée, ce qui provoqua pour elles de lourdes pertes dans les revenus.

En novembre 1906, il ne s'agissait plus que d'une question de qualité purement et simplement. Au lieu le livrer 75 tonnes de mauvais charbon et 240 de charbon de bonne qualité, la "Dominion Coal Company' faisait le contraire : c'était 75 tonnes de bon combustible et 240 environ de mauvais.

Le "Steel" prétend que la mine No 6 ne fait pas partie des couches Phalen, et de plus elle affirme que le charbon reçu à ses usines n'est pas de production récente, ni assez débarrassé de matières pierreurses pour être utilisé aux travaux de la compagnie. Il est impossible d'employer le minerai extrait de la mine No 6 pour les aciéries. La "Dominion Iron and Steel Company," après des analyses minutieuses de ce charbon, en a refusé un certain nombre de chars, qui sont encore dans les cours de la compagnie et qui restent absolument inutiles. Plusieurs fois déjà des quantités de charbon avaient ainsi été refusées et l'incident particulier dont il est question ici n'était pas nouveau. En tout, 153 chars ont été renvoyés.

La question principale à décider est la suivante : le "Steel" était-il justifiable de refuser ce charbon et, sinon, la "Dominion Coal Company", avait-elle le droit de canceller le contrat ? La demanderesse prétend que même si elle ne pouvait légalement renvoyer le charbon contenu dans les 153 chars en question, la défenderesse n'était pas justifiable de briser le contrat. Car personne ne saurait répudier un contrat à moins que l'autre partie contractante avec elle ne fasse quelque chose d'incompatible avec les privilèges de l'arrangement. L'action reprochée à la défenderesse a été pour le "Steel" une cause de pertes considérables.

### LE PREMIER TEMOIN

Après cet exposé de la cause, sir William Van Horne est appelé, le premier des témoins, dans la boite.

Il dit : — "Je suis un des directeurs de la "Dominion Iron and Steel Company". J'ai été directeur de la "Dominion Coal Company, mais j'ai démissionné au début des présentes difficultés. La compagnie de charbon s'est formée en 1893.

"Les propriétés appartenant aujourd'hui à la compagnie de charbon étaient jusque à la formation de cette dernière, des propriétés séparées. On les a consolidées.

"Six ans plus tard, le "Steel" fut formé, pour trouver un marché d'hiver pour le charbon de la "Dominion Coal Company" et pour garder les employés ensemble.

"En 1897, on songea à établir des aciéries à Sydney, où l'on ferait venir le minerai, de Wabana. Nous employâmes des experts à étudier si notre charbon pouvait être employé aux hauts fournaux. Les hommes qui ont fait incorporer les deux compagnies étaient les mêmes, à part un seul. Alors, on signa un contrat entre les deux parties, puis vint le bail avec la "Dominion Coal Company". A l'époque de cette absorption, James Ross était président du "Dominion Coal, et M. Duggan avait charge des intérêts du "Steel".

Ce dernier démissionna plus tard pour passer à la compagnie défenderesse."

### DETAILS PIQUANTS

Transquestionné par Mtre J. J. Ritchie : —

—"C'est de l'histoire que je viens de faire. Je suis venu ici sur l'invitation de M. Plummer.

"Je viens aider autant que possible le "Steel", comme aussi rendre témoignage. Il s'en trouve peut-être qui eussent pu rendre le même témoignage que moi. J'ai donné ma démission comme directeur de la "Dominion Coal Company" il y a environ un an.

"C'est vers le 9 novembre que les difficultés eurent lieu entre les deux compagnies. C'est M. Plummer qui m'a appris, quelques jours avant ma démission, ce qui s'était passé à Sydney. Je ne me suis entretenu avec personne autre des événements.

"Je crois avoir eu aussi des informations de M. Jones, mais ce qu'il m'a dit n'a rien eu à faire avec ma résignation.

"Il m'a fait plaisir de voir mes vues sur la question exposées au public. J'ai cru la conduite de M. Ross injustifiable ; il a agi sans le consentement du bureau des directeurs et contre le désir de ces derniers. J'ai eu par la suite une entrevue avec James Ross. J'ai pensé pouvoir mieux servir les intérêts du "Steel" en formant partie du bureau de direction de la défenderesse. J'ai agi là à la suggestion de M. Dimmock, également directeur des deux compagnies. Ce dernier a exprimé, les regrets du "Steel" à la suite de mon départ de la direction de la "Dominion Coal Company."

"M. Ross ne chérissait guère l'idée de me voir siéger à ses côtés. Mes sentiments un peu hostiles à M. Ross sont le résultat de certaines transactions d'affaires.

"Nous n'étions pas en bons termes: je sentais que j'avais été trompé par lui. Le droit était de mon côté, et je suis prêt à laisser le public en juger. Il y a sept ou huit ans que les difficultés ont éclaté entre nous. Je n'ai été nullement fâché de ne pas rentrer dans le bureau de direction de la défenderesse. J'avais $100,000 placés dans le "Steel". J'y possède cent actions ordinaires. J'ignore qui était le gérant général du "Steel". A l'époque du contrat, je crois que c'était M. Jones. Je ne saurais dire si j'ai reçu aucune information de la part des directeurs de la défenderesse entre le 9 et le 10 novembre.

"Dès le début des troubles entre les deux compagnies, j'ai été de tout coeur en faveur du "Steel".

Répondant à l'avocat en chef de la poursuite:

—"Au milieu de ces difficultés je n'ai pas voulu livrer la demanderesse à la merci de M. Ross, J'étais avec le "Steel" et je suis resté de ce côté parce que je crois que ses directeurs ont pour eux le droit et la justice. Ce peut être pour des raisons personnelles que quelques-uns des directeurs appuient M. Ross. Avant la signature du contrat avec la défenderesse, nous avons fait des recherches, et nous n'avons pu nous assurer de façon catégorique si le menu charbon pouvait suffire aux travaux des aciéries. Cette question était restée dans le doute."

### DANS LA BOITE

M. White, assermenté, déclare : "Je suis gérant général de la "National Trust Company", dont le nom est à plusieurs endroits mentionné, dans les documents en cause, comme fidei-commissaire des porteurs d'obligations de la "Dominion Iron & Steel Company". Notre compagnie n'a jamais donné de consentement au "Steel" ni à la défenderesse au sujet du contrat intervenu entre les deux compagnies.

"La cession du contrat entre les deux compagnies aux fidei-commissaires a été mise de l'avant. Nos premiers rapports ont été à titre pour nous, de fidei-commissaires de l'hypothèque, en date du 1er juillet 1899. J'ai l'original de cette hypothèque, à mon hôtel. Le contrat y était compris. Le "Steel" résilia le contrat et on fit de nouveaux arrangements pour la location de la compagnie défenderesse au "Steel". Une législation vint alors sanctionner ce nouvel état de choses. Nous en prévîmes M. Ross."

En transquestion: "Nous n'avons rien eu à faire avec ce qui s'est passé le 9 novembre. Je ne crois pas que la "National Trust Company" soit concernée dans ce qui s'est passé, mais elle est partie à la présente action."

### M. F. P. JONES,

gérant général du "Steel", est assermenté. Il donne d'abord de longues explications sur le fonctionnement des aciéries, et il fait l'historique de la compagnie. Abordant les questions en litige, il dit que tant que la demanderesse obtenait son charbon de la défenderesse, il n'y avait pas d'autres mines connues que celles de la couche Phalen. Jusqu'à la signature du contrat, presque tout le charbon des aciéries venait de ces cinq mines. M. Jones explique ici les propriétés particulières des diverses sortes de charbon utilisées aux aciéries, et leur mode d'emploi.

Le témoin déclare qu'après la signature du fameux contrat, en 1903, en octobre, les choses allèrent assez bien jusqu'à l'automne de 1904.

—"Il y eut, dit-il, quelques difficultés. Ils nous envoyèrent du charbon, que je refusai, parce qu'il ne pouvait être utilisé par nous. J'en refusai 30 chars environ, et la défenderesse les reprit."

M. Jones affirme que des chars étiquetés par la défenderesse comme devant contenir une certaine sorte de charbon ne portaient pas du tout le combustible de la qualité annoncée. Il écrivit à la "Dominion Coal" à ce sujet. Alors la défenderesse expédia au "Steel" des chars de charbon non étiquetés. De plus du charbon annoncé comme venant de la mine No 2, n'était pas du tout de la qualité de celui qu'on avait l'habitude de recevoir de cet endroit.

C'est en 1905 qu'on a commencé à recevoir du charbon de la mine No 6, laquelle est située à 5 milles de Caledonia, de l'autre côté de la péninsule.

La cour s'ajourne à 9,30 heures ce matin.

### LA BATAILLE REPREND

Sydney, C.B., 31. — Les témoignages, au procès du "Steel" contre le "Dominion Coal", ont été ce matin remplis de technicalités.

M. A. J. Brown, de Montréal, est parmi les personnes présentes.

Sir William Van Horne n'est pas en cour.

On a encore longuement parlé de l'origine des difficultés entre les deux compagnies, et de la qualité du charbon fourni, dans les derniers temps, au "Steel" par la défenderesse.

M. F. P. Jones est rentré dans la boîte.

Il rapporte une conversation qu'il a entendue, vers le 10 août 1905, entre M. Plumer et M. James Reid Wilson. Ce dernier admit alors que le charbon tiré des mines de l'Est était si pauvre qu'on avait décidé de cesser là les travaux.

Le témoin explique avec force termes techniques pourquoi le charbon de la mine No 6 ne pouvait être utilisé aux aciéries.

# QU'EST DEVENU ARTHUR HUOT ?

Le jeune Arthur Huot, dont "La Presse" annonçait la disparition étrange, le 19 courant, n'a pas encore été retrouvé. Le père, la mère, et toute la famille, sont dans une inquiétude profonde, et la tristesse règne au logis.

Le jeune Arthur Huot, disparu.

Arthur Huot, pendant ses vacances, travaillait comme apprenti plombier chez M. Powell, de la rue Ann. Vers 4.30, mercredi, le 17, il quittait l'atelier disant qu'il se rendait à la maison. On ne l'a pas revu depuis.

Signalement : Agé de 16 ans ; court et corpulent ; figure grassouillette ; cheveux bruns et yeux gris.

# VERS UN PAYS PLUS CHAUD

**Les Doukhobors quittent Winnipeg pour le Dakota, quand leur intention première était de venir jusqu'à Montréal.**

Winnipeg, 31 — Les Doukhabors, à la recherche d'un climat plus chaud, après consultation, ont décidé de prendre la route du Dakota, en suivant la rivière Rouge. Ils avaient eu l'intention de rester une semaine à Winnipeg, mais hier après-midi ils décidaient de continuer à chercher le messie et un climat plus chaud. C'était aussi leur intention de venir jusqu'à Montréal et de s'embarquer pour un pays quelconque au sud de l'Europe, où ils auraient pu vivre en paix, mais il leur fut démontré que c'était folie que d'entreprendre de traverser la région neigeuse du lac Supérieur, et qu'ils s'y perdraient infailliblement, avec leurs femmes et leurs enfants. Ils comptaient pouvoir se nourrir en route avec des petits fruits sauvages, laissant à Dieu de les protéger le long de leur voyage. Finalement ils se décidèrent de prendre la route du Dakota et de là atteindre un port de l'Atlantique.

Ils se disent avoir été maltraité par le gouvernement de la Puissance, qui leur aurait enlevé leurs femmes.

# LE GRAND-TRONC IRA EN APPEL

**Sur la question du transports des voyageurs à deux centins du mille.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont.,31— Le Grand Tronc a notifié la Commission des chemins de fer qu'il en appellera immédiatement du jugement de la commission sur la question du transport des voyageurs à deux centins le mille, sur les chars de deuxième classe, tel que relaté dans une autre colonne.

L'affaire sera portée devant la Cour Suprême du Canada, puis, en toute probabilité, jusqu'au Conseil Privé, en Angleterre.

# FEU Mme PIERRE ST AMAND

Saint-Vincent de Paul, 31 — Samedi, le 27 juillet, ont eu lieu à Saint-Vincent de Paul les funérailles de Madame Mathilda Dazé, épouse de M. Pierre St Amand, entrepreneur. Le service qui fut très solennel a été chanté par M. l'abbé T. Kavanagh, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé L. O. Harel, comme diacre, et de M. l'abbé Labelle, vicaire, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Pierre St Amand, son époux ; M. Emile Labrecque, son gendre ; MM. Alphonse Dazé, Louis Dazé, Joseph Dazé, ses frères ; M. Zéphir Boismenu, de Montréal, son beau-frère, et plusieurs neveux.

On remarquait en outre dans le cortège qui accompagnait la dépouille de la regrettée défunte, M. l'abbé Lessard, de Montréal ; MM. Dr Jos. Pominville, maire de la paroisse ; C. Bisson, Dr O. Clermont, Zéphirin Joubert, Octave Beausoleil, Joseph Bélanger, Fabien Bastien, Théodule Bastien, M. Gelarneau, Basilique Charbonneau, France Charbonneau, Alph. Charbonneau et un grand nombre d'autres amis de la famille.

Quantité d'offrandes de messes et de prières ont été envoyées à la famille.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Nous renouvelons nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée, car Madame St Amand a été toute sa vie une femme modèle et chrétienne, dont la charité a fait plusieurs heureux.


## Etes-vous Fumeur ?

Pourquoi ne dépensez-vous pas votre argent en bons cigares. Si vous essayez une fois les cigares importés de

**HYMAN Limitee**

Vous les fumerez toujours. Ils ne coûtent pas plus cher.

Si votre marchand n'en a pas, prenez la peine de téléphoner à *Main 2083.*

**173 ST JACQUES**

228-2 a


# LES DEGATS DE LA TEMPETE

Suite de la dernière page

### A SAINT-OMER

Une tempête comme on en a jamais vu de mémoire d'homme s'est abattue sur cette paroisse et les paroisses voisines, causant des dégâts considérables. La tempête a commencé le vendredi 26 et a continué jusqu'au samedi soir. La pluie et la grêle étaient poussées par un vent d'est d'une vitesse de 40 milles à l'heure. L'on aurait dit un nouveau déluge. Les chemins ressemblaient plutôt à des rivières tant l'eau coulait avec abondance. Samedi, la mer, qui était agitée par le vent d'est, s'est mise de la partie et a inondé sur tous les terrains le long du fleuve emportant avec elle les clôtures.

Dimanche matin le soleil brillait de nouveau de tout son éclat et on ne voyait que quelques nuages épars dans le firmament, mais sur la terre la note était plus triste. On ne voyait partout que ruine et désolation. Des champs de grains qui deux jours auparavant promettaient de fortes récoltes étaient couverts de débris que la mer avait apportés. Sur les rivières, les ponts étaient partis, à certaines places les chemins sillonnés par de larges fossés. Le rivage était couvert de billots montrant que non seulement les cultivateurs mais aussi les marchands de bois avaient souffert des désastres. L'on se rendit à l'estacade de MM. McKeen pour y constater des désastres plus grands. Tous les billots étaient partis. L'estacade s'était détachée et les billots restés libres avaient emporté le quai construit sur la rivière par M. McKeen et le pont du chemin de fer qui est à quelques arpents plus bas. La dalle du moulin à M. J. Nadeau qui passe sous le pont du chemin de fer était aussi emportée. Plus bas on ne voyait que des amas de billots et au pont du chemin du Roi il y avait plus de deux milles billots qui avaient été arrêtés par le pont. On peut se féliciter que le pont était solide et que la mer était haute, car le pont aurait certainement parti. Sur le chemin St Louis le pont connu sous le nom de pont à Truite était aussi parti et une partie du chemin avait été brisé par le ruisseau qui avait inondé. Le pont du chemin de fer sur le ruisseau Boudreau était aussi emporté.

A Carleton les cultivateurs ont aussi beaucoup souffert par l'eau et il y a beaucoup de récoltes de perdues. Le pont du chemin de fer sur la rivière Crag est aussi emporté et la voie ferrée dans la partie ouest de Carleton est complètement engloutie sous un amas de terre et de pierre provenant d'un éboulis. A Maria il y a aussi des dégâts considérables dont le principal est une perte presque totale du moulin de M. Z. Gagné. M. Gagné perd près de $2,000.

C'est à Nouvelle que les cultivateurs ont le plus souffert et même quelques cultivateurs ont perdu toutes leurs récoltes. Il y a des champs entiers de grains et de foins que l'on prendrait à l'heure qu'il est pour de véritables lacs. Les communications sur la ligne A. L. S. R. sont interrompues depuis Saint-Omer jusqu'à Carleton.

### A ST CUTHBERT STATION

Lundi après-midi, vers 4 heures, un violent orage électrique s'est fait sentir sur un long parcours, surtout dans la partie de la paroisse Saint-Cutbert Station. La foudre a marqué son passage en différentes places, notamment chez M. Ovide Destrempes, qui a perdu une belle vache et un boeuf.

M. Destrempes évalue ce dommage à cent dollars. MM. Emile et Louis Maurice ont vu la mort de près. La foudre a frappé un arbre près de leur maison. Le fluide électrique est descendu le long de l'arbre et a suivi une broche attachée à l'arbre qui servait à étendre le linge et est allé se perdre dans la terre à quelques pas de la maison. MM. Louis et Emile Maurice déplorent la perte de 25 poules qui étaient sous cet arbre.

### A LOUISEVILLE

Au cours du violent orage électrique qui s'est abattu lundi, sur notre région, la foudre a fait des siennes et une peur indicible a saisi toutes les personnes un peu craintives.

A Louiseville, un coup de tonnerre éclatant réveilla en sursaut toute la population. Le fluide dangereux venait d'atteindre un fil électrique de la Compagnie de téléphone Bellechasse, près du bureau central. Aussi le service local était-il, ce matin, complètement désorganisé, tandis que les lignes à longue distance fonctionnaient tant bien que mal. Cependant, grâce au zèle et à l'habileté de M. Chs Ed. Fortin, les accidents furent bientôt réparés, et tout marche maintenant comme sur des roulettes.

M. Lucien Robert, un cultivateur de la paroisse, dont la femme était gravement malade, était parti à la course au médecin, vers une heure de la nuit, quand la foudre tomba sur la voiture qu'il conduisait, la coupant littéralement en deux parties. M. Robert fut précipité sur le sol, et la peur qu'il ressentit fut telle qu'il est encore sous le coup de ce choc nerveux.

M. Charles Trudel, qui fait le service des postes de Ste Ursule à Louiseville, s'en venait de bonne heure, ce matin, en sa course journalière, quand un coup de tonnerre retentit soudain, si violent, que le cheval s'abattit sur le sol, et que M. Trudel fut renversé dans sa voiture. La peur du cheval ne dura que quelques minutes, et le postillon put se rendre sain et sauf à destination, non sans avoir éprouvé l'une des plus fortes peurs de sa vie.

# LE CARNAVAL D'OTTAWA

**LES FETES SE CONTINUENT AVEC SUCCES, EN DEPIT DE L'INCLEMENCE DE LA TEMPERATURE.**

(Du correspondant regulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31. — La température n'est guère clémence pour les visiteurs de notre carnaval d'été. Depuis samedi, il est tombé de fréquentes averses tous les jours, et lorsque le soleil paraît, il jette une chaleur tropicale. Toutefois, les citoyens et les visiteurs ne se laissent pas abattre par ces contre-temps, et le programme du carnaval est exécuté à la lettre.

Hier après-midi, les jeux athlétiques de la police au Parc Lansdowne, ont réuni environ 3,000 personnes. Hier soir, malgré la température maussade, une foule considérable a assisté à la parade des gondoles sur le canal Rideau. Le concert quotidien qui est donné chaque soir sur le terrain des édifices parlementaires, a été donné hier soir, sur le "driveway" par les fanfares du 43e régiment et de la cité.

Le "Midway", sur le square Cartier, a aussi attiré une foule de visiteurs. On s'accorde à dire que les spectacles, sur le "Midway", ne sont pas des plus recherchés.

De fait, la plupart de ces petits cirques forains sont d'un ordre inférieur.

—Les amateurs de "base ball" ont été désappointés en apprenant que le tournoi commencé lundi a été abandonné. On ne connait pas la raison de ce fiasco.

—Les visiteurs comptent sur d'intéressantes courses de chevaux, cet après-midi, au Parc Lansdowne.

—Une des processions les plus comiques qui se soient jamais vues à Ottawa aura lieu ce soir. Il s'agit de la procession en chemise de nuit. Tous ceux qui désirent y participer sont priés de se rassembler à 9 heures sur le terrain du Parlement où la procession se formera. Le départ aura lieu à 10 heures et le défilé suivra les rues Blank, Somerset, Metcalfe, l'avenue Laurier et les rues Nicolas, Rideau, Sparks, Metcalfe pour revenir ensuite au point de départ.

Trois cents membres de la milice qui doivent prendre part à la grande fête militaire au parc Lansdowne, figureront dans la procession.

—Ce soir, il y aura une joute de boxe, au Parc Royal, Hull, entre Goldman et un autre jeune boxeur des Etats-Unis. Demain après-midi, une autre joute de boxe aura lieu entre Allan et Feltz, à Hull.

—S. H. le maire Scott, a réussi à obtenir une journée de congé pour chacun des employés civils, durant le carnaval. La moitié des employés prendra ce congé demain, et l'autre moitié, vendredi.

# TRIBUNE LIBRE

**Cette affaire de marguilliers à Tétreaultville.**

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas la prétention de croire que les affaires du modeste village de Tétreauville intéressent vos lecteurs; mais puisque vous avez jugé à propos d'en parler, j'espère que vous me permettrez de dire mon mot.

J'ai été élu pour faire partie du corps des marguilliers dans notre paroisse; les fonctions que j'avais à remplir étaient celles d'ancien marguillier et non pas celles de marguillier du banc d'oeuvre comme on l'a affirmé faussement, dans les procédures pour "quo warranto". L'élection s'est faite en mon absence; je n'avais pas sollicité cet honneur et je ne l'ai accepté que par déférence pour le curé qui, m'a-t-on dit, avait proposé mon nom à l'assemblée. Quelque temps après l'élection, certains citoyens ont prétendu que je n'avais pas été élu légalement. Je n'étais guère disposé à soutenir un procès à seule fin de faire juger une question de droit paroissial; et puis, je suis décidé depuis audelà d'un an à quitter Tétreauville aussitôt que je trouverai à vendre ma propriété, parce que je n'ai aucune confiance dans l'avenir de cette localité. Je vendrai même à perte. J'aurais donc donné ma démission avec plaisir dès les premières rumeurs de contestation, si le curé et un chanoine de l'Archevêché ne m'eussent exprimé le désir de soumettre préalablement l'affaire à l'Ordinaire du diocèse. Cette demande me paraissait légitime et j'y avais d'abord accédé, mais ayant appris que ceux qui révoquaient en doute la légalité de mon élection avaient grande hâte de procéder, j'ai écrit ma démission, à ma place d'affaires, (Montréal) dans l'après-midi, pour la remettre au curé le soir. La requête pour "quo warranto" m'a été signifiée, à ma demeure, entre six et sept heures. Je suis allé au presbytère, et vû l'absence du curé, j'ai rapporté ma démission pour la produire en cour le lendemain.

De toutes les allégations de cette requête, il n'y en a qu'une qui puisse être établie devant les tribunaux; c'est que mon élection a été faite par les marguilliers comme cela se pratique dans les limites de l'ancienne paroisse de Notre-Dame de Montréal. Or il n'y a qu'une partie de la paroisse de la Longue-Pointe qui soit comprise dans ces limites, et Tétreauville n'en est pas. On en conclut que les élections de marguilliers doivent y être faites par les paroissiens. Je suppose que notre curé a suivi les instructions de son Supérieur ecclésiastique, et c'est pour cela que je ne dirai rien de plus avant le retour de Mgr l'Archevêque.

P. MASSICOTTE.

# UN SERVICE D'HIVER

Saint-Jean, N. B., 31 — Par l'entremise de ses agents, MM. Wm. Thomson et Cie, la ligne Allan annonce que l'hiver prochain, quatre de ses paquebots inaugureront un service d'hiver entre Liverpool et cet endroit.

La ligne Allan aura en tout 82 vaisseaux, c'est-à-dire, plus qu'en ont, ensemble, les lignes Davidson et du C. P. R.

# AFFAIRES MILITAIRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 31 — Le cadet C. W. Coursol, R.M.C., a été attaché comme lieutenant au régiment des ingénieurs royaux canadiens.

Le major A. T. Ogilvie, R.C.A., a obtenu un congé jusqu'au 26 août, pour voyager à l'étranger.


# CARTES D'AFFAIRES

### AVOCATS

JODOIN ET RENAUD, avocats, 58 rue Saint-Jacques. Tancrède Jodoin, Gustave Renaud. Tél. Main 4300. 210—26

MOUSSEAU, ALFRED, licencié en droit, avocat, 25 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2193. 173—78

### NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 586. Règlements de succession. Prêts sur hypothèque. 204—M-n

### ELECTRICIENS

DYNAMOS, MOTEURS, transformateurs et toutes sortes d'appareils électriques spéciaux, fabriqués, posés ou réparés. Benjamin Hughes, ingénieur en électricité et mécanique, 16 rue St Michel. Bell Phone Main 338. 206—26

### INGENIEURS CIVILS

RAOUL RINFRET, B. Sc. — Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial. Aqueducs, etc., arpentages, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 261. 207—26

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Arpentage — Mines — Patentes. 172—308

### COLLECTEURS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent, collections, achats de comptes billets, jugements, etc., Tél. Main 2149 207—26

### LIBRAIRIE

LIBRAIRIE PONY, 376 Sainte-Catherine, représentant au Canada les revues Arts et les Artistes. — 35 cents; Je sais tout; Musica; Fermes et Châteaux, 25c; Femina; Le Journal des ouvrages des dames, 15c; La femmes chez elles, 8c. 106—308


# PIQUE-NIQUE ANNUEL

**L'Association de Bienfaisance des employés de Tramways donnera sa grande fête annuelle à partir du 19 août au Parc Dominion.**

Le 41ème pique-nique annuel de l'Association de Bienfaisance des Employés de Tramways, aura lieu, cette année, au Parc Dominion, et commencera le 19 août. Les employés ont commencé la vente des billets pour ces belles fêtes. Cette année, comme les années passées, il y a un coupon attaché à chaque billet, ce qui donne au porteur la chance de concourir pour deux prix ; le premier prix est sous forme d'une passe annuelle sur les tramways de la compagnie ; et le 2e prix est sous forme d'une montre d'or, pour dame ou monsieur. Ces billets seront en vente jusqu'au 17 d'août ; après cette date, les billets n'auront plus de coupon. Voici quelles sont les personnes qui ont gagné les prix, l'an dernier :

Passe : R. MacKinnon, 5, Edifice de la Banque des Marchands.

Montre d'or : H. T. Brine, 304, rue des Seigneurs.

Les organisateurs annoncent qu'ils veulent dépasser, cette année, tout ce qui s'est fait jusqu'ici. On y donnera les amusements les plus variés et les plus intéressants. Le saut périlleux en automobile, qui consiste à boucler la boucle de la mort, sera sur le programme. C'est l'un des tours les plus émotionnants qui aient jamais été faits. Il y aura grand déploiement de pièces pyrotechniques ; les décorations et l'illumination du parc seront de toute beauté.

# LEEDS-EST

Beaucoup de gens, jeunes et vieux sont en visite chez leurs parents et amis dans nos endroits. Laissant villes et villages, pour venir y respirer le bon air de nos campagnes, embaumées de mille et un parfums. Parmi ces visiteurs et visiteuses, il est vraiment impressionnant, d'y rencontrer des personnages de 24 à 25 ans, venant pour une première fois, y serrer sur leurs coeurs, la main d'un oncle chéri et d'une tante toujours dévouée. On s'écrivait cependant, mais on ne se connaissait que dans la correspondance !

—Beaucoup ont commencé leur foin qui est en abondance dans nos contrées; mais voilà trois jours de pluie torrentielle, nuit et jour, laquelle suspend tous nos travaux de ferme. La récolte du grain a une très-belle apparence et sa culture s'est faite cette année sur une très haute échelle.

# ST CAJETAN D'ARMAGH

M. Philias Langlois et M. Ovide McNil ont été élus commissaires d'école, en remplacement de MM. Léon Dionne et Nérée Théberge.

—Les travaux de construction du chemin de fer Transcontinental avancent assez rapidement ; les équipes d'hommes sont dispersés sur presque tout le parcours de la paroisse.

—M. le Dr Blais fait construire une magnifique résidence au centre du village. M. Antoine Marceau fait également bâtir des maisons dans le village.

# BOURSE DE MONTREAL

**MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.**

| STOCKS | Vend | Ach. | STOCKS | Vend | Ach. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ant.Co R.S. | ... | ... | BANQUE | ... | ... |
| Bell Tél. Co. | ... | 130 | Brit. N. A.. | 155 | ... |
| B C Pk. Ass |  | ... | Commerce.. | ... | 170 |
| " Bpfd | ... | ... | Dominion ... | ... | . |
| Ca. Conver. | 60 | ... | East. Town | 162½ | ... |
| Can. Pacific | 176 | 175⅛ | Hamilton... | ... | ... |
| New Pacific |  |  | Hochelaga.. | 150 | ... |
| Det. El. Ry. | 68 | 68 | Imperial.... | ... | ... |
| Dom. C. Co. | 5.. | 54 | Merchants | ... | 161 |
| " Pfd | ... | ... | Molsons ... | 208 | 202 |
| D.I & St Co | 20¾ | 20½ | Montréal | 247 | ... |
| " pfd.... | 49¾ | 48 | Nationale | ... | ... |
| Dul. Comm. | ... | ... | New Bruns. | 275 | ... |
| " pfd..... | ... | ... | Nova Scotia | 282½ | 279¾ |
| Hal. El. Ry. | 98½ | 97 | N. S. New.. | ... | ... |
| Hav. Elec. | 35 | 29 | Ontario..... | ... | ... |
| " pfd.... | ... | 72½ | Ottawa..... | ... | ... |
| Ill. Trac pd | 84½ | 84 | Québec..... | 124 | ... |
| Int. C. Co. | 95 | 90 | Royal...... | 232½ | ... |
| " pfd.... |  |  | Royal New. | ... | ... |
| L. of W. Co. | 72¾ | 70 | Sovereign.. | ... | ... |
| " pfd..... | 108 | 105 | Standard... | ... | ... |
| Lau. Paper |  | 90 | Toronto..... | ... | 226 |
| " pfd..... | 105 | 100 | Union....... | 143 | ... |
| Mackay Co. | 68½ | 68 | COTONS |  |  |
| Mac Pfdkay | 66½ | 66 | C.C.Cotton.. | 55 | 51 |
| Mex. L & P | 48½ | 48½ | Dom.Tex C. | 48⅝ | 45 |
| M. &St Paul | 107 | 104⅞ | D. Tex. Pfd. | 86 | 84 |
| M.L.H. & P. | 94 | 93 | Montreal.. | ... | .. |
| M.L'n.&M.. | ... | ... | BONDS |  |  |
| Mon. St. R. | 207 | 205 | Bell Tel.... | 106½ | ... |
| New St Ry. | ... | ... | C. C. Cot.. | ... | ... |
| M.I.D.C.Cm | ... | ... | Can. Conv.. | ... | ... |
| " Pfd | ... | ... | Dom.Coal.. | 98 | ... |
| Loan M.. | ... | ... | Dom. Cot... | ... | 92 |
| M.St Work | 95 | 89 | Dom. I. St. | 74¾ | 74 |
| " pfd..... | 100 | ... | Hal. Tram. | 101 | ... |
| M. Tgh. Co. | 159 | 157 | Hav. E.Ry. | 90 | 82 |
| Nipissing... | ... | ... | Keew. Mill. | ... | 100 |
| N. O. T.&L. | 25 | 24 | Lake Wood | ... | ... |
| N. S.St & C. | 68 | 67 | Laur. Paper | . | 104 |
| " pfd |  | 110 | Mar Is. Dev | ... | ... |
| N. W. Land | ... | ... | M.E.L.Co... | 75 | 74¾ |
| North Star. | ... | ... | Mex. L. P. | 82¼ | 81⅝ |
| Og. Mil. Co. | ... | ... | M.L.H.P... | 99 | ... |
| " pfd..... | 118 | 111 | M.St Ry... | ... | 101 |
| Penman's Lt | 35 | 30 | N.S.S. Cl... | ... | 107⅞ |
| " Pfd | 87 | 80 | N. S. Con... | 103½ | 99 |
| R. & O.N.Co | 65 | 64 | Ogil. Milling | ... | ... |
| R.J.L.&P.C | 43⅝ | 43 | Price Bros. | ... | ... |
| Sao Paulo.. | ... | .. | Rich. Ont... | ... | ... |
| St.John E.R | ... | ... | Rio de Jan. | 74 | 73½ |
| Toledo .... | 25¾ | 24½ | Sao Paulo . | 94 | 92½ |
| Toronto .... | 101 | 100 | St John Ry. | ... | ... |
| Trinidad.... | ... | ... | Tex. S. A... | ... | 87 |
| Tri City pfd | ... | ... | " " B... | ... | 87 |
| Twin City.. | 93 | 92 | " " C... | ... | 87 |
| West India. | ... | ... | " " D.. |  | 87 |
| Winnipeg .. | 167 | 165 | W. India... | 105⅛ | ... |
| Win. Hotel | . | ... | Win E... | ... | ... |

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Winnipeg Ry. — 20 à 165 1-8.
Tri City — 10 à 82½.
Scotia — 8 à 67.
Mex. Elec. Bs. — $2,000 à 74 7-8, $5,000 à 75, $1,000 à 74 7-8.
Stan. Bk. — 5 à 216.
Iron Pfd. — 5 à 49½.
Rio Bds. — $1,000 à 73 5-8.
Telephone — 2 à 130.
Rio — 100 à 43¼, 50 à 43 3-8, 75 à 43¼.
Illinois Pfd. — 40 à 84½.
Détroit — 20 à 67¼, 2 à 67½, 25 à 66½, 10 à 66¾.
Mexican — 110 à 44.
Toronto Ry. — 75 à 101.
Iron — 200 à 22, 50 à 21 7-8, 5 à 22 25 à 21¾, 50 à 21½, 25 à 21¼, 200 à 21, 25 à 20 5-8.
Power — 50 à 93¼, 1 à 93, 10 à 93½, 25 à 93.
Textile Pfd. — 3 à 86.

# BOURSE DE NEW-YORK

**Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.**

| VALEURS | Ouv. | 12.30 | VALEURS | 12.30 | Ouv |
|---|---|---|---|---|---|
| Am. Car F.. | 42½ | 42½ | K. & Tex.C. | 38¾ | 38¾ |
| " prf. | ... | ... | " prf. | 66¾ | 66¾ |
| Am. C. Oil.. | 35½ | 35⅝ | Ls. & Nash. | 112⅝ | 112½ |
| Am.Loc. Co. | 58 | 58 | Mann. Elev | ... | ... |
| A L. Copper | 88¼ | 86¾ | Miss. Pac... | 75½ | 75 |
| Am.Smel.C. | 114⅜ | 113 | Metropolit.. | ... | ... |
| " prf. | ... | ... | Norf. & W.. | 75 | 74⅞ |
| A.Sug.R.Co. | 121⅛ | 121 | M.St P&SM | . | ... |
| A. T. & S. F. | 93⅛ | 92⅝ | " prf. | ... | ... |
| " prf. | ... | ... | N. Y. C. & H | 111⅛ | 110⅝ |
| Balt. & Ohio | 97¾ | 97⅛ | N.Y.O.& W | 36 | 36 |
| " prf. | ... | ... | Nat Lead C | 59½ | 57⅛ |
| B. R. T...... | 57 | 56⅝ | Pacific Mal. | 25⅛ | 25½ |
| C. & Al. Co. | ... | . | Penn.R R.. | 122¼ | 122 |
| Can. Pac..... | 178 | 176 | P.Steel com | 34 | 34 |
| Can. South.. | 27 | 28 | People Gas. | ... | ... |
| Ches & Ohio | 36 | 35¼ | Phil & R... | 104⅜ | 102¾ |
| C. & N. W.. | 148⅛ | 148⅜ | " I prf. | ... | ... |
| C.M. & St P. | 133½ | 132¼ | " II prf. | ... | ... |
| C.R-I.&Pac. | ... |  | R. Island, c. | 21⅛ | 21⅛ |
| " prf. | ... | ---- | South R. c. | 19⅜ | 19⅛ |
| C. G. N. Y. | ... | ... | " prf. | ... | ... |
| C. I. F. & I. | 30¾ | 30¾ | South. Pac.. | 88 | 89⅜ |
| C. C.C.& S I. | ... | ... | Ten. C. & I. | ... | ... |
| D.Lack & W | ... | ... | Texas Pac.. | 30⅞ | 29¾ |
| Del. & Hud. | 171 | 170 | Twin City.. | ... | ... |
| Det. U. Ry.. | ... | ... | U.S.L.C.... | ... | ... |
| D. & R. Co.. | 28¼ | 28⅜ | " prf. | ... | .. |
| " prf. | ... | ... | U.S.S.c.... | 38¾ | 38⅜ |
| D.S.S. & At. | ... | . | " prf. | 100⅛ | 100⅜ |
| " prf. |  | ... | U.S. Rub. c. | 35¼ | 35⅜ |
| Erie Rail... | 23⅜ | 23⅛ | " prf. | ... | ... |
| " II prf. | 42 | 42 | U Pacific c. | 140⅜ | 142⅜ |
| " I prf. | 59¾ | 59⅜ | " prf | ... | ... |
| Great Wst.. | 17⅜ | 17⅛ | Wabash | .. | ... |
| Gen. Elec.... | 137⅝ | 137⅝ | " prf. | ... | ... |
| Hoc. Valley | ... | ... | West U.Tél. | ... | ... |
| Il. Cent.... | ... | ... | Wis. C. c.... | ... | ... |
| Money..... | ... |  | Machay Co. | ... | ... |
| Great N.Prf | 141¾ | 137¾ | North Pac., | 131 | 132⅜ |


PAR MARCOTTE & FRERES

# AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de **F. A. THOMSON & CO.,** Buckingham, Qué.

STOCK GENERAL A VENDRE A L'ENCAN PUBLIC

Nous vendrons à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, Montréal, le VENDREDI, 2 août prochain, à 2 heures 30 p.m., un stock bien assorti comme suit :

| | |
|---|---|
| Etoffes à robes. | $1,549.72 |
| Chaussures. | 1,066.47 |
| Chapeaux, casquettes et fourrures. | 993.88 |
| Vêtements confectionnés. | 799.70 |
| Articles pour messieurs. | 231.44 |
| Epiceries. | 157.28 |
| Vaisselle. | 95.64 |
| Malles et valises. | 87.35 |
| | $4,981.48 |
| Meubles et garnitures. | 274.30 |
| | $5,255.78 |

Conditions : COMPTANT. L'acheteur aura la préférence du magasin jusqu'au 1er avril prochain.

On pourra obtenir de plus amples détails du curateur.

JOHN McD. HAINS, Edifice Fraser, Rue Saint-Sacrement.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 23 juillet 1907. 25,26,29,31

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

# VENTE A L'ENCAN de Meubles de Ménage NEUFS ET D'OCCASION

Et un assortiment considérable de magnifiques tapis, prélart et linoléums, neufs, pianos, etc.

Nous vendrons à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

VENDREDI APRES-MIDI, 2 AOUT,

mobiliers de salon et de chambre à coucher, couchettes en fer, sommiers et matelas, oreillers, buffet, tables et chaises, et un lot de magnifiques nouvelles carpettes Axminster, Wilton, Bruxelles et tapestry, dimensions pour convenir à n'importe quelle pièce ; jolis meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, pianos, rideaux, couvertures de lit, etc.

Aussi un lot de bons meubles de ménage d'occasion, bureaux et couchettes désassortis, tapis, mobiliers de salon et de chambre à coucher, couvertes endommagées, pupitres à dessus qui s'enroule et pupitres à dessus plats, etc.

Vente à 2 p.m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

228—2

**L. R. MONTBRIAND**

Architecte, Evaluateur et Mesureur No 230 rue St André,

Bell Tél. Est 1703. Montréal. 52-n a

TEL. BELL MAIN 5493

**BEAULIEU & BERTHIAUME AVOCATS**

A. Beaulieu. Arthur Berthiaume

70-n Edifice "LA PRESSE"


# Cie des Tramways de Montréal

## AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent — 2½ % — pour le trimestre terminé le 30 juin dernier, a, ce jour, été déclaré sur le fonds-capital payé de cette compagnie, aux actionnaires en règle, vendredi, le 12 du courant, à 4.00 p.m., payable jeudi, le 1er août prochain.

Par ordre du bureau,
PATRICK DUBEE, Secrétaire.

Montréal, 9 juillet 1907. 10,20,31

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3158. — Georges Dastous vs Georges Martineau. — Le 9ième jour d'août, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et aussi à la place d'affaires dudit défendeur, aux Nos 1437 et 1439 rue Notre-Dame Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, boissons, etc. Conditions : Argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 31 juillet, 1907 .

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2319. — E. M. Von Eberts, demandeur, vs. Frank Major, défendeur. Le 9ième jour d'août 1907, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1½ rue Edna, Village Verdun, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chevaux, boghei, voitures de travail d'été et d'hiver. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 21 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7326. — L. Godin vs O. Geoffrion. — Le 9ième jour d'août, 1907, à 2 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 265 rue Montcalm, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 30 juillet, 1907.

# 3 Jours Seulement — Le Dernier Appel AVANT LES... REPARATIONS CHEZ MARCHAND — 3 Jours Seulement

4-Magasins-4 MARCHAND 4-Magasins-4

Tout notre stock de printemps et d'Eté devra partir d'ici à 3 jours, car nous commençons nos grandes réparations et nous ne voulons rien garder en réserve.

VENTE SANS RESERVE | VENTE SANS RESERVE

## OUVERTURE JEUDI MATIN A 9 HEURES A. M.

### 3 Jours Seulement --- JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI.

Nos jolies Blouses en linon blanc avec insertions que nous vendions $1.25 avant les réparations 43c

Une autre ligne de Blouses en lingerie, très fine, insertions de dentelle, prix régulier $2.00, avant les réparations . . . 83c

Blouses en mousseline, très chic dessin, coupe parfaite, avec insertion, prix régulier $2.35 et $2.50, avant les réparations . . . $1.23

Blouses en "Nansook" ou lingerie de haute valeur, avec médaillon, valant $3.50 et $4.00, avant les réparations . . . $1.93

Jupes en Alpaga avec plis et appliqués, de même étoffe, valant $3.50, avant les réparations . . . $1.93

Jupes désassorties en tweed et en drap noir ou couleur, nous trouverons votre grandeur, elles se vendaient $6.00, avant les réparations . . . $3.43

Jupes en voile noir ou bleu-marin, avec appliqués en soie, valant $10.00, avant les réparations . $5.93

Jupes en soie de différents patrons, avec garnitures de braid, valant $15.00, pour . . . $6.93

**Jupes, Blouses, Costumes, Manteaux et Collerettes, réduits de moitié.**

50 douzaines de Blouses en lawn blanc $1.00 pour ces trois jours . . . 23c

Un lot de Jupes en Vecuna noir, assorties de grandeurs, valant $2.00, avant les réparations . . . 83c

100 Manteaux Bolero ou Poney Coat en drap valant $2.00, pour . . . 23c
A la Succursale Est seulement.
621 Ste-Catherine-Est.

Costumes en Drap et en tweed valant $15.00 avant les réparations . . . $5.93

**MANTEAUX EN SOIE NOIRE**

10 Manteaux en soie, braidés, valant $10.00, avant les réparations . . . $5.93

Un lot de Manteaux braidés et garnis en chiffon au collet ainsi qu'au bas, valant $17.50, avant les réparations . . . $11.93

Manteaux en soie de qualité supérieure, valant $20.00 et $25.00, pour . . . $15.93

Manteaux en toile blanche et écrue, valant $6.00, avant les réparations . . . $4.43

Manteaux "Box", longueur 24 pcs, en toile blanche ou écrue, valant $4.00, avant les réparations. . . $2.93

Un nettoyage complet dans le département des Costumes valant de $17.50 à $20.00, pour . . $9.93

Costumes en drap valant $25.00, pour . . $12.93

Nos costumes en drap, valant de $30.00 à $40.00, avant les réparations. . . $19.93

Costumes "Jumper" en soie noire et de couleur, valant $20 et $25, avant les réparations . . $12.93

Blouses en soie blanche avec insertion, valant $400, avant les réparations . . . $1.93

Blouses en soie blanche, valant $6.00 et $7.00 . . . $2.93

VOYEZ NOTRE COLLERETTE DE - - - - $5.93

*N'oubliez pas l'ouverture JEUDI MATIN, à 9 heures a. m.*

305 RUE NOTRE-DAME OUEST, 197 BOULEVARD ST LAURENT, **MARCHAND** 621 RUE STE CATHERINE EST, 423 RUE STE CATHERINE OUEST.


UNION LABEL TYPOGRAPHICAL JAC CARTIER 145

# NOUVELLES OUVRIERES

**Les grèves de Belfast, de Cobalt, etc., etc. — Lamentations d'un journal québecquois — Arrestation d'un chef gréviste — Les chemins de fer anglais — Tailleurs de granit et de pierre — Convocations.**

La grève des ouvriers travaillant sur les chantiers maritimes de Belfast a pris en peu de temps de vastes proportions. Bien plus, la situation a été encore aggravée par l'insubordination de la police, demandant une augmentation de salaire à cause du surcroit de travail que lui valait la surveillance des grévistes. C'est pourquoi la troupe va être immédiatement dirigée sur Belfast, avec du canon. Il y aura bientôt 6,000 soldats pour prêter main-forte aux magistrat dont le nombre a été augmenté. Les grévistes n'en montrent pas moins beaucoup d'activité et ont les sympathies des alentours.

× × ×

Teofilo Petriella, le chef de la grève des mineurs, a été arrêté hier pour port d'armes illégal et logé dans la prison de Hibbing, Minnesota. Petriella voyageait en compagnie de Mahoney, qui agit comme président de la Fédération des mineurs de l'Ouest, quand tous deux furent arrêtés à Chisholm. Mahoney put néanmoins revenir en liberté à Hibbing. A part cela, tout est calme dans le district gréviste.

× × ×

Le "Soleil" de Québec continue ses objurgations aux débardeurs de la vieille capitale. Il leur démontre qu'en 1850 le nombre des navires entrés dans leur port fut de 1,196, avec un tonnage de 465,804 tonnes, alors qu'en 1906 ce nombre était descendu à 376, pendant que toutefois le tonnage montait à 1,259,100 tonnes.

Les immenses paquebots à vapeur et en acier ont remplacé les voiliers d'autrefois. Le travail a été beaucoup simplifié et rendu d'autant plus expéditif. Et néanmoins, d'après le journal québecquois, le nombre des débardeurs n'a pas diminué. On est, à Québec, débardeurs de père en fils. Il y a quelque trente ans, les débardeurs travaillaient tous les jours de la semaine; aujourd'hui ils ne travaillent que pendant trois jours, et ils voudraient que ces trois jours d'ouvrage leur raportassent suffisamment pour vivre: de là, demande d'augmentation pour chaque heure de travail. Le "Soleil" conclut que la situation est anormale. Chacun pensera comme lui, mais le remède? Qui fournira le remède?

× × ×

On annonce de Cobalt qu'au cours de la semaine quinze cents mineurs reviendront à l'ouvrage. Les propriétaires des mines anticipent déjà une victoire complète, que confirmeront —ou ne confirmeront pas les événements.

Toujours à Cobalt. Quand Edouard O'Byrne annonça aux unionistes l'acquittement d'Haywood, aussitôt la nouvelle fut acueillie par les plus enthousiastes acclamations. Le drapeau rouge fut hissé et les couleurs, socialistes sont maintenant portés par un grand nombre d'unionistes.

× × ×

Lord Claud John Hamilton, président du Great Eastern Railway et M. Henry Cosmo Monsor, président du South Eastern, deux chemins de fer anglais, ont tous deux, aux assemblées respectives de leurs bureaux de direction refusé emphatiquement de reconnaître l'"Union amalgamée des employés de chemins de fer", dont le comité exécutif avait réclamé le droit de présenter les griefs des employés contre les patrons. Ces messieurs veulent bien s'aboucher avec les employés eux-mêmes, mais non avec le comité exécutif.

Et les autres chemins de fer du Royaume-Uni vont, paraît-il, adopter semblable attitude, mais les lois de l'évolution contraindront un jour ou l'autre ces magnats à baisser pavillon.

× × ×

A propos de la discussion qui existe actuellement entre les tailleurs de pierre et les tailleurs de granit, nous recevons la lettre suivante :

"A M. le chroniqueur ouvrier,
"La Presse",

"Cher monsieur,

"C'est avec quelque surprise que j'ai lu hier soir la lettre à vous adressée par un M. Desnoyers, qui signe comme secrétaire des tailleurs de granit. Sans préambule, ce monsieur nous reproche de nous protéger, avec une violence d'humeur peu ordinaire, Je ne vois pas en quoi notre demande de protection auprès de M. Gouin, premier-ministre de la province, au sujet de la construction de la nouvelle prison, peut nuire aux tailleurs de granit, attendu que nous demandons tout simplement que le gouvernement impose aux différents entrepreneurs l'obligation de payer les salaires réguliers et d'accorder la durée de la journée de travail établie par les unions auxquelles appartiendront les ouvriers prenant part à l'érection de la nouvelle prison.

Il n'y a en cela, il me semble, rien de répréhensible ; et si le granit doit être employé, dans cette construction, notre demande de samedi dernier auprès de l'honorable M.Gouin est tout à l'avantage des tailleurs de granit, qui au lieu de nous blâmer devraient au contraire nous remercier pour le service que nous leur rendons actuellement et pour ceux que nous leur avons rendus dans le passé.

M. Desnoyers, au lieu de nous chercher une querelle d'Allemand, qui ne peut avoir d'autres résultats que de causer des torts à son union, aurait dû tout d'abord se renseigner auprès de ses camarades sur la manière dont les tailleurs de granit ont été traités par les tailleurs de pierre en plusieurs circonstances et notamment pendant la grève soutenue par les tailleurs de granit en 1904, alors qu'ils furent soutenus par nous de toutes façons quoique nous fussions nous-mêmes en grève. Et de ce que j'avance je possède toutes les preuves.

En résumé, je demeure convaincu que les citoyens sont absolument libres de se présenter chez le premier ministre, et que les insinuations indélicates lancées contre nous sont au moins prématurées. Et je suis de meme convaincu que le langage du secrétaire des tailleurs de granit eut été différent s'il eut exprimé les sentiments de ses camarades plutôt que les siens propres.

Nous invitons les granitiers à venir rencontrer notre comité chaque fois qu'il se présentera quelque question à régler intéressant les deux unions.

JOS. GERVAIS,
Sec. des tailleurs de pierre.

Une grève des barbiers est déclarée à London, Ont. Cinquante barbiers du local sont en grève pour obtenir $12.00 par semaine. Les membres du local 455 de Montréal voudront bien s'abstenir d'aller à cet endroit nuire aux grévistes et la même prière est adressée aux non-unionistes.

Par ordre du local 455.
Z. DI MURO,
Secrétaire.

L'union des peintres-décorateurs, local No 349, fait de grands préparatifs pour célébrer la Fête du Travail. Elle vient de faire l'acquisition d'une magnifique bannière, sortant de la maison Desmarais & Frère, rue Notre-Dame et ses insignes sortent de la maison P. T. Tansey, rue Drummond. La même union a aussi retenu les services de la fanfare des Vétérans-Canadiens.

× × ×

Assemblées de ce soir:

Union des manoeuvres en bâtiments, Bourse du Travail, 129 St Dominique, Agent d'affaires, M. J. F. Girard, 127 Saint-Dominique.

—Union des travailleurs en chaussures No 226, salle Dionne, Secrétaire, L. Thibault, 284 rue Beaudry.

—Conseil de district des charpentiers-menuisiers, Bourse du Travail 129 rue Saint-Dominique, Secrétaire, Jos. Ainey.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph, 137a, Sainte-Elisabeth. Sec. Jos Gervais, 95 rue Bienville.

—Union des mouleurs en fer No 21, 280 rue Richmond. Agent d'affaires, Fred Robert, 127 rue Chatham.


## Maux d'Intestins

Les pilules pour le foie, les cathartiques, les eaux minérales souvent aggravent la constipation. Ils irritent simplement les intestins et les forcent à agir. Si vous cessez de prendre des purgatifs, les intestins deviennent "constipés" de nouveau.

*"Fruit-a-tives" sont l'unique remède certain contre la constibation*

parce qu'elles agissent sur le foie, "Fruit-a-tives" sont un tonique pour le foie. Elles activent les secrétions de la bile par le foie, cette bile fait agir les intestins de façon régulière et naturelle et guérit complètement la constipation. "Fruit-a-tives" sont des jus de fruits dans lesquels il y a des toniques et des antiseptiques.

Dans "Fruit-a-tives", un atome d'amers remplace un atome de sucre du jus de fruit, formant un nouveau composé qui est beaucoup plus actif, au point de vue médicinal, que les jus de fruits pourraient l'être. 50c la boite $2.50 pour 6 boites. Chez tous les marchands.

Fruit-a-tives
Ou "Tablettes de Fruits pour le Foie."
114 A y

## Vin St-Michel

**rend le sommeil paisible.**

A W

***PIANISTE-AUTOMATIQUE.—A vendre un Pianiste-Automatique Werlich presque neuf pour $135.00. Le prix originaire était de $275.00. C'est chance exceptionnelle. Foisy Frères, coin Sainte-Catherine et Sanguinet.***

## Pourquoi les Femmes ont la Peau Rude et Jaune

**C'est parce que leur estomac est engorgé par la mauvaise digestion et le défaut d'élimination.**

La beauté féminine est en général le meilleur signe de la santé.

La femme aux joues pâles et au mauvais teint a besoin d'un remède, d'un puissant tonique pour régulariser son système.

Pour tonifier l'estomac — pour assurer une bonne digestion — pour donner une vie nouvelle et de la vitalité à tout le système — y a-t-il un remède comme les Pilules du Dr Hamilton ?

Les Pilules du Dr Hamilton vous permettent de manger ce que vous aimez — elles guérissent la constipation — font du sang nourrissant, donnant de la force et de la vigueur au système épuisé.

Si vous êtes nerveux et souffrez d'insomnie vous avez besoin des Pilules du Dr Hamilton — elles détruisent la cause de vos malaises et vous vous levez le matin rafraichi, fort, vigoureux, prêts à faire votre travail de la journée.

Le Dr Hamilton demande à toutes les personnes faibles et débilitées de faire usage de ses Pilules de Mandragore et de Noix huileuses. Grâce à elles les vieux se sentent jeunes et les faibles deviennent forts. Leurs effets dans les cas d'insomnie et de langueur sont merveilleux. Des centaines de personnes déclarent qu'elles calment les nerfs de sorte qu'après en avoir pris on jouit toujours d'une bonne nuit de repos.

Pour avoir un bon teint, jouir d'une bonne santé et la conserver faites usage des Pilules du Dr Hamilton. Elles sont douces, nettoient et renforcent — elles sont bonnes pour les jeunes et les vieux. En vente chez tous les marchands à 25c la boîte.

(1) A w


## MORS AUX DENTS RUE ST JACQUES

**UN CHEVAL EMBALLE RENVERSE UN VIEILLARD, EFFLEURE UN GROUPE D'ENFANTS ET VA S'ARRETER SUR UN POTEAU.**

Un cheval attelé à une voiture de livraison de la maison Davies Limited, a pris le mors aux dents, et dans sa course folle a renversé M. Magloire Pomminville, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Il était près de 5 heures, hier après-midi, et M. Pomminville traversait la rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue des Seigneurs, pour prendre un tramway, lorsque l'accident est arrivé. Les roues du véhicule ont passé sur l'infortuné, qui souffre de coupures au cuir chevelu et de lésions par tout le corps.

On transporta d'abord le blessé chez M. Joseph Courville, boucher, dont l'étal est au No 1029 de la rue Saint-Jacques. La voiture d'ambulance de l'hôpital appelée ensuite sur les lieux, transporta M. Pomminville à cette institution, où on ne croit pas que ses blessures soient graves.

Le cheval avait été effrayé à l'angle de la rue Chatham et galoppait furieusement dans la rue Saint-Jacques.

Après avoir renversé M. Pomminville, le cheval emballé a failli écraser plusieurs enfants qui traversaient la rue, un peu plus loin.

Finalement, une des roues de la voiture accrocha dans un poteau de télégraphe, ce qui arrêta l'animal dans sa course furieuse.

## INCENDIE CHEZ UN FOURREUR

Vers 1 heure, ce matin, les pompiers de la division Ouest ont été appelés chez M. F. B. Pelletier, 552 rue Sainte-Catherine Ouest, où le feu venait d'éclater dans la salle de réparation des fourrures. Les flammes ont été maitrisées dans la salle où elles avaient éclaté. Les dommages sont d'environ $300.


La qualité de l'orge, la qualité des houblons, le procédé de maltage de 8 jours de Pabst et le parfait procédé de brassage de Pabst font de la

**Pabst Blue Ribbon**
LA BIERE DE QUALITE

Vous pouvez boire de la Blue Ribbon de Pabst avec l'assurance absolue que sa saveur délicieuse et son effet salutaire ne se démentiront pas d'une année à l'autre.

L. Chaput, Fils & Cie.,
2 rue De Bresoles, Montréal.
Tél. M. 2168.


## "THE IMPERIAL BREWERIES, LTD."

**L'INAUGURATION OFFICIELLE DE CETTE NOUVELLE BRASSERIE A EU LIEU HIER SOIR, AU SIEGE DE LA COMPAGNIE.**

L'inauguration de la nouvelle brasserie connue sous le nom de : "The Imperial Breweries Ltd" a eu lieu hier soir, au siège de la compagnie, 617 Saint-Paul.

M. E. L. Ethier, fondateur de l'Association des Débitants de liqueurs licenciés, présidait, ayant à ses côtés, MM. Jos. Gravel, président de la nouvelle compagnie, J. B. Péloquin, vice-président, Abraham Dupéré, directeur, O. B. D'Aoust, secrétaire-trésorier, Johnson et Lepage, de Johnson, Grace et Lepage, Michel Larochelle, C.R., Arthur Beauchesne, avocat, l'ex-échevin Tansey, l'échevin Major, Jules Crépeau, assistant-greffier de la ville, Rodolphe Latulippe, Jean Lamoureux, président de l'Association des bouchers, J. A. Lamarche, L. Reinhardt, et plusieurs autres.

Le président ouvrit l'assemblée en annonçant le but de l'achat de la brasserie Salvador par les hôteliers et les débitants de liqueurs de Montréal, puis invita M. Joseph Gravel, président de la compagnie, à dire quelques mots. M. Gravel fait l'éloge de ses collègues, MM. Péloquin et Dupéré dont il admire le sens financier et l'activité. Il ajoute que le premier pas est fait dans le travail d'achat mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

Mtre Larochelle, C.R., lui succède et déclare que le mouvement de coopérative que viennent de faire les hôteliers de Montréal, est un exemple qui devrait être suivi au Canada, puisque ce genre de syndicats réussit si bien à Montréal. L'orateur ajoute qu'il a pleine confiance dans l'esprit de tenacité et de tact de MM. Gravel, Péloquin et Dupéré, les directeurs de la nouvelle compagnie.

L'ex-échevin Tansey dit ensuite les bienfaits d'une telle institution, et Mtre Arthur Beauchesne lui succède et déclare qu'en s'unissant ainsi, les hôteliers et débitants de liqueurs infligent une sanglante taloche au trust qu'ils devront écraser s'ils le veulent. M. Beauchesne fait une comparaison pratique des deux puissances qui désormais se livreront la guerre.

M. Ménard, représentant de l'Association des débitants de liqueurs invite tous ses confrères à devenir actionnaires de la nouvelle compagnie, en des termes éloquents.

M. L. Reinhardt parle des progrès faits par la brasserie Salvador, depuis sa construction en 1900. La brasserie a une capacité de 10,000 gallons par jour. Elle comprend une chaudière de la capacité de 5,177 gallons, mesure impériale, une machine "Linde", de 165 tonnes, pour la glace, des entrepôts d'emmagasinage de 350,000 gallons mesure impériale, des barils, fûts, etc., etc.

M. Reinhardt déclare qu'à New-York la "Mutual Union Brewing Co." sur le plan de laquelle a été fondée la nouvelle compagnie, paye aujourd'hui à ses actionnaires un dividende de 23½ p.c.

MM. Péloquin et Dupéré parlent ensuite et leurs remarques sont très applaudies.

MM. Johnson, Lepage et Latulippe terminent la série des discours en démontrant la sagesse et l'utilité de ce grand mouvement entrepris par les hôteliers et débitants de liqueurs de Montréal, contre les trusts.

Après les discours, les invités au nombre de plus de quatre cents furent conviés à un lunch d'honneur, dans l'une des salles de la brasserie, pavoisée pour l'occasion.


CASTORIA. Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée


## QUI VEUT L'HERITAGE ?

M. P. J. Julien, de Chicago, était de passage à Montréal, hier, à la recherche de deux parents, MM. Albert Pepin, fils de Louis Pepin et de Flore Labbée, et Emile Pepin, autrefois barbier de Québec.

Les personnes recherchées aurait un héritage à recueillir à Boston.

## TENTATIVE DIABOLIQUE

On a tenté de faire dérailler l'express du Canadian Northern, près de Port Arthur. L'attentat a eu lieu dans une courbe, en bas d'une pente, près de la rivière. Les plans des bandits ont été déjoués par le mécanicien qui apercevant le danger, a stoppé immédiatement le lourd convoi. Des détectives ont été dépêchés sur les lieux.

## FETE INTIME

Les nombreux amis de M. O. Lacroix, gérant de M. H. Bourgie, entrepreneur, de la ville St Louis, se sont réunis, lundi soir, à la salle Lang, 222 rue Laurier, pour fêter le 30ième anniversaire de sa naissance. On a présenté au héros de la fête, une bourse bien garnie en témoignage d'estime. Plusieurs discours exprimant les voeux les plus sincères pour son bonheur et sa prospérité ont été prononcés.

Parmi les personnes présentes étaient MM. les échevins Leclaire, Proulx, Desjardins, Turcot, MM. Royal, Benoit, Gendron, Roger, Lafleur, et une foule d'autres.

La soirée a été des plus agréables. Les organisateurs de cette jolie fête, —M. Nap. Royal en tête—méritent toutes les félicitations.


## URÉOL

*Remède Souverain des*
**MALADIES DES VOIES URINAIRES GOUTTE, RHUMATISME**
Préparé dans les Laboratoires **CHARLES CHANTEAUD, à PARIS**
*DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.*

## L'Habitude de la Santé

Que de personnes ont l'habitude de souffrir! Qu'il leur serait pourtant préférable d'apprendre à se bien porter. Car la santé, après tout, est matière d'habitude, habitude qu'on peut contracter, avec un peu de pratique. Les

**BEECHAM'S PILLS**

enseignent de bonnes habitudes à l'estomac, au foie, aux reins et aux intestins. Si vous êtes sujet aux attaques de bile, si vous souffrez de constipation, d'indigestion, de nervosité ou de mal de tête, les Pilules Beecham réformeront toutes ces mauvaises habitudes et donneront l'exemple de la bonne santé, que le corps s'empressera de suivre. Vous pouvez briser avec toutes les habitudes d'être malade, en suivant de temps à autre les suggestions hygiéniques transmises par les Pilules Beecham.

**Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angleterre. En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîte de 25c.** (1) A k


## ANCIENS DU PATRONAGE ST VINCENT DE PAUL

Vous êtes tous, sans exception, instamment priés d'envoyer vos noms et vos adresses au comité suivant :

Jean Hudon, président, 59 St Chs Borromée ; Vict. Bénard, vice-président, 186½ Ste Elisabeth ; Eug. Boudrias, secrétaire, 117 Visitation ; Chs Desmarais, trés., 97 avenue Hôtel de Ville.

Ce comité est chargé de voir à l'organisation d'un banquet qui aura lieu le dimanche, 1er septembre. Ce banquet sera donné pour l'inauguration de la salle construite en faveur de l' "Association des Anciens." Cette Association porte le nom de "Cercle Ouvrier de Montréal."

## LES ALIMENTS MALSAINS

Les inspecteurs de la ville ont opéré, la semaine dernière, les confiscations suivantes:

Aux abattoirs: 2 boeufs; 3 veaux, 14 foies, 175 livres de viandes meurtries.

Aux marchés: boeuf, 972 livres; veau, 570 livres; mouton, 263 livres; porc, 515 livres; volailles, 187 livres; boudin, 125 livres.

Aux magasins: fruits, 516 livres ; poisson, 80 livres; pêches de Californie, 59 boites; 50 melons d'eau; divers, 850 livres.

SOUMISSIONS POUR MOTEURS A TRIPLE EXPANSION

**Pour les Vapeurs Nos 21 et 22**

DES soumissions adressées au soussigné et portant à l'endos sur l'enveloppe : "Soumissions pour moteurs à triple expansion," seront reçues au ministère de la marine et des pêcheries, Ottawa, jusqu'à midi, le 24 août, 1907, pour la fourniture de deux séries de moteurs à triple expansion pour le vapeur No 21, et deux autres séries de moteurs à triple expansion pour le vapeur No 22.

Des soumissions séparées seront reçues pour les moteurs de chaque vapeur. On pourra se procurer les devis et les détails complets au ministère de la marine et des pêcheries, à Ottawa, ou de G. J. Desbarats, directeur des chantiers maritimes du gouvernement, à Sorel, et de l'agent de ce département, à Montréal.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte, pour la somme de $1,000.00, à l'ordre du ministre de la marine et des pêcheries. Ce chèque sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée refuse d'exécuter le contrat pour la livraison des moteurs à triple expansion, ou n'exécute pas intégralement le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné. Ceux qui soumissionneront pour les moteurs des deux vaisseaux devront déposer un chèque au montant de $1,000 avec la soumission pour les moteurs de chaque vaisseau.

Il est interdit à tout autre journal de copier cette annonce sans en avoir reçu l'autorisation du sous-ministre de la marine et des pêcheries.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.
Ministère de la marine et des pêcheries,
Ottawa, Canada, 23 juillet, 1907.
227—6


**LE PAIN**
le plus pur est le meilleur pour vous. C'est pourquoi vous devriez toujours manger
***"LE PAIN PURETÉ"***
de JAMES STRACHAN, Phone Est 71

**Phosphodine de Wood**
Le grand remède anglais. Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès, prix $1. la boite, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.
The Cook Medicine Co., Toronto, Ont.
(2)


## IL SE PLAINT DE LA VILLE

Abraham Johnson, marchand de bric-à-brac, 241 rue Saint-Charles Borromée, demande l'émission d'un bref de "mandamus" contre la ville de Montréal, qui refuse de lui accorder sa licence.

Il dit que c'est sans raison que la cité lui refuse une licence par lui obtenue jusqu'ici et que son commerce lui rapportant $1,000 par année, va être ruiné si on ne lui donne pas ce qu'il demande. La cause sera plaidée devant l'hon. juge Fortin.


## LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

**Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.**

**Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison, ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:**

***Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,***

**Le jour—[illegible] Ste Catherine Ouest, [illegible] Marc. Phone [illegible]**
**Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3788.**
280—n yw

**Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.**

### NAISSANCES

BRIERE — A Montréal, le 27 juillet 1907, au No 218 rue Saint-Ferdinand, l'épouse de M. Gille Brière, boucher, une fille, baptisée Marie-Emma-Gabrielle-Bernadette.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Brière, oncle et tante de l'enfant.

DUMOUCHEL — A la Pointe Saint-Charles, le 30 juillet 1907, au No 142 rue Châteauguay, l'épouse de M. Francis Dumouchel, commis épicier, une fille, baptisée Anne-Marie-Alice.
Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Blain, ferblantier de Saint-Rémi, grands-parents de l'enfant.

DESFORGES — A Montréal, le 26 juillet 1907, au No 84 Inspecteur, l'épouse de M. Odilon Desforges, un fils, baptisé Joseph-Sylvio-René.
Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Viau, de Lachine, grands-parents de l'enfant.

HODGE — A Montréal, le 25 juillet 1907, l'épouse de M. W. A. Hodge, un fils, baptisé Willie-Hector-Maurice.
Parrain et marraine, Dr H. Aubry, oncle de l'enfant et Mme J. B. Aubry, grand'maman de l'enfant.

JOLY — A Saint-Henri, le 29 juillet 1907, au No 48 avenue Marin, l'épouse de M. Maximin Joly, machiniste à l'emploi du C. P. R., une fille, baptisée Marie-Azilda-Emiliana.
Parrain et marraine, M. et Mme Duclos, entrepreneur, oncle et tante de l'enfant.

LECAVALIER — A Montréal, le 26 juillet 1907, 31ème avenue, Rosemont, l'épouse de M. Théophile Lecavalier, cordonnier, un fils, baptisé Joseph-Arthur-Lucien.
Parrain et marraine, M. Arthur Lecavalier, et Mlle Laura Lecavalier, oncle et tante de l'enfant.

PROULX — A Saint-Vincent de Paul, Laval, le 30 juillet 1907, l'épouse de M. Médore Proulx, employé civil, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Florence.
Parrain et marraine, M. Edouard Jolicoeur, employé civil, et son épouse.

### MARIAGES

LEVESQUE - RIVET — A Saint-Liguori, comté de Montcalm, mardi, le 23 juillet 1907, M. Joseph-Cham Lévesque, cultivateur, fils de M. Théophile Lévesque, de Saint-Jacques de l'Achigan, conduisait à l'autel Mlle Marie-Antoinette Rivet, fille de M. Napoléon Rivet, président de la société d'Agriculture du comté de Montcalm.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Joseph Richard, curé de Verdun, oncle de la mariée.
Les cadeaux étaient riches et nombreux.
Que M. et Mme Lévesque acceptent nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

### DECES

ACHIM — A Longueuil, le 29 juillet 1907, à l'âge de 10 mois et 1 jour, Wenceslas-Clovis, enfant bien-aimé de Napoléon Achim.
Les funérailles auront lieu cet après-midi à Saint-Lambert.

BOUCHER — En cette ville, le 28 juillet 1907, à l'âge de 57 ans, Adolphe Boucher, autrefois de Québec.
Les funérailles ont eu lieu mardi, le 30 du courant, du No 2 rue Charron.
La sépulture a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BENOIT — A Cartierville, le 29 juillet, 1907, à l'âge de 82 ans et 3 mois, Olivier Benoit.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Emile Champagne, à Cartierville, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Laurent et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

BIRON — A Saint-Henri, le 29 juillet 1907, à l'âge de 18 ans, 6 mois, Alma, fille bien-aimée de feu Zoël Biron.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août.
Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 184 rue Delinelle, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth de Portugal et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOUBERT — A Terrebonne, le 30 juillet 1907, à l'âge de 17 ans, 11 mois et 14 jours, Marie-Marguerite-Jeanne, fille bien-aimée de Parfait Joubert.
Les funérailles auront lieu à Terrebonne, le 1er août, après l'arrivée du second train de Montréal, qui quitte la gare Viger à 8.55 a.m.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

DUPAUL — A Saint-Michel de Rougemont, le 26 juillet 1907, est décédée Mlle Médérise Dupaul.
Les funérailles ont eu lieu le 29.

FUGERE — En cette ville, le 30 juillet 1907, à l'âge de 31 ans et 6 mois, Lisa Labrie, épouse bien-aimée de M. Tos. Fugère, menuisier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 474 rue Chambord, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREFFORD — En cette ville, le 31 juillet 1907, à l'âge de 1 an et 3 mois, Anatalie, enfant bien-aimée de Louis Grefford.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 322 rue Dorion, à 9 heures avant-midi, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

LARRIVEE — En cette ville, le 30 juillet 1907, à l'âge de 36 ans, Joseph Larrivée, époux de Delia Lapointe.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, Médard Lapointe, No 2436 rue Labelle, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église de Villeray, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBUIS — A la Pointe Saint-Charles, le 30 juillet 1907, à l'âge de 4 mois, Marie-Jeanne-Lumina, enfant bien-aimée de David Lebuis.
Funérailles privées, No 135 rue Châteauguay.

MARSOLAIS — A Sainte-Béatrix, Co. Joliette, le 29 juillet 1907, à l'âge de 59 ans, Amédée Marsolais, de Montréal, décédé chez son beau-frère, M. Joseph Pelletier.
Les funérailles auront lieu à Sainte-Béatrix, jeudi matin, le 1er août 1907. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8.30, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

RUSSET — En cette ville, le 31 juillet 1907, à l'âge de 54 ans, 6 mois, Michel Russet.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 546 rue Sanguinet, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228—2

### MESSE DE REQUIEM

WILSON — Une messe de requiem sera chantée jeudi, le 1er août, à l'église de l'Immaculée Conception, à 7.30 heures, pour le repos de l'âme de M. et Mme J. H. Wilson.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Vos aliments sont plus délicieux quand vous vous servez du WINDSOR, LE SEL DE TABLE pur et fin. Sa saveur est aussi délicieuse qu'elle est durable.
155

### CAP SAINT-IGNACE

Dans quelques jours, les travaux de la route de la station seront finis. C'est une amélioration, qui se faisait depuis longtemps désirer.

—Georges Bernier (Paul), a trouvé lundi matin, dans un fossé, une de ses vaches qui s'était cassé le cou.


# L'éternelle question : Pourquoi les femmes sont-elles toujours malades ?

N'ONT-ELLES PAS LES

# PILULES ROUGES

TOUJOURS INFAILLIBLES ET SOUVERAINES?

ENCORE UN FAIT :

Madame NOEL VIENS, de la Pointe Saint-Charles, apporte ici son témoignage.

Oui, les femmes sont bien réellement à plaindre, car elles ont à supporter plus que leur part des misères qui affligent notre pauvre humanité.

Sans nous défendre d'un généreux sentiment de pitié, qui suffirait à engendrer toute la sympathie qui nous porte tout naturellement vers cette si importante fraction de la gente terrestre, nous devons avouer néanmoins notre continuel étonnement à la vue de tant de maladies qui se perpétuent chez toutes les personnes du sexe.

Et nous nous expliquons d'autant moins cette étrange anomalie que, depuis des années, il est irrévocablement prouvé qu'avec les Pilules Rouges, toutes les femmes peuvent très facilement se maintenir en bonne santé et faire fi de ces troubles qui ne devraient pas seulement les affecter.

Est-ce donc l'incrédulité qu'il faudrait combattre chez elles ? Ne serait-ce pas plutôt la négligence, si non l'amour-propre, ou peut-être aussi l'ignorance ?

Il est vrai que nous aurions ici beau jeu pour accuser ces dames et jeunes filles, puis les rendre responsables de cette véritable calamité qu'elles font répandre sur notre génération. Mais nous voulons nous montrer moins sévères et faire bien comprendre à toutes ces chères affligées combien notre sympathie veut leur être secourable.

Pour cela il ne devrait pas être besoin de rééditer tout ce qui a été écrit et dit en faveur des Pilules Rouges.

On sait qu'elles sont souveraines et d'une efficacité qui ne s'est jamais démentie. Dans les cas les plus graves et les plus compliqués de maladies féminines, les étonnantes vertus curatives des Pilules Rouges ont toujours attesté l'infaillibilité de celles-ci.

Qu'elles soient supérieures à toutes les autres médecines, cela ne peut plus faire aucun doute.

Généralement, il faut bien l'avouer sans nous demander le pourquoi, c'est en dernier ressort que l'on a recours aux Pilules Rouges, et néanmoins, c'est toujours le même succès qui couronne les mêmes tentatives.

Ceci ne suffit-il pas amplement à prouver que les Pilules Rouges sont de beaucoup meilleures que les autres remèdes ?

A des milliers et des milliers de faits palpables nous ne pouvons qu'ajouter cet autre fait positif qui parle par lui-même :

" Je suis heureuse de dire que j'ai fait moi-même l'expérience des Pilules Rouges et que j'en ai éprouvé les plus étonnants effets, après avoir vainement tenté tous les moyens possibles pour me guérir d'une maladie de langueur, dont j'ai souffert pendant six ans.

Quatre médecins avaient déjà épuisé leurs ressources respectives sans avoir réussi à améliorer ma situation qui devenait de plus en plus alarmante. L'anémie dont j'étais atteinte se traduisait sous des formes particulièrement inquiétantes, car je souffrais surtout de la tête et de l'estomac.

J'étais tellement affaiblie que j'avais peine à faire mon ouvrage.

Mme NOEL VIENS, 12a rue Châteauguay, Pointe St Charles, Montréal.

Un bon jour, cependant, je me traînai aux bureaux de la Cie Chimique Franco-Américaine, afin de consulter ses Médecins. C'est alors que je commençai à prendre des Pilules Rouges, et c'est aussi à partir de ce temps que ma santé commença à revenir sensiblement. Au bout de deux mois je n'éprouvais plus aucune douleur et six mois plus tard j'étais en parfaite santé.

Voilà donc ce que les Pilules Rouges ont fait pour moi. Je serai éternellement reconnaissante envers les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine pour m'avoir ainsi guérie et à si peu de frais. Que mon cas serve d'encouragement et d'exemple aux femmes malades qui n'ont pas à désespérer, car les Pilules Rouges sont souveraines et infaillibles" — Madame Noël Viens, 12A rue Chateauguay, Pointe Saint-Charles, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St Denis, Montréal.

*Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges*

FAC-SIMILE DE LA CANNE OFFERTE PAR SIR WILFRID LAURIER, A "PETE" MURPHY, ET DONT "LA PRESSE" A PARLE HIER.

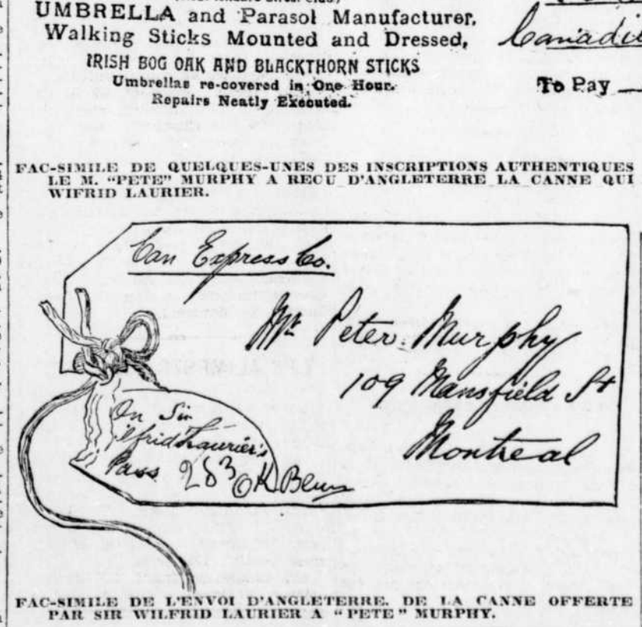


FAC-SIMILE DE QUELQUES-UNES DES INSCRIPTIONS AUTHENTIQUES SUR L'ENVELOPPE DANS LAQUELLE LE M. "PETE" MURPHY A RECU D'ANGLETERRE LA CANNE QUI LUI A ETE OFFERTE PAR SIR WIFRID LAURIER.

FAC-SIMILE DE L'ENVOI D'ANGLETERRE, DE LA CANNE OFFERTE PAR SIR WILFRID LAURIER A "PETE" MURPHY.

### STE GENEVIEVE DE BATISCAN

Nous avons appris avec un vif chagrin que notre bien-aimé curé, le Révérend Chs Bellemare, était assez malade pour aller suivre un traitement à l'hôpital St Joseph des Trois-Rivières. Nous souhaitons à M. le curé une prompte guérison Il est remplacé par son digne vicaire, le Révd Adélard Lupien, assisté de M. Emile Trudel.

—Nous apprenons la grave maladie de Mme Lazare L'Heureux. Elle a le bonheur d'avoir auprès d'elle, ses filles, les Révérendes Soeurs L'Heureux et soeur Victoire du Sacré-Coeur, de la Congrégation des Soeurs Grises de Montréal, sa fille et son gendre, Mme Cléophas Juneau, M. Juneau et ses filles Mlles Clara et Jeanne de Montréal. Mme L'Heureux est âgée de 86 ans. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

—Nous avons eu une conférence agricole, lundi soir, donnée par M. Gareau.

— Mlles Mina, Marie-Louise et Antoinette Baril donnaient une veillée d'intimes en l'honneur de leur frère M. Eugène Baril, de Ste Thècle.

—Mlle Hélène Deshaies donnait lundi soir, un magnifique "garden-party" en l'honneur de Mlle Marguerite-Marie Rivard, de Trois-Rivières.

—L'on ne saurait imaginer une boisson plus délicieuse et plus saine que le vin "BYRRH". Essayez-le étendu de soda frappé. A r

### ROCKLAND

Les dernières pluies que nous avons eus ont fait beaucoup de dommage au foin.

—Le sénateur Edwards a eu une vache de race de tuée par la foudre mercredi soir, elle valait $400.00 à $500.00.

Salsepareille de Hood purifie le sang et renforce tout le système (4)

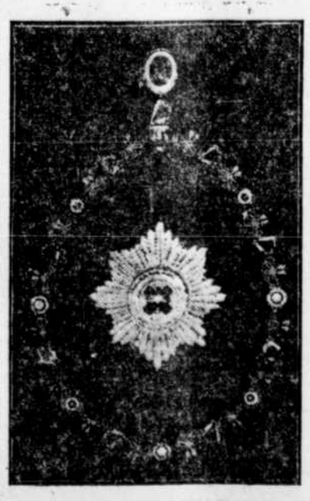

Le Collier et l'Etoile de l'Ordre de Saint-Patrice de Dublin, Irlande qui auraient été volés dernièrement.

## NOCES D'OR A EMBRUN, ONT.

Embrun, Ont., 31. — M. et Mme Charles Tessier, viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage.

A cette occasion, une grand'messe a été chantée par M. l'abbé A. Dupras, vicaire.

Etaient garçons et filles d'honneur: M. Antonio Gervais et Mme Aurore Bourdeau, M. Emile Bourdeau et Mlle Corinne Gervais, M. Philias Tessier et Mlle Eva Gervais.

Après la messe, les vénérables jubilaires se sont rendus chez M. Edmond Carrière, leur gendre où a eu lieu la fête.

M. Chs. Tessier, qui vient de célébrer les noces d'or de son mariage. Mme Chs. Tessier, qui vient de célébrer les noces d'or de son mariage.

Mlle Eva Gervais a lu une jolie adresse à laquelle a répondu M. l'abbé Dupras, vicaire, au nom des deux vieillards.

De riches cadeaux ont aussi été présentés à M. et Mme C. Tessier.

Ont pris part à cette belle fête de famille, les enfants et petits-enfants dont voici les noms:

M. et Mme Félix Gervais; M. et Mme Ovila Bourdeau, et Louis Bourdeau, Magloire Tessier, Pierre Tessier, Edmond Carrière, Aza Tessier, Polidor Bourbonnais, Joséphat Bourdeau, Ovide Pitre, Exavier Pitre, Joseph Pitre, Jédéon Pitre, Joseph Carrière, Olida Tessier, Osiasse Tessier, Antoine Primeau, John Wolien, Evangéliste Beaudry, Romain Poulin, Joseph Myre, Osias Tremblay, Mathias Myre, Charles Tessier, Félix Tessier, Ernest Emard, Adélard Tessier,.

Etaient aussi à la fête: M. et Mme Benjamin Carrière, M. et Mme Joseph Emard, M. Anastase Pitre, Mlle Christine Pitre, M. Adrien Deriger, Mlle Blanche Bourdeau, M. Adrien Bergevin, Mlle Berthe Pitre, M. Albert Emard, Mlle Aurore Nadeau, M. Félix Charon, Mlle Régina Myre, M. Welly Charron, Mlle Lorette Myre, M. Philias Diotte, M. Denis Beaudry, M. Edmond Clément.

## GRAND CONCERT SACRE

**M. PAUL DUFAULT A L'EGLISE DE SAINTE-CUNEGONDE, LE 8 AOUT.**

Avant l'inauguration solennelle de la nouvelle église de Ste Cunégonde, le 11 août, on a eu l'heureuse idée d'organiser dans cette même église, un magnifique concert sacré, avec le concours de plusieurs artistes distingués, tels que Madame Desmarais, MM. Arthur et Clovis Laurendeau, M. Albert Chamberland, M. et Mme U Paquin (Dlle Luce Chamberland) tous gens accoutumés aux succès, et que le public de Montréal a eu l'occasion d'aller entendre et applaudir plus d'une fois.

M. Paul Dufault.

En plus, "the last but not the least", on a retenu les services de M. Paul Dufault, célèbre ténor de New-York, dont la réputation artistique n'est plus à faire.

Quoique, en effet, M. Paul Dufault, ne soit connu à Montréal que depuis relativement peu de temps, il a su tellement charmer ses auditeurs, dès sa première apparition sur la scène, qu'il suffit maintenant de mentionner son nom sur un programme pour qu'il y ait foule à aller l'entendre.

M. Paul Dufault, en effet, est un de ces rares artistes qu'on ne se lasse pas d'entendre, tellement il sait plaire par sa voix superbe, sa merveilleuse diction, et sa manière à lui de faire vivre ce qu'il chante.

Nous espérons donc qu'il y aura foule, jeudi soir, le 8 août, à l'église de Ste Cunégonde, ou l'on ne laissera pas une place vide. Le concert, commencera à 8 heures. Les portes seront ouvertes à 7½ heures. Les billets qui sont de $1.00 et 50 cents, seront en vente mercredi, le 31 courant au presbytère Ste Cunégonde, à la salle Archambault, coin St Denis et Ste Catherine et en quelques autres endroits que nous publierons, ces jours-ci en même temps que le programme du concert.

Mlle Victoria Cartier inaugurera, le même jour, l'orgue de Sainte-Cunégonde.

## UNE DISGRACE POUR LA VILLE

**Il existe encore 1,396 fosses d'aisance dont on pourrait faire immédiatement disparaître le plus grand nombre.**

Il y a quelque temps, le Dr L. Laberge, médecin en chef du service d'hygiène de la Ville, dans son rapport sur le fait que la terrible mortalité infantile qui désole Montréal, chaque été, pourrait en grande partie être attribuée au fait qu'il existe encore un grand nombre de fosses d'aisances qui devraient impitoyablement disparaître.

"On conçoit, disait le docteur, que dans certains endroits où on n'a pas encore de service d'eau, ces fosses d'aisance puissent exister, mais il n'y a aucune raison pour qu'on ne les abolisse pas totalement dans les quartiers desservis par l'aqueduc de Montréal ou la "Montreal Water and Power Co."

A ce sujet le rapport suivant vient d'être terminé, à l'hôtel-de-ville, indiquant le nombre des fosses d'aisance par quartier.

| | | |
|---|---|---|
| Quartier | Sainte-Anne | 14 |
| " | Saint-RAndré | 1 |
| " | Saint-Georges | 5 |
| " | Saint-Joseph | 86 |
| " | Sainte-Marie | 32 |
| " | Papineau | 146 |
| " | Saint-Jacques | 50 |
| " | Lafontaine | 43 |
| " | Saint-Jean-Baptiste | 30 |
| " | Duvernay | 4 |
| " | Saint-Louis | 27 |
| " | Saint-Gabriel | 46 |
| " | Saint-Laurent | 45 |
| " | Hochelaga | 79 |
| " | Est | , |
| " | Ouest | 2 |
| " | Centre | 11 |
| " | Saint-Denis | 102 |
| " | Sainte-Cunégonde | 52 |
| " | Saint-Henri | 307 |
| Villeray | | 105 |
| Rosemont | | 82 |
| Total | | 1396 |

Comme on peut le voir par ce tableau, ce ne sont pas seulement les quartiers excentriques qui sont affligés de ce fléau. Des vieux quartiers où on pourrait avoir des latrines modernes possèdent encore des fosses d'aisance. Espérons qu'on les fera disparaître le plus tôt possible.

## MUNICIPALITES CANADIENNES

**L'UNION AURA SA SEPTIEME CONVENTION ANNUELLE EN AOUT, A PORT ARTHUR ET A FORT WILLIAMS.**

La septième convention annuelle de l'Union des Municipalités Canadiennes aura lieu les 12, 13, 14, 15 et 16 août, à Fort-Williams et à Port Arthur, alternativement.

Les délégués des municipalités à la convention visiteront les ports de Fort-Williams et de Port-Arthur, les entreprises municipales et l'usine électrique des chûtes Kakabeka.

Parmi les délégués montréalais, qui prendront la parole à la convention, nous relevons les noms du maire Ekers, qui parlera des "Problèmes d'une ville cosmopolite"; l'échevin L. A. Lapointe, qui présentera le rapport des municipalités de la province de Québec; M. G. W. Stephens, qui parlera du passé et de l'avenir du port de Montréal, et l'échevin L. A. Lavallée, actuellement à Old Orchard.


## PIANOS ET PHONOGRAPHES

A grande réduction, pour argent comptant ou avec conditions faciles, HORTEAU et Cie, 316 Ste Catherine Est. 217—n



The John Murphy Company Limited

Ce Magasin ferme à 5.30 p. m. Les Samedis à 1 heure durant Juillet et Août. | Mercredi, 31 Juillet 1907

# La Cité et le Magasin

"En venant en ce pays avec l'espoir d'améliorer votre position, n'oubliez pas que le Canada a le droit de prétendre qu'il fera ce qu'il y a de mieux pour votre avenir."

*Du Message de la Y. M. C. A. aux nouveaux arrivés, sur "Comment devenir un citoyen Canadien."*

"Je dis souvent à mes amis anglais que le temps approche où le capital de l'Empire Britannique ne restera plus sur la Tamise, mais sur les bords du Saint-Laurent."

*D'une entrevue avec Burnham, le penseur, maintenant associé à John Hayes Hammond.*

Rapprochez l'un et l'autre — l'avenir de Montréal et le devoir de ses citoyens. Comme marchands, nous faisons de notre mieux pour promouvoir le progrès. Nous sentons que nous avons un devoir à remplir ; le devoir de mettre à la portée des citoyens ce qui se produit de mieux dans le monde ; le devoir d'encourager une meilleure appréciation de la qualité et celui d'entraver la fabrication de toute marchandise inférieure.

## Mouchoirs en Vraie Dentelle Maltaise

Toile très claire au centre, entourée d'une vraie dentelle maltaise la plus délicate, avec la croix de Malte travaillée tout le tour du bord. Il y a de la vraie dentelle de ½" à 3" sur chaque mouchoir, et les prix varient, d'après la somme de travail représentée sur chacun, de **.75** à **$5.50** chacun.

The John Murphy Company Limited


## NOUVELLES MARITIMES

LA ROYAUTE DES MERS

C'est une course entre les compagnies de navigation à qui lancera le plus beau, le plus grand et le plus rapide steamer. La "Princessen Cecelia", le nouveau navire construit par la ligne North German Lloyd, a fait hier ses essais et a atteint la vitesse de 24 noeuds à l'heure. Et n'oublions pas que c'est un paquebot de 20,000 tonneaux.

Le "Lusitania", de la ligne Cunard, le plus grand navire existant, vient de terminer son premier voyage. Ce sera donc une lutte entre ces steamers à qui appartiendra la royauté de l'Atlantique.

Jusqu'ici, le record de la vitesse entre Québec et Liverpool a été établi par l'"Empress of Britain", le superbe navire de la ligne du C. P. R.

L'"EMPRESS OF IRELAND"

On s'attend à ce que l'"Empress of Ireland" franchisse aujourd'hui le détroit de Belle-Isle, en route vers Québec.

NOTES

Le "Lancastrian", de la ligne Leyland, est parti samedi dernier d'Anvers pour Montréal.

—Le "Corsican", de la ligne Allan, a passé à Belle-Isle, lundi dernier, à 10 heures, en route vers Liverpool.

—Le Parisian", de la ligne Allan, venant de Londres à Québec, a passé à Belle-Isle à 5 heures de l'après-midi, hier.

—On attend le "Tunisian", de la ligne Allan, à Montréal vendredi soir, ou de bonne heure samedi matin.

NAVIRES DANS LE PORT

Sont actuellement dans le port les steamers : "Domina", "Cassandra", "Sicilian", "Roman", "Andoni", "Ontarian", "Kildona", "Coaling", "Serrana", "Virginian", "Southwark", "Lake Manitoba", "Bray Head", "Montréal", "Ionian", "Englishman".

DUS A MONTREAL

| Navires. | Ports. | Dates |
|---|---|---|
| Tritonia | Liverpool | 15 juil. |
| Lake Michigan | Anvers | 24 juil. |
| Latona | Shields | 20 juil. |
| Lakonia | Glasgow | 20 juil. |
| Manchester Shipper | Manchester | 23 juil. |
| Canada | Liverpool | 25 juil. |
| Tunisian | Liverpool | 25 juil. |
| Hungarian | Londres | 27 juil. |
| Mongolian | Glasgow | 27 juil. |
| Parthenia | Glasgow | 27 juil. |
| Lancastrian | Anvers | 27 juil. |
| Montcalm | Cardiff | 25 juil. |

## FEU MME SIMA BARIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Albert, 31 — Mme Sima Baril, de Saint-Albert, est décédée, il y a quelque temps, à l'âge de 71 ans. Deux jours auparavant, seulement, elle faisait un voyage, avec son mari pour aller visiter ses enfants auxquels elle a fait ses derniers adieux en les quittant. Dimanche soir, elle tombait sans connaissance et, mardi, elle mourait entourée de sa famille et munie des secours de la religion.

Le 20 du mois courant avaient lieu ses funérailles.

Portaient les coins du poêle : MM. Napoléon, Paul, Albert et Philippe Baril, fils de la défunte.

Une foule de parents et d'amis assistaient. On remarquait M. Sina Baril, mari de la défunte : MM. Ferdinand et Joseph Poulliot, ses frères, sa soeur et MM. Moïse Prince, Baril.

MM. Joseph, Ovide, Félix et Thomas Baril, frères de M. Sina Baril. M. Félix Baril, M. Eugène Fournier, son gendre, MM. Dona, Albert et Emile Fournier, George, Hercule et Jean-Baptiste Prince, tous ses petits-fils.

M. Théodore Boucher, M. Sinaï Poulliot, MM. Edmond, Alphonseet Edgard Poulliot ; MM. Philippe et Eli Ducharme ; MM. Ovideet Démétrius Baril, M. Joseph Bourbeau et M. Herménégilde Bourbeau ; MM. Isaï et Gédéon Boisvert, M. Alphonse Martel, M. Albert Houle et M. Albert Beauchesne, ses neveux.

Des nombreux amis nous avons remarqué M. Uard, de Tingwick ; M. Albert Leveste, M. Benton.

Le service fut chanté à Saint-Albert par M. le curé.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Arthabaska.


### UNE DAME DE WINDSOR FAIT APPEL

A toutes les femmes : J'enverrai gratuitement, avec des instructions complètes, mon traitement domestique qui guérit positivement la leucorrhée, les ulcérations, les déplacements, chute, les périodes douloureuses ou irrégulières, les tumeurs utérines ou ovariennes, les bouffées de chaleur, la nervosité, la mélancolie, les maux de tête, de dos ou des intestins, les maladies des reins ou de la vessie, qui sont causées par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez continuer chez vous au coût d'environ 12 cents par semaine. Mon livre "Woman's Own Medical Adviser" est envoyé aussi gratuitement sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adresse: Mme M. Summers, Boîte H., 41 Windsor, Ont.

## TEMPERATURE

Averses locales, généralement beau et chaud, aujourd'hui et demain.

31 juillet 1907.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :

| | |
|---|---|
| Aujourd'hui maximum | 76 |
| Même date l'andernier | 80 |
| Aujourd'hui minimum | 60 |
| Même date l'an dernier | 67 |

Baromètre — 8 a. m., 29.87 ; 11 a. m., 29.81 ; 1 p. m., 29.80.

## L'HON. M. FISHER

L'honorable monsieur Fisher, ministre de l'Agriculture, s'embarque aujourd'hui à Cherbourg sur le "Kaiser Wilhem II", pour revenir au Canada. Il sera à Ottawa jeudi prochain.

## LA CONFERENCE SE TERMINE

**Les délibérations de l'assemblée ne seront connues qu'au mois de septembre.**

La conférence des inspecteurs d'école, à l'Ecole Normale, se terminera cet après-midi. Le fruit des délibérations ne sera rendu public qu'à la prochaine réunion, au mois de septembre prochain.

Aussitôt après la clôture, les inspecteurs d'écoles feront une promenade à travers la ville, dans un tramway du M. S. R.

Avant-midi, les inspecteurs d'écoles ont présenté à M. l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'Ecole Normale, une magnifique canne à pommeau d'or, avec l'inscription suivante : "A M. l'abbé Nazaire Dubois, principal. Les inspecteurs d'écoles 1907."

La présentation a été faite par M. P. J. Ruel.

## L'ESCROQUERIE EN GROS

**Comment la maison Hoolahan se faisait voler.**

Rosario Poirier, autrefois agent placier de la manufacture de tabacs Hoolahan, rue Gain, a été trouvé coupable d'escroquerie au détriment de ses patrons, ce matin, en cour de police. Le juge Choquet a dit qui allait suspendre la condamnation pendant quelques jours, pour permettre aux patrons de faire arrêter le prévenu sous accusation de faux et de production de faux. Le président du tribunal est d'avis que le nombre est trop grand de ces escrocs qui volent les patrons. Le commerce souffre de fâcheux contretemps par suite de ces actes malhonnêtes. L'an dernier, la compagnie Hoolahan a perdu $1,500 et cette année $900, à cause de ses agents. Mtre Paul Lacoste, qui représente la poursuite, a produit plusieurs documents que le juge considère être des faux commis par le prévenu.

## ILS QUITTENT LA VILLE

**Deux jeunes gens recherchés par la police sont traduits en justice.**

Les jeunes Laverty et Keefe, arrêtés hier par les agents Viens et Gorman, de la Sûreté, sous prévention de vagabondage, ont admis leur culpabilité et ont été priés de quitter la ville avant le coucher du soleil. Un M. Giguère, domicilié rue Champlain, 359, a reconnu les deux gaillards. Avant-hier, il monta dans un tramway de la rue Sainte-Catherine Est et se fit voler $225 par deux prestidigitateurs de la Pègre endimanchée. Il soutient que les deux prévenus sont ces hommes. Comme ce témoignage n'était pas suffisamment corroboré, le juge a suspendu la sentence — qui pouvait être d'un an de prison — et a chassé les deux jeunes gens trop beaux pour travailler, hors de la ville. Les deux hommes ont leur photographie au service anthropométrique. On a trouvé sur eux de la colle et des casquettes, employés par les pickpockets dans les occasions où il faut fuir au plus tôt.

## UN VOL AUDACIEUX

**Deux adolescents arrêtés à la suite d'un coup de main.**

Les agents de Sûreté Laberge et Giguère ont capturé deux jeunes garçons de 16 et 15 ans, hier, sous prévention d'un vol audacieux commis à la boucherie Bourbonnière, rue Deforimier, samedi dernier. Le boucher vendait des légumes à une cliente, à la porte de son établissement. Les deux frères, T. et Edouard Mallette, domiciliés rue Delorimier, entrèrent et s'emparèrent d'une somme de $35 dans le tirorir-caisse. Ils ont admis avoir volé $7 de la même façon, au même endroit, il y a trois semaines. Après avoir dépensé $18 au parc Dominion, dimanche soir, les deux adolescents ont passé leur temps à bambocher dans un terrain vague avoisinant leur domicile.

## LA GUERRE A L'ORTYIE

M. A. Pinoteau, surintendant des parcs, demandera à la commission des finances un crédit de $200 pour combattre l'ortyie tachetée ou "tussock moth". Il dit que dans le parc Lafontaine, on ne voit pour ainsi dire pas de ces chenilles, et M. Henderson fait le même rapport au sujet du parc Mont-Royal. Mais il y en a dans les rues et il est opportun de les combattre le plus vigoureusement qu'on peut.

Un ingénieur américain doit arriver ces jours-ci à Montréal avec un liquide de son invention. Il prétend avoir découvert le moyen le plus efficace de se débarrasser de ces larves incommodes. La commission des parcs fera faire une expérience.

### TROIS-RIVIERES

M. George Dufresne, propriétaire de l'Hôtel Dominion, a fait installer un nouveau comptoir dans son établissement, qui fait que, maintenant, sa buvette (bar) est une des plus belles de notre ville.

## VOL D'UN RICHE BIJOU

M. P. Tétreault, fondateur de Tétreaultville, est victime de filous

### AU PARC DOMINION

**Une magnifique épingle à diamant est enlevée de sa cravate, au milieu de la foule.**

### TROP DE CLEMENCE

M. P. Tétreault.

Dimanche soir, deux ou trois jeunes gens à mine élégante ont profité de la foule qui se massait à la porte du Parc Dominion, pour enlever à M. Pierre Tétrault, le fondateur de Tétraultville, une épingle à diamant que la victime estime à plus de quatre cents dollars. M. Tétrault, en attendant le tramway qui devait le conduire chez lui, au bout de la ligne de la rue Notre-Dame, entra au parc. Il s'aperçut immédiatement qu'il s'était fait voler.

Rencontré ce matin, M. Tétrault nous fasait remarquer qu'on était trop clément pour les pick-pockets. On leur permet de quitter la ville ou on les admet à caution, ce qui leur fournit l'occasion d'aller travailler dans la banlieue.

"Il est temps de voir à ce que les pickpockets soient traités comme ils le méritent, dit M. Tétrault. Dans l'Ouest, on n'y va pas à si grand frais. Si le voleur ne se hâte pas de déguerpir, on l'accroche à une maitresse branche d'arbre en attendant qu'il s'amende.

C'est un moyen un peu trop énergique pour notre province, mais la loi permet pourtant de punir sévèrement ces escarpes les plus dangereux de toute la Pègre."

## LA PECHE

**Elle ne devrait être prohibée en aucune saison au Canada, d'après M. C. W. Gauthier, autorité reconnue en la matière.**

Windsor, Ont., 31 — M. C. W. Gauthier, pêcheur des plus éminent au Canada, autorité reconnue en la matière, vient de déclarer à une séance de la commission canadienne des pêcheries tenue ici que la pêche au poisson devrait être permise en toute saison au Canada. Le saumon et la truite ne devraient pas être protégés parce qu'ils mangent les oeufs des poissons blancs et ne diminuent pas en nombre malgré la grande quantité qui est pêchée chaque année.

Discutant de l'exportation entière des poissons pris dans les eaux canadiennes aux Etats-Unis, M. Gauthier a ajouté que si cette exportation était prohibée par le gouvernement, cela tuerait l'industrie de la pêche des grands lacs.

## CENT MILLE IMMIGRANTS

**C'est le grand total des nouveaux arrivés au pays, du premier janvier au trente juillet et qui sont passés par la seule gare Windsor.**

Du premier janvier dernier au trente juillet il est passé cent mille immigrants par la gare Windsor.

Ils sont venus de toutes les parties du Globe, à l'exception de l'Orient pour s'établir au Canada et y gagner leur vie.

Cent mille personnes signifie qu'il en est arrivé en moyenne 12,857 par mois, 3,214 par semaine de sept jours, 459 par jour et 19 par heure.

Ces chiffres ne comprennent que ceux des émigrants débarqués à Québec ou à Montréal par les transatlantiques.

Il a été calculé qu'il a été manié à la gare Windsor, 200,000 valises appartenant aux immigrants. Si elles étaient mises bout à bout elles contourneraient la moitié de l'île de Montréal.

## DANS CHATEAUGUAY

Une délégation de citoyens de langue française et de langue anglaise de Châteauguay est allée voir, hier, M. W. G. Ross, directeur-gérant de la Cie des Tramways, à sa résidence de Woodlands, et lui a demandé de se porter candidat libéral pour le comté, à la législature provinciale. M. Ross a répondu qu'il prendrait la requête en considération.

## PREMIER MESSAGE DE BIENVENUE

Lors du retour d'Europe de sir Wilfrid par l'"Empress of Britain", ce navire rencontra à cent milles au large du détroit de Belle-Isle l'"Empress of Ireland" qui s'en allait de l'autre côté. Nombre de Canadiens qui se trouvaient à bord de ce dernier paquebot envoyèrent au premier ministre un message par télégraphie sans fil, pour lui présenter ainsi qu'à Lady Laurier, leurs meilleurs souhaits de bienvenue. Le marconigramme était signé des noms suivants: Valmore Lamarche, Montréal; Rév. Beattie, Cobourg; J. A. Calder, Régina; Norman Mackenzie, Régina; Dr McKinley, Port Hope; Dr Albert Prevost, Montréal; F. W. Moore, Halifax; J. R. McFarlane, St-Jean; A. Simons, Québec; Archie Macfarlane, Montréal; John Green, St-Thomas; S. Cross, Montréal; Robert D. Anderson, Montréal; John Crielman, Montréal; G. Somers, Toronto, E. R. Parkins, Montréal; G. Deveber, St-Jean; Ts Aunandale, New-Westminster.

### LOUISEVILLE

—Les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, qui sont venus de toutes les parties de la province passer une partie de leur vacance dans leur maison de Louiseville, nous ont donné dimanche, à la grand'messe, du chant et de la musique, qui ont été fort admirés et appréciés.

# LA "MAISON DES ETUDIANTS"

**L'université Laval sens dessus dessous, pour l'aménagement de cette institution, qui marquera une date dans nos annales universitaires.**

La "Maison des Etudiants", pour la jeunesse studieuse de l'Université Laval: voilà une institution qui, après avoir été à l'état de projet pendant le longues années, en est presque rendue à son parfait achèvement.

Pendant que MM. les étudiants se reposent, en plein épanouissement des vacances, les directeurs de nos grandes maisons d'éducation ne se reposent guère, eux.

C'est ainsi que l'édifice de l'université Laval — ce boulevard de la race française en Amérique — va, en septembre prochain, lors de l'ouverture des cours, offrir à l'intérieur un spectacle tout nouveau.

### EQUIPE D'OUVRIERS A L'OEUVRE

On est à y établir la "Maison des Etudiants". Pour cela un immense chambardement est commencé sous la surveillance de M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université. Le sous-sol et le rez-de-chaussée de l'édifice sont sens dessus - dessous. Une équipe d'ouvriers, de peintres-décorateurs, etc., etc., est à faire la toilette de ces deux étages, qui sont destinés à être le local de la "Maison des Etudiants".

Par "maison des étudiants" on entend un lieu de réunions spécialement affecté aux étudiants, sans distinction de facultés, et à leurs professeurs. Là les uns et les autres peuvent se connaître et se reposer de leurs travaux en mêlant l'utile à l'agréable. C'est ainsi que la maison des étudiants de l'Université Laval va comprendre un salon, des salles de lecture, d'escrime, de gymnastique, etc.

### INSTITUTION DESIRABLE

Des "maisons des étudiants" existent dans les universités anglaises, françaises et allemandes. L'université McGill en a une magnifique, rue Sherbrooke, qui a coûté plus de $250,000, don de sir William McDonald. On avait d'abord songé à faire l'achat, pour celle de l'université Laval, du couvent sis en arrière. Mais cela eût coûté autour de $40.000 et la solution adoptée maintenant de consacrer à cet établissement deux étages de l'université sera beaucoup plus économique.

### LES FONDATEURS

Le promoteur de la "maison des étudiants", c'est l'honorable juge Eugène Lafontaine. Il a été secondé par Mtres Honoré Gervais, par les docteurs Saint-Jacques, Boucher et Benoit, par le Dr Dubeau, dentiste, par MM. Laberge, ingénieur-civil, E. Marceau, principal de l'Ecole Polytechnique, Lecours, pharmacien, et Victor Morin, notaire, de la société Morin et McKay. M. le notaire Morin est même le secrétaire de la "maison des étudiants". La Chambre des Notaires a fait un don de $200 à l'oeuvre universitaire: exemple à être suivie par nos autres corporations.

M. le juge Eugène Lafontaine, promoteur de la "Maison des Etudiants."

### LES TRAVAUX EN MARCHE

Au rez-de-chaussée de l'université, les ouvriers sont actuellement à établir cinq grandes pièces: un salon, deux salles de billard, une salle de lecture et une salle pour les jeux "paisibles", tels que dominos, échecs, etc.

Au sous-sol, on est à aménager des salles de lutte, de boxe, d'escrime, de gymnastique, enfin d'exercices "violents", parmi lesquels il faut nécessairement inscrire trois jeux de quilles.

### DES PROFESSEURS SPECIAUX

Des professeurs spéciaux vont être incessamment engagés pour l'ouverture des cours. On aura un professeur de gymnastique (probablement le professeur Scott), un professeur de danse, de chant et d'élocution. Des conférences, par des étudiants, auront aussi lieu.

### LE BUT DE LA "MAISON"

Le but de la "Maison des Etudiants"—comme le dit lui-même l'honorable juge Lafontaine — est de nouer des relations plus étroites entre les professeurs des diverses facultés, de même qu'entre les étudiants des diverses facultés, aussi bien qu'entre étudiants et professeurs. M. le juge Lafontaine en avait fait l'oeuvre de sa vie et l'on devine sa satisfaction d'en voir arriver le couronnement.

# LE PIQUE-NIQUE DU 5 AOUT

Le grand pique-nique de lundi prochain, au Parc du Bout de l'Ile, sera fait exclusivement pour les enfants de la partie Ouest. Les billets seront distri- [illegible] acques.

Déjà, les enfants qui ont pu profiter de la belle fête champêtre de lundi dernier ont fait part de leurs impressions à leurs petits amis, et tous ceux qui attendent leur tour pour le 5 août, font preuve d'une animation qui promet, à l'organisation, un succès plus considérable encore que celui de lundi dernier.

Des jeux nouveaux seront sur le programme, à part les courses, et des prix superbes seront offerts aux vainqueurs.

Il va sans dire que ce deuxième pique-nique sera plus couru que le premier, car nos petits hôtes de lundi dernier ont fait pour nous du prosélytisme et ont décidé leurs cousins et cousines, amis et amies de l'Ouest à venir goûter un peu de ces charmes extatiques de la vie champêtre.

Il est tout probable que le club de crosse "Canada" se mesurera pour un enjeu contre une forte équipe de l'Ouest, dont les joueurs n'ont pas plus de quinze ans.

Il y aura aussi une partie de base-ball entre deux clubs amateurs excellents. Les concours de chant et de danse seront expliqués ces jours-ci. Qu'on n'oublie pas la journée du lundi, 5 août 1907.

# L'APPEL DE MADAME CURTIS

**Il est renvoyé par le Conseil Privé, nous annonce une dépêche de Londres.**

Une dépêche de Londres annonce que le Conseil Privé a rejeté l'appel de Mme Curtis, dans son action en dommages contre la Montreal Light, Heat and Power, et a maintenu le jugement de la Cour du Banc du Roi. Comme l'appel était fait "in forma pauperis", il n'y a pas de décision quant aux frais.

Ce jugement règle une cause qui durait depuis des années et qui avait provoqué un vif intérêt en cette ville. On se rappelle que John Curtis, époux de la demanderesse, avait été tué par un choc électrique en voulant sauver un camarade qui fut aussi foudroyé. Les deux hommes qui étaient à l'emploi de MM. Martineau, entrepreneurs, travaillaient à un édifice en voie de construction, devant lequel se trouvaient des fils de la Montreal, Light Heat and Power. Au cours des opérations, le bras d'une grue toucha l'un des fils, et le courant tua le compagnon de Curtis. Celui-ci périt en voulant le sauver.

Sa veuve poursuivit la Montreal Light Heat and Power en dommages réclamant $10,000. La Cour Supérieure et la Cour de Revision lui donnèrent gain de cause, mais la Cour du Banc du Roi renversa ces deux jugements. Le Conseil Privé a confirmé la décision de la Cour du Banc du Roi.

# DANS LES POCHES DU DEFUNT

**L'homme à la gorge coupée sera-t-il identifié aujourd'hui? Deux bulletins de bagage trouvés sur lui donnent l'espérance qu'il en sera ainsi.**

Le cadavre trouvé il y a une dizaine de jours, vis-à-vis la Pointe-Aux-Trembles, avec la gorge affreusement coupée, est encore à la morgue.

Presque tous ceux qui pleurent la disparition d'un être cher sont passés par la maison Dumaine, depuis la lugubre découverte, craignant de reconnaître dans les traits du défunt, ceux d'un être cher.

Jusqu'à aujourd'hui, l'on n'avait pu rien faire, pour tenter l'identification, mais cet avant-midi, les gardiens de la morgue trouvaient dans les poches du défunt deux bulletins de bagages de la compagnie du Grand Tronc, gare Bonaventure.

M. Albert Payfer s'est aussitôt rendu en cet endroit et en a rapporté un pardessus et un sac que l'on croit avoir appartenu au défunt.

M. Payfer, au moment où nous allons sous presse, n'avait pas encore ouvert le sac qui barre au moyen d'un cadenas.

Il serait trop long de nommer tous ceux que la curiosité ou l'intérêt ont conduit à la morgue depuis quelque temps, pour examiner les restes mutilés de cet homme.

# ILS VOIENT LA MORT DE PRES

**Deux montréalais font une excursion de pêche mouvementée, près**

### DE CARTIERVILLE

**Un faux mouvement fait chavirer la chaloupe et l'un des occupants est sauvé avec difficulté.**

### DANS LA NUIT

Georges Paquette, un jeune Montréalais ayant servi avec distinction dans les rangs des volontaires canadiens qui ont combattu sous le drapeau anglais dans la guerre du Sud-Africain, vient d'échapper, presque miraculeusement, avec son ami, Georges Laurin, à une mort certaine, au cours d'une excursion de pêche aux environs de Cartierville.

Dans la soirée de lundi, Paquette et Laurin, munis de provisions pour une huitaine de jours et de leurs agrès de pêche, louèrent une embarcation et remontèrent la rivière dans la direction de Sainte-Geneviève, jusqu'au haut du pont qui relie la terre ferme du côté opposé à Cartierville, à une verdoyante petite île habitée par un riche particulier.

M. Geo. Paquette.

Les deux pêcheurs venaient à peine de dépasser le pont lorsque Paquette, par un faux mouvement pour saisir une de ses lignes que le courant entraînait, fit perdre l'équilibre à Laurin, qui tomba à l'eau. Celui-ci, à l'aide de son camarade, parvint à grimper sur l'un des brise-glace servant de protection aux piliers du pont ; mais pendant ce temps, la chaloupe se remplit d'eau et Paquette disparut de la surface. Cependant, le courant le ramena sur le brise-glace où, solidement cramponné, il put attendre l'arrivée du fermier de l'île, qui, aidé de Laurin, parvint à le retirer de sa périlleuse position.

M. Georges Laurin, qui a failli se noyer lundi soir.

Laurin déplore la perte de vingt dollars, de sa montre et d'un canif, en outre de la batterie de cuisine et des agrès de pêche que le courant entraîna avec sa veste et son gilet.

Les deux malheureux excursionnistes furent conduits à Cartierville en chaloupe, par le domestique du fermier de l'île, et il était au moins deux heures du matin quand ils arrivèrent à leurs domiciles.

Georges Paquette, qui est ingénieur mécanicien, demeure au No 9 de la rue Sainte-Catherine Ouest, et G. Laurin, peintre de son état, demeure au No 97 de la rue Sanguinet.

## SUR LES COTES DE LA GASPESIE

**Le vent et la foudre font d'affreux dégâts, partout — Trois pêcheurs se noyent à Pabos.**

Tel que "La Presse" l'a rapporté, hier, une terrible tempête a sévi sur les côtes de la Gaspésie. Une dépêche que nous recevons de Cape Cove nous fournit plus de détails sur les malheurs causés par les éléments en furie. Voici cette dépêche :

Cape Cove, Gaspé, 31 — Depuis près de cinq semaines, la population de cette partie des côtes de la Gaspésie, a à peine aperçu un rayon de soleil. Tous les jours, il y a des orages électriques et les tempêtes succèdent aux tempêtes. Les récoltes et la pêche sont grandement compromises.

Les naufrages sont à l'ordre du jour. A Sainte-Adélaïde de Pabos, durant la dernière tempête, trois hommes se sont noyés en essayant d'entrer dans la petite rivière Pabos.

Les infortunés sont W. Garrett, Hubert Dupuis et un autre jeune homme nommé également Dupuis. Huit barges ont été désemparées pendant la tempête, dont cinq appartiennent à la C. Robin Colas Co. Ltd.

Les trois autres appartiennent à M. David Duguay, préfet du comté de Gaspé.

A la rivière de l'Anse à Beaufils, un "boom" s'est brisé et une grande quantité de billots appartenant à M. Alph. Caron, ont été entraînés à la mer.

En atterrissant à 3 milles d'ici, ces billots ballottés par les vagues, ont brisé plusieurs barges.

A Percé, un certain nombre de barges ont subi de forts dommages.

## MORTE EN PRISON

Une femme nommée L. Birmingham, âgée de 35 ans, est morte hier, à la prison des femmes, d'où elle devait sortir prochainement.

Le docteur Picotte, qui a pratiqué l'autopsie, a fait rapport au coroner-adjoint Biron, et un verdict de : "Morte de causes naturelles" a été rendu.

# SEPTUAGENAIRE ELECTROCUTE

**Charles Bonnier, un vieillard de 78 ans, est exécuté, ce matin,**

### A AUBURN, N. Y.

**Il avait assassiné Franz et Johanna Frehr, à Buffalo, en 1904, pour s'emparer de leur argent.**

### FIN COURAGEUSE

Auburn, N. Y., 31 — Charles Bonnier, ce vieillard meurtrier de Buffalo, qui avait brutalement assassiné Franz et Johanna Frehr, pour s'emparer de leur argent, a été électrocuté, ce matin, à la prison d'Auburn.

L'exécution a été absolument prompte. Le premier courant électrique fut tourné à 6 heures 25 m. 30 secondes et fut maintenu pendant une minute. Un second ne dura que quelques secondes et à 6 heures 33 Bonnier fut déclaré mort.

C'est avec calme que Bonnier marcha à la chaise électrique, accompagné par le Rév. M. J. J. Hickey, de l'église catholique Sainte-Famille et le Rév. M. Herbert Regenbogen, de l'église catholique allemande Saint-Alphonse. Il ne manifesta aucune émotion visible. Il avait passé la nuit à dormir. Hier, il fit ses adieux à ses compagnons condamnés à mort comme lui, Chester Gillette, le meurtrier de "Billy" Brown, et Brasch, du comté Monroe et Del Varmo, de Rome.

En se rendant au lieu de l'exécution, Bonnier répondit aux litanies des morts récitées par les prêtres qui l'accompagnaient.

Bonnier était dans sa soixante-dix-huitième année ; il avait les cheveux blancs comme la neige.

Il avait été trouvé coupable d'avoir tué Franz et Johanna Frehr, à Buffalo, le 22 janvier 1904, et condamné à être électrocuté dans la prison d'Auburn, le 29 février de la même année. Il y eut appel et un second procès lui fut accordé ; mais il fut de nouveau trouvé coupable. Le 14 juin dernier il était condamné à être électrocuté pendant la semaine du 29 juillet.

## CHARRETIER BRUTAL PUNI

**LIZOTTE IRA EN PRISON POUR AVOIR FRAPPE SON CHEVAL AVEC UNE FOURCHE.**

Le juge Choquet a fait, ce matin, une violente sortie contre les charretiers inhumains qui martyrisent leurs animaux, sous prétexte de les corriger. Il s'agissait du procès du nommé Lizotte, charretier de Saint-Lambert, qui fut arrêté la semaine dernière sous prévention d'avoir frappé son cheval à coups de fourche. Le président de la Cour de Police attira l'attention du public sur l'existence des lois qui défendent à tout homme de maltraiter un animal, et il imposa, à l'accusé, outre une condamnation à quinze jours de prison, une amende de dix dollars et les frais, avec alternative d'un mois supplémentaire de détention à défaut de paiement. C'est la première fois que la prison est infligée à un prévenu de la S. P. C. A. A l'avenir, tout délit de ce genre sera sévèrement puni. Les charretiers ou autres qui seraient tentés d'imiter Lizotte, devront se rappeler que le code prescrit une condamnation de trois mois de geôle à tout délinquant qui martyrise un animal quelconque.

## LA GREVE A COBALT

**Les mineurs retournent à l'ouvrage — Riche découverte d'argent dans la réserve de Témagami.**

Cobalt, Ont., 31 — Les grévistes retournent les uns après les autres au travail et l'on compte qu'à la fin de cette semaine 1,500 mineurs seront à l'ouvrage.

On rapporte qu'une riche découverte d'argent a été faite par un nommé J. Flakken, dans la partie non encore visitée par les arpenteurs de la réserve de Temagami, du côté ouest de Bay Lake, à cinq milles au nord ouest de Latchford.

## LE CAPITAINE CHARBONNEAU

**Ce vieux navigateur des grands lacs vient de mourir à Mount Clemens où il laisse une nombreuse postérité.**

Détroit, Mich., 31—Le capitaine Louis Charbonneau, âgé de 73 ans, l'un des plus vieux capitaines des lacs du Haut-Canada, est décédé à Mount Clemens, aujourd'hui. Il était né à Québec et vint à Mount Clemens très jeune. Le capitaine Charbonneau fut le premier des navigateurs qui descendit un bateau dans la rivière Clinton au lac Saint-Clair. Au nombre de ceux qui lui survirent sont 55 petits-enfants et seize grands-petits-enfants.

## UN ENFANT QUI PROMET

Les détectives du chemin de fer Rutland ont réussi à s'emparer du bandit qui a essayé, la semaine dernière, de faire dérailler un train à Phaftestry, Vt. Son nom est Hugh Keefe, âgé de 12 ans seulement. Il en est à sa deuxième offense.

## TENTATIVE DE SUICIDE

Hippolyte Lamoureux, dont "La Presse" annonçait la tentative de suicide, la semaine dernière, sera admis à faire son examen volontaire, la semaine prochaine. Il appert, d'après le témoin Beaupré, sauveteur du prévenu, que Lamoureux avait écrit une lettre dans laquelle il formulait l'intention de quitter la vie, sous prétexte d'échapper aux ennuis que tout le monde lui suscitait.

## LANCEY A LA GEOLE

Le juge Choquet a condamné un Ecossais du nom de John Lancey, d'Inverary, à trois mois de prison, pour avoir volé de l'aluminium sur les quais. L'agent Lescarbeault arrêta Lancey dans une boutique de regrattier alors que l'homme de l'Argyle cherchait à vendre le produit de son vol.

# LES DEGATS DE LA TEMPETE

**Maisons, granges et bâtiments consumés.—Boeufs, chevaux et poules tués**

### RECOLTES DETRUITES

**De fortes inondations ravagent les campagnes emportent les ponts, quais, clôtures, etc.**

### VOITURE COUPEE EN DEUX

"La Presse" a publié hier une liste partielle des dégats causés par la tempête qui sévit pratiquement depuis vendredi. Elle continue aujourd'hui à donner des détails sur les ravages qu'elle a semés un peu partout dans nos campagnes.

### A BARFORD

On mande de Barford qu'une terrible tempête électrique s'est abattue sur cette région durant la nuit de lundi, à mardi, causant sur son parcours des dégâts plus ou moins sérieux, notamment à Sutton et au canton de Barford.

Au premier endroit, la maison et les dépendances de la ferme John Needham ont été frappées par un éclat de foudre et rasées avec tout leur contenu, pendant qu'une grange de la propriété Elsie, actuellement occupée par M. Ruel, était par la même cause, réduite en cendre avec une grande quantité de foin, d'instruments de ferme et deux chevaux.

A suivre sur la page 9

## LES CAPRICES DE LA FOUDRE

**UN ECLAIR ENTRE PAR UNE CHEMINEE QU'IL FEND EN DEUX, RENVERSE LE POELE ET NE BLESSE PERSONNE.**

On dit toujours que l'électricité est une force inconnue dont la manière, les effets ne cesseront de causer des surprises. Une preuve de ceci nous est fournie par la nouvelle de ce qui s'est passé pendant la courte mais violente tempête de lundi dernier.

A La Tortue, près de la pointe à Barrette, un peu plus haut que Laprairie, habite M. Ferdinand Lemieux. Dans l'après-midi de lundi, toute la famille était réunie dans la salle à manger. Les coups de tonnerre se succédaient presque sans interruption et les éclairs avaient à peine le temps de se produire dans un moment d'accalmie. Tout à coup un éclair éblouissant déchira la nue, en même temps que crépitait le tonnerre comme une fusillade. La cheminée de la maison se fendit en deux, les tuyaux du poêle furent renversés, la porte vola en éclats, tandis qu'un nuage de suie et de cendres aveuglait tout le monde. La foudre était entrée par la cheminée. Ressortit-elle par le même chemin, se perdit-elle dans la terre? On ne le sait. M. Lemieux qui se trouvait là avec sa femme et ses deux filles fut lancé par terre et resta quelques instants étendu. Les autres membres de la famille ressentirent aussi un choc violent, mais personne ne fut blessé.

M. R. Boité, secrétaire de la commission de la voirie, qui nous racontait, ce matin, l'histoire, dit que pendant un instant, on crut que la maison allait s'effondrer tant elle trembla sur ses fondations, puis, l'émotion une fois calmée, on se tâta tout heureux d'avoir échappé à la mort. La cheminée fendue, le poêle brisé montraient bien comment la foudre était entrée, mais aucune trace n'indiquait par où elle s'était échappée.

## JETE EN PRISON ILLEGALEMENT

**Paul Mignault est remis en liberté, le mandat d'incarcération ayant été obtenu du greffier de la cour au lieu de l'être d'un juge.**

Le juge Dorion, de la cour de Circuit, a cassé hier le mandat d'emprisonnement en vertu duquel un nommé Paul Mignault était privé de sa liberté pour n'avoir pas obéi à un jugement le condamnant à payer une indemnité de $98 à un nommé Jean Grégoire, journalier, pour voies de fait.

Ce mandat avait été obtenu par l'entremise du greffier de la cour de circuit au lieu de l'être par l'entremise d'un juge suivant l'article 837 du Code de procédure civile. Il n'avait pas non plus été signifié personnellement à Mignault.

Mignault veut aujourd'hui poursuivre Grégoire pour faux emprisonnement et Grégoire, de son côté, veut procéder cette fois régulièrement pour le faire incarcérer de nouveau.

## LEGERES BLESSURES

Hier soir, vers 8 heures, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est allée recueillir, à l'angle des rues Duke et Williams, un nommé John Daly, qui s'était légèrement blessé en descendant de tramway. Daly, qui est âgé de 54 ans, demeure au No 152 de la rue Duke.

### NAISSANCES

BLEAU — A Montréal, le 27 juillet 1907, au No 83 rue Lasalle, l'épouse de M. C. H. Bleau, une fille, baptisée Marie-Rose-Anna-Cécile.

Parrain et marraine, M. Prosper Corbeil et Mlle Rose-Anna Bleau, cousin et tante de l'enfant.

LEGARE — A Montréal, le 29 juillet 1907, au No 377 rue Saint-Christophe, l'épouse de M. Stéphanus Légaré, un fils, baptisé à l'église Saint-Jacques : Marie-Joseph-Alphonse-Stephanus.

Parrain et marraine, M. Etienne Légaré et Mme Olivier de Lafontaine, grands-parents de l'enfant.

LEFEBVRE — A Montréal, le 30 juillet, 1907, au No 1002 rue Sanguinet, l'épouse de M. J. E. Lefebvre, un fils.

### DECES

BEAUCHAMP — En cette ville, le 31 juillet, 1907, à l'âge de 55 ans, Jean-Baptiste Beauchamp.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 août. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 205A Lafontaine, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PRUD'HOMME — En cette ville, le 31 juillet 1907, à l'âge de 56 ans, l'françois Prud'homme, ancien mineur du Colorado.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er août. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 451 rue Notre-Dame ouest, à 6.30 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là à la gare Viger, par le train de 8.25, en destination de Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.